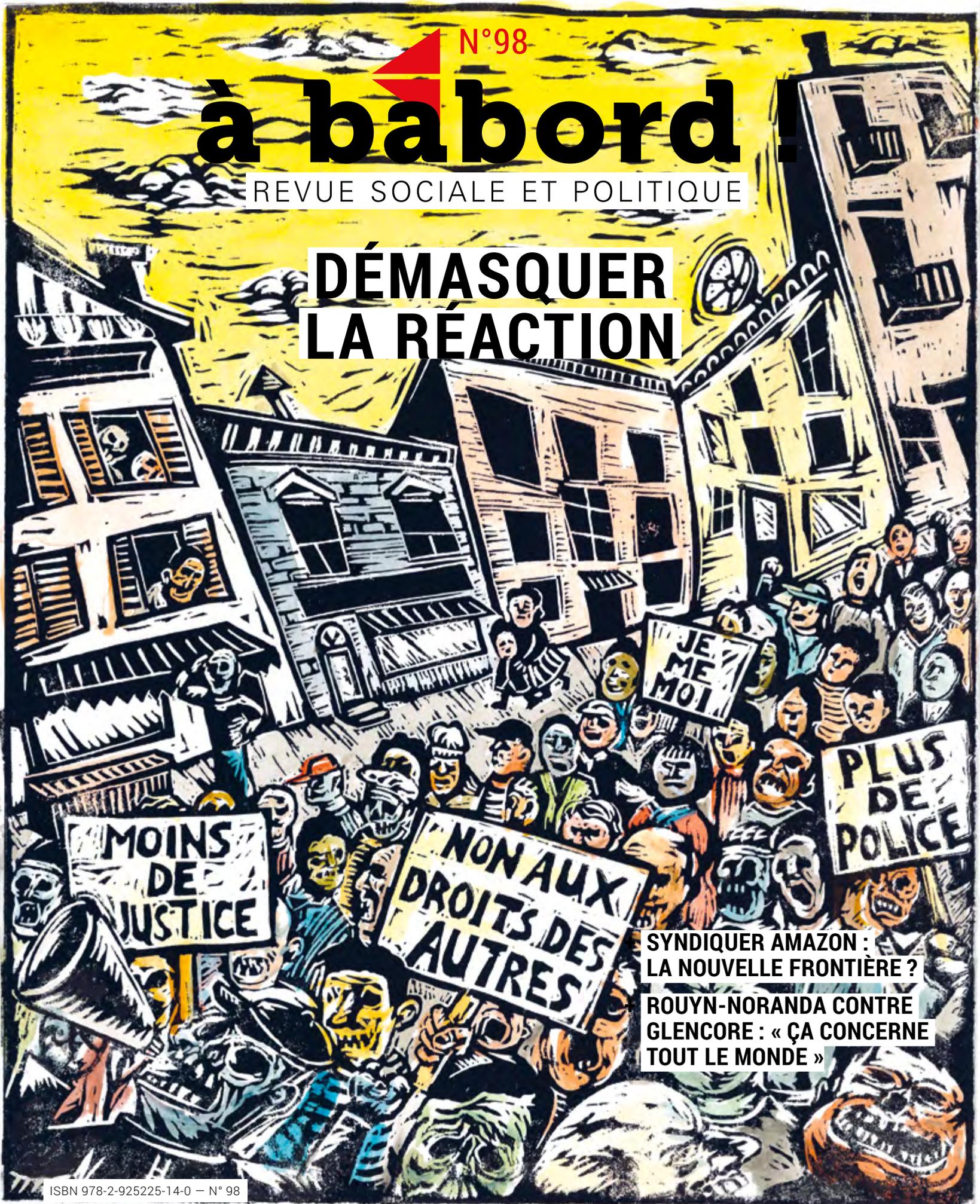


N°98

à babord

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

DÉMASQUER LA RÉACTION



**SYNDIQUER AMAZON :
LA NOUVELLE FRONTIÈRE ?
ROUYN-NORANDA CONTRE
GLENCORE : « ÇA CONCERNE
TOUT LE MONDE »**

TRAVAIL

Syndiquer Amazon : la nouvelle frontière ? 6
Thomas Collombat

OBSERVATOIRE DES LUTTES

Pour des « négociations permanentes » 8
Sébastien Adam

CULTURE NUMÉRIQUE

Internet et la raison d'État 9
Entretien avec Félix Tréguer
Propos recueillis par Philippe de Grosbois

MÉDIAS

Couverture médiatique à l'international au Québec : Le parent pauvre de l'information 12
Fonds québécois en journalisme international

MÉMOIRE DES LUTTES

La grève des *fros*, Abitibi 1934 14
Alexis Lafleur-Paiement

LUTTES

Rouyn-Noranda vs. Glencore : « Ça concerne tout le monde » 16
Gabrielle I. Falardeau

COUP D'ŒIL

Pour la défense de nos espaces verts 18
Valérie Beauchamp

ENVIRONNEMENT

Plan fédéral de décarbonation de l'économie : Un échec annoncé 20
Colin Pratte

POLITIQUE MUNICIPALE

Bruno Marchand et le piège de l'extrême centre 22
Jackie Smith

POLITIQUE

Élues à l'Assemblée nationale : Quelle égalité politique ? 24
Diane Lamoureux

REGARDS FÉMINISTES

Les œillères des Célèbres cinq 26
Kharoll-Ann Souffrant

SANTÉ

COVID-19 : Individualisme et solidarité, une fausse opposition 28
Josiane Cossette et Julien Simard

ANALYSE DU DISCOURS

L'anti-wokisme et ses intellectuel-les : Le cas de Nathalie Heinich 30
Samuel Vallée

Lobby : Halte aux dérapages 32
ATTAC-Québec

MINI-DOSSIER

Les justices transformatrice et réparatrice 34
Coordonné par Isabelle Bouchard, Arianne Des Rochers et Louise Nacet

La guérison par la justice transformatrice 34
Johanne Wendy Bariteau

Réparer le tissu social 36
Entretien avec Estelle Drouvin
Propos recueillis par Isabelle Bouchard

Justice réparatrice et privilège de la blancheur 37
Jade Almeida

Justice hoodistique : Justice réparatrice par et pour les communautés noires 38
Nancy Zagbayou

Responsabilité, guérison et transformation 40
Will V. Bourgeois

INTERNATIONAL

Université des mouvements sociaux à Paris : Le point sur les luttes sociales 66
Alice Galle et Ronald Cameron

CULTURE

Chevalier, Barbie... et Richelieu : Le cinéma des bonnes intentions 68
Claude Vaillancourt

Recensions 70

À tout prendre ! 74
Ramon Vitesse

DOSSIER

DÉMASQUER LA RÉACTION

Dossier coordonné par Nathalie Garceau, Philippe de Grosbois, Samuel-Élie Lesage et Alex Ross
Illustré par Alex Fatta

42

Les ruses de la réaction 44
Jean-Pierre Couture

Nation-anxiété 45
Samuel-Élie Lesage

Comment répondre au tweet de Kevin 48
Anne Archet

Il n'y a pas de discours anti-réactionnaire 50
Maxime Fortin-Archambault et Gabriel Lévesque-Toupin

Centre et réaction : Un tango funeste 52
Philippe de Grosbois

De la diversité libérale à la réaction anti-antiraciste 54
Entrevue avec Philippe Néméh-Nombré
Propos recueillis par Philippe de Grosbois et Alex Ross

La gauche transphobe, fer de lance de l'extrême droite 56
Judith Lefebvre

Les nouvelles tribunes du masculinisme 59
Nathalie Garceau

Usurpations identitaires : Autochtones à la place des Autochtones 60
Miriam Hatabi

De la Labatt bleue, pour tout le monde 62
Élisabeth Béfort-Doucet

L'antifascisme comme pratique quotidienne 64
Montréal Antifasciste

POUR LA SURVIE DES SERVICES PUBLICS

Les difficiles négociations entre le gouvernement et les travailleurs et travailleuses des secteurs public et parapublic du Québec révèlent des enjeux qui vont bien au-delà de relations de travail entre patrons et salarié-es. Ces négociations se font alors que les services publics subissent une importante dégradation, notamment dans le domaine de la santé et de l'éducation.

Les médias le mentionnent régulièrement, nos services publics font face à des problèmes multiples : rareté de main-d'œuvre, manque d'attractivité, conditions de travail difficiles, tâches épuisantes, salaires insuffisants, managérialisation de l'administration des services, incapacité de fournir des services minimaux dont la population a grandement besoin. Tout cela crée un mouvement de spirale vers le bas. Devant le peu d'attention qu'on leur accorde, les services offerts ne peuvent que devenir moins efficaces.

Pourtant, ceux-ci nous semblent plus importants que jamais. Les années d'austérité budgétaire ont montré à quel point leur affaiblissement affecte la population dans ce qui lui est le plus indispensable : la capacité de bien se soigner, de recevoir une éducation de qualité, de répondre aux besoins des personnes marginalisées. La pandémie de COVID-19 a révélé que sans les employé-es de l'État qui ont tenu le fort envers et contre tout, nous n'aurions peut-être pas tenu le coup, en tant que société.

L'attitude du gouvernement du Québec est carrément méprisante pour celles et ceux qui accomplissent ce travail primordial. La CAQ semble très bien intégrer l'idée que tous les individus n'ont pas la même valeur et que certains doivent recevoir de très hauts salaires. Les député-es (avec leur hausse de 30 %), les médecins spécialistes, les entrepreneurs méritent, semble-t-il, ces revenus exceptionnels qui séparent de plus en plus le 1 % des plus riches du reste de la population. Mais celles et ceux qui tiennent en main ce que l'État offre de mieux, qui donnent des services essentiels, peuvent toujours se contenter de beaucoup moins et se débrouiller avec des conditions de travail insatisfaisantes.

Tout cela alors qu'il est de plus en plus difficile de bien gagner sa vie, avec une forte inflation, des loyers de plus en plus

inabordables, de fins de mois particulièrement difficiles à boucler. Certes, le gouvernement Legault nous a offert de belles baisses d'impôts, pour lutter contre l'inflation, dit-il. Mais ces dernières ont surtout comme conséquence de réduire le budget de l'État et de rendre encore plus difficile le bon coup de pouce financier dont toute la fonction publique a grandement besoin. En outre, elles ne « profiteront » qu'aux contribuables les plus fortuné-es.

L'extraordinaire mobilisation des syndiqué-es montre bien à quel point leur lutte est essentielle. La grande manifestation du 23 septembre, les votes massifs en faveur de la grève et la solidarité entre les centrales et fédérations syndicales sont des signes évidents d'un attachement à un modèle social qui a fait ses preuves. Le gouvernement semble prêt à le sacrifier, ce modèle, par économies de bouts de chandelle, par ignorance, par son grand attachement à la classe des plus riches.

À À bâbord!, nous soutenons sans réserve le mouvement syndical des salarié-es des secteurs public et parapublic ainsi que le modèle social que celui-ci défend. Nos services publics peuvent et doivent être améliorés : meilleur financement, amélioration des conditions de travail, démocratisation et décentralisation de leur gestion, et les revendications des syndiqué-es s'inscrivent dans cette optique. Mais les négliger, comme le fait actuellement le gouvernement Legault, revient à agir comme un pompier pyromane et à développer considérablement les inégalités sociales.

Dans son immense lucidité, François Legault a attribué sa défaite électorale dans le comté de Jean-Talton à son reniement de la promesse d'un troisième lien à Québec. Aveuglement volontaire, stratégie de diversion ou étroitesse d'esprit? Peu importe, le propos était offensant. Son refus clair de bien comprendre la situation que vivent tant de Québécois-es révèle à quel point cette administration est de plus en plus inapte à gouverner pour l'ensemble de la population. **ab**

Le collectif de rédaction



Un espace ouvert pour le débat
politique et l'intervention sociale

info@ababord.org

ababord.org

Facebook : [revueababord](https://www.facebook.com/revueababord)

Twitter :
[@revueababord](https://twitter.com/revueababord)



à bâbord!

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

La revue *À bâbord!* est une publication indépendante, sans but lucratif, paraissant quatre fois par année depuis sa fondation en 2003. Elle est éditée par des militantes et des militants de toutes origines, proposant une révolution dans l'organisation de notre société, dans les rapports entre hommes et femmes et dans nos liens avec la nature. La revue a pour but d'informer, de formuler des analyses et des critiques sociales et d'offrir un espace ouvert pour débattre et favoriser le renforcement des mouvements sociaux d'origine populaire. *À bâbord!* veut appuyer les efforts de celles et ceux qui dénoncent les injustices et organisent la rébellion.

Condition d'utilisation des articles de la revue

À bâbord! valorise la libre circulation et le partage des idées critiques. De même, il est fondamental que toute reproduction d'une partie ou de la totalité d'un article publié dans la revue par les auteur-trice-s respecte les règles de l'art en matière d'intégrité intellectuelle. Conséquemment, les articles de la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

COLLECTIF DE RÉDACTION ◀

Valérie Beauchamp, Caroline Brodeur,
Myriam Boivin-Comtois, Isabelle Bouchard,
Wilfried Cordeau, Philippe de Grosbois,
Yannick Delbecque, Arianne Des Rochers,
Francis Dolan, Elisabeth Doyon, Nathalie Garceau,
Miriam Hatabi, Viviana Melisa Isaza Lescano,
Audrée Thériault Lafontaine, Isabelle Larrivée,
Samuel-Élie Lesage, Mat Michaud, Louise Nchet,
Jacques Pelletier, Samuel Raymond, Alex
Ross, Camille Simard, Claude Vaillancourt,
Ramon Vitesse

COMITÉ D'ÉDITION

Valérie Beauchamp, Elisabeth Doyon,
Miriam Hatabi (révisseuse linguistique),
Isabelle Larrivée, Samuel-Élie Lesage,
Mat Michaud, Louise Nchet
(secrétaire de rédaction), Jacques Pelletier,
Alex Ross, Camille Simard, Ramon Vitesse

PRODUCTION ET INFOGRAPHIE

Anne-Laure Jean

COLLABORATIONS SPÉCIALES

Sébastien Adam, Jade Almeida, Anne Archet,
ATTAC-Québec, Pierre Avignon, Élisabeth
Béfort-Doucet, Philippe Boudreau, Will V.
Bourgeois, Ronald Cameron, Coalition Mon
OSBL n'est pas un lobby, Thomas Collombat,
Josiane Cossette, Jean-Pierre Couture, Estelle
Drouvin, Gabrielle I. Falardeau, Fonds québécois
en journalisme international (FQJI), Maxime
Fortin-Archambault, Alice Galle, Christian Goyette,
Alexis Lafleur-Paiement, Diane Lamoureux, Judith
Lefebvre, Gabriel Lévesque-Toupi, Montréal
Antifasciste, Philippe Néméh-Nombré, Colin
Pratte, Julien Simard, Jackie Smith, Kharoll-Ann
Souffrant, Valentin Tardi, Félix Tréguer, Samuel
Vallée, Vigilance OGM, Nancy Zagbayou

VISUELS

Valérie Beauchamp, Bibliothèque et Archives
Nationales du Québec, Jim Choate, Michael
Coghlan, Elisabeth Doyon, Alex Fatta, Mike Mertz,
William Murphy, Williams Nourry, Joe Piette,
Miguel Tremblay, UÉMSS, Paul VanDerWerf,
Ramon Vitesse

La revue *À bâbord!* est imprimée par
Héon & Nadeau Ld

La revue est archivée numériquement par Érudit
erudit.org et par Les classiques des sciences
sociales **classiques.uqac.ca**

Le site de la revue est hébergé par **Koumbit.org**

À bâbord!

Revue À bâbord!

Montréal

N° 98 - Hiver 2023-24

4 fois par année

(Imprimé) ISSN 1710-209X | ISBN 978-2-925225-14-0

(En ligne) ISSN 1710-2103 | ISBN 978-2-925225-15-7

Dépôt légal bibliothèque nationale du Québec.

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Canada

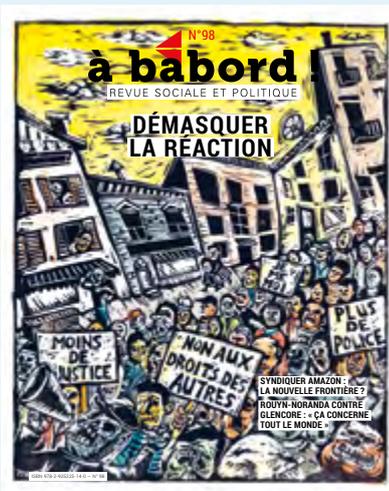
Érudit

**La revue *À bâbord!*
est disponible sur Érudit!**

Votre revue rejoint cette plateforme de la recherche québécoise et sera accessible parmi d'autres revues savantes et culturelles.

**[www.erudit.org](http://www.erudit.org/fr/revues/babord/)
[/fr/revues/babord/](http://www.erudit.org/fr/revues/babord/)**

**LANCEMENT
DU NUMÉRO 98**



PASSEZ NOUS VOIR!

Retrouvez toutes les informations sur notre site Web et notre page Facebook!
ababord.org / [revueababord](https://www.facebook.com/revueababord)

LES BRÈVES

À BÂBORD! ET DES MÉDIAS DE GAUCHE S'ORGANISENT FACE AU BLOCAGE DES NOUVELLES PAR META

Le 8 décembre dernier, la plateforme gauche.media a été officiellement inaugurée lors d'un lancement public.

Le site est constitué d'un fil de nouvelles rassemblant les publications de tous les membres du Regroupement des médias critiques de gauche. C'est un espace privilégié pour vous tenir au courant de ce qui se produit de médiatiquement à gauche au Québec. Le site permet aussi de rester connecté-e aux nouveautés des médias dans le contexte de la loi C-18 et de la réponse de Meta et Google. Explorez et enregistrez la page pour ne rien manquer.

La revue a aussi rejoint l'agrégateur Unrigged, mis en place par divers médias indépendants canadiens. À voir sur unrigged.ca!

SYNDIQUER AMAZON : LA NOUVELLE FRONTIÈRE ?

Thomas Collombat

Le 1^{er} avril 2022, la terre a tremblé chez Amazon. Pour la première fois de son histoire, le géant de la vente en ligne voyait un groupe de ses travailleuses opter pour la syndicalisation à son entrepôt new-yorkais JFK8. Loin d'être un cas isolé, d'autres initiatives d'organisation collective ont émergé à travers le monde, notamment au Québec. Comment se passe cette campagne et à quelles difficultés fait-elle face ?

En mars 2022, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), contactée par un groupe de travailleuses de l'entrepôt YUL2, à Lachine, décide de partir à l'assaut de la forteresse Amazon. Au sommet de la liste de récriminations: les salaires, bien trop bas par rapport au reste de l'industrie, mais aussi trop, beaucoup trop d'accidents de travail. «*Chez Amazon, tu ne te demandes pas si, mais quand tu vas te blesser*», confie un conseiller CSN impliqué dans la campagne de syndicalisation.

En cause, tout d'abord, le rythme et les conditions de travail imposés par Amazon à ses salarié-es. «*Les entrepôts, on connaît ça à la CSN*», indique David Bergeron-Cyr, vice-président de la centrale et lui-même issu de ce secteur, «*mais chez Amazon, c'est complètement différent des entrepôts alimentaires ou pharmaceutiques, par exemple*». La diversité des produits manipulés entraîne des difficultés particulières, mais c'est surtout la cadence imposée, souvent intenable, qui conduit à des accidents. Les quotas de paquets à traiter par jour sont extrêmement élevés et surveillés par des systèmes informatiques. À Amazon, on n'automatise pas nécessairement le travail comme tel, mais on automatise le contrôle.

Et quand les accidents arrivent, ils sont trop rarement déclarés à la Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité du travail (CNESST). Face à un employeur clairement négligent et souhaitant camoufler la réalité des conditions de travail qu'il impose, on trouve de nombreux travailleuses fragilisés-es et souvent démuni-es. C'est ici

qu'entre en jeu une autre caractéristique essentielle de la main-d'œuvre d'Amazon: dans leur vaste majorité, les salarié-es de la multinationale sont des personnes migrantes. Immigrant-es reçu-es, temporaires, réfugié-es ou même en attente d'une décision sur leur statut, elles forment le bassin de prédilection au sein duquel Amazon puise ses «*ressources humaines*». Avec peu ou pas de connaissances du système légal québécois, elles hésitent à déclarer les accidents de travail ou à exprimer des plaintes, de peur que cela ait une incidence sur leur statut migratoire.

OBSTACLES À LA SYNDICALISATION

Le syndicalisme lui-même est une autre réalité avec laquelle elles doivent se familiariser. Un lien de confiance doit être bâti avec des personnes issues de pays où les pratiques syndicales divergent considérablement de celles du Québec. En effet, les corruptions et les connivences avec l'État et les employeurs sont monnaie courante dans plusieurs pays d'origine des travailleuses d'Amazon. Même quand elles sont partantes pour participer à une initiative de syndicalisation, certaines personnes salariées composent avec une culture syndicale qui diverge parfois des



Photo: Joe Piette (CC BY-NC 2.0)

pratiques nord-américaines, par exemple lorsqu'il s'agit de faire preuve de discrétion ou de garder la campagne confidentielle afin d'éviter les pressions indues de l'employeur. Et des pressions, on soupçonne fortement Amazon d'en faire, notamment par le biais d'affichages décourageant la syndicalisation dans ses milieux de travail.

Mais l'un des principaux obstacles à la syndicalisation, ce sont, à nouveau, les accidents de travail. Comme ils sont rarement déclarés à la CNESST, ils conduisent bien souvent les travailleuses blessées à démissionner ou à se faire congédier, faute d'avoir atteint les quotas de production exigés. Alors que la CSN est bien consciente qu'il s'agit d'une campagne de longue haleine, qui nécessitera un investissement sur le long terme, le fort roulement de personnel rend les efforts de syndicalisation particulièrement ardu.

La centrale n'est toutefois pas seule dans cette bataille et elle peut compter sur un allié de longue date: le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTI). Actif depuis le début des années 2000, le CTI est devenu un acteur majeur des luttes pour l'amélioration des conditions des travailleuses migrant·es. Il connaît particulièrement bien le milieu des entrepôts puisqu'Amazon n'est pas le seul joueur de ce secteur s'appuyant massivement sur une main-d'œuvre migrante. Si l'objectif du CTI n'est pas directement de conduire à la syndicalisation, il cherche à la fois à aider les salarié·es à faire valoir leurs droits (par exemple en les aidant à déclarer d'éventuels accidents du travail), mais aussi à leur redonner du pouvoir en leur faisant réaliser leur force collective. Les échanges sont nombreux avec la CSN, et les deux organisations communiquent souvent de façon conjointe afin de dénoncer les pratiques d'Amazon.

TRAVAIL ESSENTIEL, TRAVAILLEUSES JETABLES

S'il est une personne dont le nom est attaché au CTI, c'est bien Mostafa Henaway. Québécois d'origine égyptienne, il est un militant de longue date de la cause des travailleuses migrant·es. Et le terrain, il le connaît: il a œuvré dans de nombreux

entrepôts, dont ceux d'Amazon. En plus d'essayer d'y améliorer les conditions de travail, il documente soigneusement ses expériences et ses analyses. Une partie d'entre elles ont été récemment consignées dans l'ouvrage *Essential Work, Disposable Workers* («*Travail essentiel, travailleuses jetables*»)¹. Ce livre est riche de nombreux témoignages de travailleuses migrant·es en première ligne des luttes pour la justice sociale, et propose également une fine contextualisation de ces industries et de leurs logiques d'accumulation.

Mostafa Henaway ne qualifie pas Amazon de géant du commerce électronique, mais plutôt de géant de la logistique. Ce n'est pas tant sa plateforme de vente en ligne qui distingue cette entreprise que sa capacité de livrer une quantité toujours croissante de produits, à une vitesse toujours plus élevée. Et les salarié·es, migrant·es surexploité·es et sacrificables à merci, occupent un rôle central dans ce modèle d'affaires lucratif grâce auquel Jeff Bezos et ses acolytes dégagent leurs vastes marges de profits. Pour Mostafa Henaway, ce n'est donc pas tant la technologie qui a permis l'émergence d'entreprises comme Amazon, mais plutôt le travail migrant. Sans le travail migrant et son lot d'insécurité, de peurs et d'obstacles à l'organisation collective, impossible de voir naître ces géants de la logistique que nous connaissons aujourd'hui.

En effet, cette réalité est loin d'être l'apanage d'Amazon. Mostafa Henaway documente notamment ses expériences dans les entrepôts de Dollarama, entreprise québécoise devenue elle aussi en quelques années un acteur incontournable du secteur de la logistique, alimentant ses nombreux magasins par le biais d'entrepôts centralisés aux conditions de travail tout aussi déplorables. À l'instar d'autres entreprises du même type, Dollarama utilise aussi un autre outil afin de fragiliser ses travailleuses: le recours aux agences de travail temporaire. Réalité relativement nouvelle au Québec, ces agences visent particulièrement les travailleuses migrant·es et sont régulièrement accusées de les tenir dans l'ignorance de

leurs droits tout en déresponsabilisant les entreprises au sein desquelles ils et elles travaillent. Si Amazon ne les utilise pas au Québec (ses structures internes lui permettant déjà de flexibiliser considérablement le travail), elle est connue pour y avoir recours dans d'autres pays. On voit ainsi émerger une nouvelle figure, celle du «temporaire permanent» («*perma-temp*»), qui voit se succéder les contrats à durée déterminée, tout en restant parfois dans la même entreprise, mais sans aucun horizon de sécurisation professionnelle ou d'avancement, restant constamment à la merci des agences et de leurs clients. Un·e travailleuse «jetable», en somme.

Au-delà de ces constats assez sombres, Mostafa Henaway voit toutefois des raisons d'espérer. Et elles viennent justement du caractère essentiel de ces travailleuses dans le modèle d'affaire d'Amazon et de ses semblables. C'est en prenant conscience de leur position centrale dans cette machine à profits que les travailleuses peuvent saisir le potentiel de leur action collective. Et c'est donc par un patient travail d'éducation et d'organisation que des pistes de solution peuvent émerger. Une réflexion qui n'est pas sans rappeler celle du regretté Aziz Choudry, professeur à l'université McGill et allié de longue date du CTI, ou encore les travaux de la chercheuse Katy Fox-Hodess sur les débardeurs, qui montrent comment les travailleuses ont su exploiter le plein potentiel de leur «pouvoir structurel» dû à la position centrale de leur travail dans le capitalisme globalisé².

Amazon est là pour rester, mais la lutte pour la reconnaissance et la dignité des travailleuses du secteur grandissant de la logistique ne fait que commencer. 

1. Mostafa Henaway, *Essential Work, Disposable Workers. Migration, Capitalism, Class*, Halifax et Winnipeg, Fernwood, 2023.

2. Voir notamment Katy Fox-Hodess et Camilo Santibáñez Rebolledo, «The Social Foundations of Structural Power: Strategic Position, Worker Unity and External Alliances in the Making of the Chilean Dockworker Movement», *Global Labour Journal*, vol. 11, n° 3, 2020, pp. 222-238.

POUR DES « NÉGOCIATIONS PERMANENTES »

Sébastien Adam*

Les négociations dans le secteur public suscitent chez moi à la fois cynisme désabusé et enthousiasme militant. Bref billet d'humeur.

Cynisme désabusé, d'une part, parce que les négociations du secteur public sont strictement encadrées, largement au profit du gouvernement. Nous parlons ainsi du droit de grève et du calendrier des discussions pour désigner cette curieuse chorégraphie. Succession des rondes, répétition des mêmes étapes : les uns et les autres entrent en scène et jouent leur rôle. Les échanges stagnent. On s'en indigne. On invoque d'un côté la capacité de payer du contribuable et de l'autre, on dénonce les nombreux et réels problèmes des réseaux. Les syndicats fourbissent leurs armes, obtiennent des mandats de grève, pendant que le gouvernement adopte la posture paternaliste de celui qui prétend défendre la population contre ses propres travailleuses et travailleurs. Puis, soudainement, obéissant à des règles obscures, le rythme s'emballé avant que des ententes de principe ne soient annoncées, lesquelles reçoivent ensuite un assentiment variable, selon les humeurs des membres des syndicats et le contexte politique. Dans tous les cas, les victoires spectaculaires ne sont pas légion.

Enthousiasme militant, d'autre part, parce que l'échéance des conventions collectives entraîne une mobilisation d'une ampleur inhabituelle. La préparation des dépôts syndicaux, prélude à l'élaboration des revendications, s'accompagne d'un exercice exhaustif de recension des problèmes vécus dans les différents réseaux. Le contexte se prête aussi au renforcement ou à la création d'alliances plus ou moins vastes. Tout cela est propice, en théorie, à la formation d'une conscience politique plus aiguë. Les travailleuses et les travailleurs sont ainsi amenés à réaliser l'ampleur des problèmes auxquels ils et elles



William Murphy CC BY-SA 2.0

sont confronté-es, ce qu'ils partagent et, inversement, ce qui les oppose au gouvernement et à divers autres acteurs sociaux. Cela contribue à créer un sentiment de pouvoir collectif considérable.

Cynisme ou enthousiasme, on reste avec l'impression que le caractère périodique des négociations nous condamne à une certaine insatisfaction. Or, il y a un élément de discours particulièrement inspirant qui revient à chaque ronde. C'est celui qui consiste à mettre de l'avant, non pas uniquement les préoccupations directes des travailleuses et des travailleurs – le salaire, les conditions de travail –, mais la défense et la valorisation des services publics. Cela permet d'ancrer les revendications syndicales dans un discours fondé sur des valeurs fortes – justice sociale, solidarité, intérêt public –, tout en faisant valoir que la satisfaction individuelle des travailleuses et des travailleurs entraîne des bénéfices pour l'ensemble de la population.

Cependant, marteler ce discours pendant quelques mois, à des intervalles de trois à cinq ans, est clairement insuffisant. Il y a une profonde asymétrie entre les parties en présence. Le gouvernement dispose de moyens sans commune mesure avec ceux des organisations syndicales et des groupes de la société civile. Pendant plusieurs années, dans un système politique favorisant malheureusement les comportements autoritaires d'un gouvernement majoritaire, il impose ses choix et son discours. De surcroît, l'alternance politique n'est garante de rien, dans la mesure où la plupart des partis peinent à se distinguer sur le plan idéologique.

On le sait, une négociation qui se conclut n'est pas la fin de l'histoire. Elle pose plutôt les assises de la suivante. Le cynisme de ce texte ne doit pas faire perdre de vue que c'est dans la durée que progresse le sort des travailleuses et des travailleurs. Mais j'en conclus surtout qu'il ne faut pas rendre les armes à la signature des conventions collectives. Le travail le plus important se déroule entre chaque ronde. Il exige de former des alliances avec toutes les personnes et tous les groupes qui partagent les valeurs évoquées dans ce texte, de résister aux tentatives du gouvernement de nous diviser, de repolitiser la vie quotidienne, de militer sans relâche. Je reconnais moi-même l'ampleur de la tâche. Ces exigences, nous devons nous imposer le défi d'y répondre. 

* L'auteur est professeur de psychologie et vice-président à la négociation du syndicat des professeurs et professeurs du Collège de Rosemont.

INTERNET ET LA RAISON D'ÉTAT

Entretien avec Félix Tréguer. Propos recueillis par Philippe de Grosbois ◀

Longtemps loué pour son potentiel émancipateur, l'Internet semble être devenu un inquiétant instrument de contrôle aux mains des pouvoirs étatiques et économiques. À l'occasion de la sortie de l'édition québécoise de son livre, intitulé *Contre-histoire d'Internet. Du XV^e siècle à nos jours* (Éditions de la rue Dorion)¹, le sociologue Félix Tréguer revient sur les raisons de cet échec et sur les perspectives actuelles de luttes et de subversions.

À bâbord!: Pourquoi parler de « contre-histoire d'Internet »?



Félix Tréguer : Le choix du terme de contre-histoire est repris de Michel Foucault, qui l'emploie pour désigner une démarche historique à rebours de l'histoire dominante. L'histoire d'Internet – en tout cas, telle que je l'ai d'abord reçue –, c'était cette histoire d'un moyen de communication révolutionnaire, favorisant la démocratie, etc. Une analyse plus critique et plus lucide de l'informatique a pourtant existé, mais tout ça a été quelque peu enterré derrière les utopies numériques des années 1990, nourries à la fois au sein de milieux libertariens de droite et libertaires de gauche, mais aussi par la pensée politique dominante.

À B!: Et pourquoi faire remonter les origines d'Internet au 15^e siècle?

F.T. : C'est une manière de justifier dès le titre l'intérêt d'une histoire de longue durée pour penser la situation historique dans laquelle nous sommes. D'abord, parce que ces utopies communicationnelles ne sont pas propres à Internet. Les stratégies de contrôle et les résistances qui se sont affrontées dans le passé autour de la régulation des moyens de communication passés font également écho à ce qu'on observe s'agissant d'Internet.

Mon livre est une manière de prendre le contre-pied de certaines de ces analyses à partir du travail de Foucault sur le pouvoir, pour montrer en quoi l'espace

médiatique est aujourd'hui en train d'entrer dans la logique des sociétés « sécuritaires » ou « de contrôle » (comme les appelait Gilles Deleuze). Cette régulation sociale d'inspiration cybernétique est en rupture avec les principes hérités du libéralisme politique que sont les droits humains, l'un des legs des luttes démocratiques passées intégrés aux régimes bourgeois libéraux. Internet a marqué l'entrée dans ce régime de contrôle basé sur l'informatique, un régime qui aboutit au court-circuitage de dispositifs de l'État de droit dans sa tentative de rétablir des moyens efficaces de surveillance et de contrôle de la liberté d'expression dans l'espace public médiatique.

À B!: Dans votre livre, on n'est pas seulement dans une histoire des communications politiques, mais dans l'histoire d'une certaine raison d'État. Pouvez-vous présenter cette notion et son lien avec les communications?

F.T. : La raison d'État, c'est cette rationalité froide au fondement du pouvoir moderne, une raison par laquelle on conduit des sociétés de masse, on les rend productives et dociles. Réinterpréter la sphère étatique à travers ce prisme-là, en ce qui concerne les médias, nous permet d'aller à rebours d'une histoire des médias comme un progrès presque continu des libertés et la construction d'une démocratie délibérative chère à Habermas.

Elle permet d'analyser les conquêtes démocratiques dans le domaine des médias comme des concessions de l'État, une manière de lâcher du lest face aux revendications issues notamment des milieux socialistes. À ce stade, à la fin du 19^e siècle en France, l'économie des médias s'est de

nouveau largement centralisée (en raison des innovations techniques, de la structuration de grands groupes capitalistes adossés aux puissances de la finance, de l'arrivée de la publicité). On peut d'autant plus facilement accorder des libertés en droit qu'en pratique, celles-ci ne renverseront pas l'équilibre politique.

À B!: Qu'y a-t-il dans Internet qui conduit à cette « déstabilisation historique » des mécanismes de contrôle des médias par l'État?

F.T. : Cela résulte à la fois du projet subversif d'une avant-garde hacker et de ses héritier·ères, de la quantité d'usager·ères qui ne sont pas formé·es au journalisme, ou encore du caractère massif et transfrontière des flux de communication. Cela dit, le livre cherche à relativiser cette déstabilisation. Il y en a eu dans le passé, au moment de la naissance de l'imprimerie, avec la radio et les « sans-filistes » des années 1920 et 1930, etc.

S'agissant de l'histoire de l'informatique, il y a des contradictions aux fondements de cette technologie. Elle est d'abord ancrée dans une rationalité et une histoire qui est celle des grandes bureaucraties, et donc elle est infusée par une rationalité gouvernementale et gestionnaire. Mais elle fait aussi l'objet d'appropriations subversives.

Je pense notamment aux *cyberpunks* des années 1980 qui ont fait naître la cryptographie citoyenne. Parmi ces innovations, il y a le chiffrement des courriels avec PGP, les serveurs anonymisant qui donneront plus tard le réseau Tor et le projet de WikiLeaks, qui utilise la cryptographie pour faire fuiter des documents en protégeant les lanceurs d'alerte de ▶

la répression². Ce petit groupe de cyberactivistes, plutôt anglophone, réunit des cyberlibertariens de droite, voire carrément réactionnaires, mais aussi des libertaires plus à gauche comme Phil Zimmerman qui était aussi engagé dans des luttes antinucléaires.

Tout ça donne lieu à une généalogie ambivalente. Le livre cherche à faire cohabiter ces lignes historiographiques souvent traitées de manière disjointe.

Une autre branche de l'histoire du militantisme numérique est celle de la gauche des mouvements sociaux, plus libertaire et altermondialiste notamment. Dans la deuxième moitié des années 1990 et jusqu'au début des années 2000, l'altermondialisme innove énormément dans les usages militants d'Internet, en transposant certains modes d'action médiatique traditionnels à ces nouvelles technologies.

ÀB !: Vous commencez le livre d'emblée en disant que « nous avons collectivement échoué ». Quelle est la nature de cet échec et qui sont les responsables ?

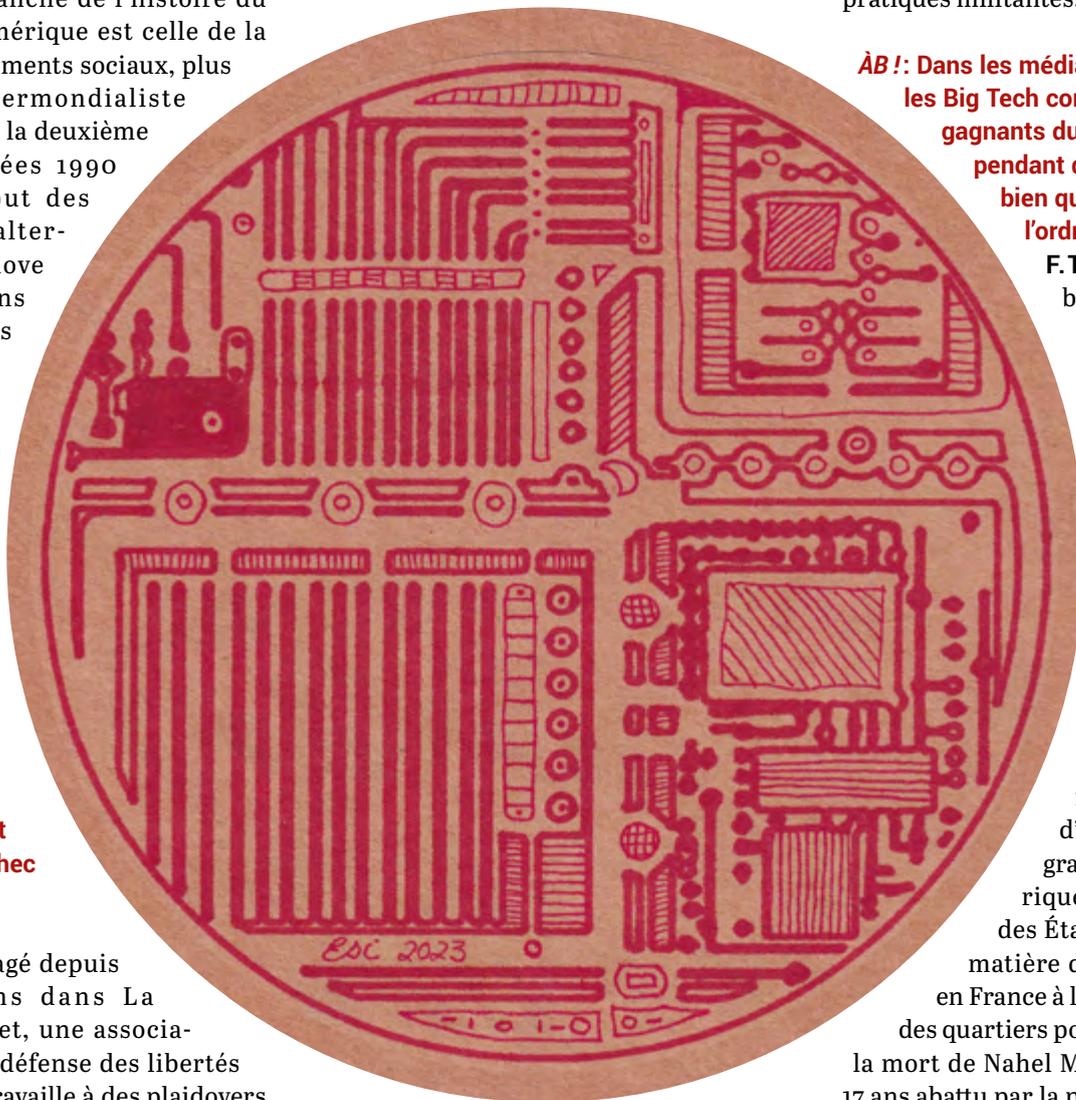
F. T. : Je suis engagé depuis plus de dix ans dans La Quadrature du Net, une association française de défense des libertés sur Internet. On travaille à des plaidoyers législatifs, des analyses politiques pour influencer les lois et décrypter certains des enjeux politiques de l'informatique. On essaie – ou plutôt on essayait – de défendre Internet comme un outil d'émancipation et d'accès à la connaissance, on défendait cette utopie héritée des expérimentations militantes que j'ai mentionnées.

Quand je parle d'échec, clairement, la période qu'on traverse est pour le moins adverse. Mais certaines fautes nous sont imputables: une foi parfois aveugle en la technologie, un manque de connaissances historiques qui nourrit des impensés politiques, une certaine naïveté aussi sans doute, et cela en dépit de la créativité et de toutes les choses positives que j'aurais à dire sur ce mouvement de l'activisme numérique.

compétent pour déterminer les limites de la liberté d'expression. On est à l'aube d'un changement de paradigme. La défense des droits humains reste utile et nécessaire pour contester ces nouveaux modes de régulation, mais on est globalement dans un contexte historique où la portée symbolique et l'effectivité pratique de l'imaginaire des droits humains sont passablement reniées. Il s'agit d'en prendre acte pour renouveler nos discours et nos pratiques militantes.

ÀB !: Dans les médias, on présente plutôt les Big Tech comme les grands gagnants du tout numérique, pendant que l'État essaie tant bien que mal de mettre de l'ordre...

F. T. : Il faut battre en brèche ce récit dominant d'un affrontement entre les grandes plateformes d'un côté, et des États qui vont réguler une économie d'Internet qui leur aurait échappé. Ce à quoi le travail de régulation en Europe aboutit, c'est plutôt l'institutionnalisation des formes d'alliances et d'incorporation de ces grands acteurs du numérique dans les politiques des États, et notamment en matière de censure. On l'a vu en France à l'occasion des révoltes des quartiers populaires qui ont suivi la mort de Nahel Merzouk, un jeune de 17 ans abattu par la police en juin dernier. Dans une initiative extrêmement forte et assumée, le gouvernement a demandé aux réseaux sociaux comme Instagram, Snapchat, Twitter et compagnie de supprimer les vidéos – sans passer par un juge, sans aucune considération pour la liberté d'expression. Les plateformes se sont prêtées de bon gré au jeu.



Nous voyons aujourd'hui se nouer de puissantes alliances entre l'État et les Big Tech pour armer les politiques de surveillance et de censure, à travers des dispositifs automatisés et privatisés, et ce, en lieu et place du tribunal et du juge qui est normalement



Ici encore, la notion de raison d'État permet de mettre à distance cette division un peu facile entre public et privé, entre État et entreprises. On voit plutôt la circulation de ces élites, avec certains responsables des affaires publiques de ces grands groupes qui ont été hauts fonctionnaires ou membres de cabinets ministériels. Cela renforce la thèse avancée dans l'ouvrage d'une fusion en cours entre l'État et Big Tech.

ÀB !: Le livre se termine en affirmant qu'il faut « arrêter la machine ». Qu'est-ce que ça signifie?

F. T.: Arrêter la machine, c'est d'abord se défaire de deux utopies: une première voulant que nous soyons dans des régimes libéraux et démocratiques, où l'État est une entité qui veille à notre bonheur, et une deuxième qui est cette fascination vis-à-vis de la technologie. Ces impensés dont était en partie héritière une organisation comme La Quadrature du Net, il faut s'en défaire.

Dans le monde d'aujourd'hui, il n'est pas raisonnable de continuer à faire proliférer des machines informatiques (parmi d'autres types de machines), ne serait-ce que pour des raisons écologiques. Ce qui a stimulé ces utopies fondatrices et ce qui a fait que des mouvements politiques dont on se sent proches se sont appropriés ces technologies, c'est que celles-ci ont permis de contourner les médias dominants dans l'espace public médiatique, à travers la prolifération d'alternatives. Et pour faire cela, on n'a pas besoin des puces de nouvelle génération, ou des derniers terminaux branchés à notre oreille. L'informatique qu'on avait dans les années 1990 faisait

grosso modo le travail. Mettre un ordinateur derrière chaque frigo, derrière chaque objet, dans toutes les voitures, bref cette prolifération de l'informatique est en soi un problème.

Arrêter la machine, c'est aussi se réapproprier la question des techniques médiatiques et de leurs usages. L'histoire peut être une source d'inspiration, car dans les inventions tactiques issues de l'altermondialisme, dans les idées fondatrices de l'époque du premier Web, il y avait plein de belles idées. Il y a eu l'expérience d'Indymedia, adossée à des stratégies médiatiques qui produisaient des choses intéressantes. L'histoire des médias antérieurs à Internet nous rappelle aussi qu'on n'a pas fondamentalement besoin d'ordinateurs pour faire des médias décentralisés, alternatifs et militants. On arrivait à construire une vraie efficacité politique sans ces technologies hypersophistiquées.

Arrêter la machine, c'est enfin assumer une posture de refus face à l'informatisation du monde. Du côté de La Quadrature, on est passé d'un travail autour de la régulation politique d'Internet à un intérêt pour les technologies numériques et à leurs impacts politiques en général. Nos évolutions stratégiques nous ont par exemple conduits à faire campagne en 2019 contre les nouvelles technologies policières. Ici, on n'est plus sur la régulation du Web, mais sur la prolifération de l'informatique et ce qu'elle génère en matière de contrôle social. Lorsqu'on parle de police prédictive ou de vidéosurveillance automatisée à l'aide de l'IA, La Quadrature est dans une posture de refus, une posture qu'on pourrait qualifier d'abolitionniste vis-à-vis ces technologies. Après, au sein du collectif, on peut avoir des avis différents sur à quel point il faut

renoncer à la technologie et à ses dangers. Mais je crois qu'on est toutes et tous d'accord pour dire qu'il faut se défaire de ce discours obsédé par l'innovation technologique, très bien résumé par Emmanuel Macron lorsqu'il parlait de la France comme une *start-up nation* en devenir. Dans notre monde, les technologies numériques sont l'une des principales bouées du capitalisme industriel et elles participent directement d'un modèle de développement écocide, patriarcal et néocolonial. Il nous faut dézinguer cet imaginaire chaque fois que la possibilité nous en est donnée. 

Suivez le travail de La Quadrature du Net à www.laquadrature.net/

Illustrations: Elisabeth Doyon

1. Félix Tréguer, *Contre-histoire d'Internet. Du XV^e siècle jusqu'à nos jours*, Montréal, Éditions de la rue Dorion, 2023, 504 p.

2. Voir aussi Anne-Sophie Letellier, « Les Crypto Wars », *À bâbord!*, n° 85, automne 2020. Disponible en ligne.





Photo: Mike Mertz (CC BY-NC 2.0)

COUVERTURE MÉDIATIQUE À L'INTERNATIONAL AU QUÉBEC

LE PARENT PAUVRE DE L'INFORMATION

Fonds québécois en journalisme international (FQJI)

Année après année, sauf exception, les palmarès de l'actualité placent rarement plus d'un événement international parmi les dix ou quinze plus marquants, ce qui pose d'emblée la question de savoir si les médias et le public s'intéressent à ce qui se passe au-delà de nos frontières.

Outre les quelques correspondant-es de Radio-Canada dans quelques grandes capitales, le Québec compte à peine une poignée de correspondant-es ou collaborateur-rices à l'étranger. Cette situation

gêne lorsqu'on se compare à la France, aux États-Unis ou au Royaume-Uni, dont les réseaux d'information ratissent le monde. De Jérusalem à Dakar, de Delhi à Bangkok, de Johannesburg à Rio, les médias

des grandes puissances occidentales balisent le monde de correspondant-es, de pigistes, d'envoyé-es spéciaux-ales qui font remonter chaque jour des informations, des reportages, des entrevues, des

analyses dans leurs pays respectifs. Hors de l'Occident, la Chine a développé son agence étatique Xinhua et son réseau radio et télé CGTN, tous déclinés en dizaines de langues. Le Japon entretient un réseau de correspondant·es par l'entremise de ses agences de presse et de sa chaîne NHK, tandis qu'Al Jazeera n'a cessé d'ouvrir des bureaux à l'étranger, sa couverture dépassant désormais largement les frontières initiales du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Même les médias de pays de taille comparable à celle du Québec, comme la Suisse ou les pays scandinaves, ont une empreinte internationale notoire. Plusieurs déploient un réseau de correspondant·es et d'envoyé·es spéciaux·ales qu'on ne manque pas de remarquer sur le terrain partout dans le monde. Tout ça au point où un lecteur d'ici passionné par l'international aura tendance à s'abreuver à ces différentes sources d'information étrangères plutôt que d'attendre qu'un média d'ici l'alimente.

UNE CONCURRENCE DÉLOYALE

À ce titre, il existe une sorte de concurrence déloyale, ou plus exactement des fondamentaux démographiques, historiques et géographiques qui peuvent expliquer les raisons d'une faible empreinte internationale dans nos médias. D'abord, le Québec a une faible population – 8,6 millions d'habitant·es – et donc un marché médiatique plus restreint, ce qui rend plus difficile pour les médias d'ici de rentabiliser ou d'amortir les coûts d'un reporter à l'étranger. Malgré tout, les médias d'ici dépêchent des envoyé·es spéciaux·ales à l'occasion. Ensuite, le Québec n'est ni une grande puissance ni un ancien empire ayant eu des colonies en dehors de son territoire national, ce qui induit forcément un autre rapport au monde. Ce rapport peut être très positif pour les reporters d'ici, dégagé·es d'un certain poids ou malaise historique, mais il fait aussi en sorte que l'on s'intéresse moins à certaines régions du monde. Enfin, le Québec ressemble parfois à une grande île postée en première couronne d'un empire américain qui la protège. Nous sommes loin du reste du monde, mais au pas de la première puissance mondiale qui

est aussi notre premier partenaire économique et militaire. Cette situation géographique, ou plus exactement géostratégique n'est pas sans conséquence pour le monde de l'information: les États-Unis prennent une très grande place dans notre consommation de l'information internationale. Certain·es diraient même trop grande lorsque le récit américain vient à monopoliser notre intérêt sur le monde hors de nos frontières.

L'AILLEURS POUR NOTRE PROPRE ÉPANOUISSMENT

Si le Québec n'est pas une grande puissance, il demeure traversé de part en part par la mondialisation. Par ses échanges économiques, ses touristes à l'étranger, ses travailleur·euses humanitaires, ses diplomates, mais surtout par sa politique migratoire, le Québec s'inscrit de plain-pied dans la mondialisation. Et cela comporte au moins deux conséquences: ce n'est pas de moins d'information internationale dont nous avons besoin, mais de plus, et nous avons besoin d'une information internationale assumant nos regards sur le monde. Plus d'information internationale et plus d'information racontée par nous et pour nous, en s'inscrivant dans nos débats de société.

Cela ne veut pas dire de chercher coûte que coûte les Québécois·es à l'étranger qui nous raconteront leur monde, mais plutôt d'assumer que se posent chez nous des questions qui méritent un éclairage extérieur. Et cet éclairage permettra peut-être de faciliter le vivre ensemble, de prendre de meilleures décisions politiques, de mieux gérer nos ressources. Par exemple, des milliers de travailleurs saisonniers moissonnent les champs du Québec. Mais quelle est la vie de ces travailleurs et travailleuses essentiel·les une fois rentré·es dans leurs pays? Quelle situation fuient les Nigérian·es qui traversent le chemin Roxham? Alors que le gouvernement réenvisage un troisième lien entre Québec et Lévis, il faut voir comment d'autres villes du monde de taille similaire ont géré les questions de mobilité. Les pêcheurs de crabe de Gaspésie craignent une migration des crustacés en

raison du réchauffement des eaux, mais qu'en est-il pour les pêcheurs de l'Alaska? Y a-t-il des leçons à tirer, des façons d'anticiper ce qui s'en vient? Les exemples de la sorte sont légion et témoignent de l'importance du reportage international pour notre épanouissement collectif.

QUELLES SOLUTIONS ?

Les solutions sont nombreuses pour revaloriser le reportage international québécois. Fondé il y a cinq ans, le FQJI bénéficie du soutien des entreprises, des organismes publics et des syndicats qui, par leurs dons, financent ensemble les dépenses de reportage à l'étranger de journalistes œuvrant pour des médias d'ici. En cinq ans, le Fonds a octroyé plus de 300 000 \$ en bourses diverses ayant permis à plus de 60 journalistes de se rendre dans une cinquantaine de pays pour livrer au public québécois au moins 150 reportages originaux. Ces articles et ces reportages radio, télé ou Web ont été diffusés dans près d'une vingtaine de médias, ce qui permet de toucher un vaste public malgré la fragmentation des auditoires.

Le FQJI est une structure unique au monde. À notre connaissance, aucune autre organisation n'a réussi à rallier les secteurs privé et public ainsi que des syndicats pour le front commun et concret de l'information internationale. Cinq ans après sa naissance, ce fonds aussi unique qu'utile doit être consolidé, renforcé, étendu, et ce, pour notre bien collectif.

Hélas, chaque année, des dizaines de projets de reportage pertinents, bien ficelés, ne peuvent être financés, faute de fonds. Les médias d'ici ne peuvent assumer à eux seuls la facture qui vient avec la couverture de l'actualité internationale. Au cours des dernières années, les médias ont vu les géants du Web, les GAFAMs, s'emparer d'une part majeure de leurs revenus publicitaires, au point de menacer leur survie et celle de tout l'écosystème médiatique. Lorsque les médias peinent à payer le salaire de leurs journalistes, comment leur demander d'assumer le coût de reportages à l'étranger? 

LA GRÈVE DES *FROS*, ABITIBI 1934

Alexis Lafleur-Paiement*

En 1993, le musicien engagé Richard Desjardins rappelle à notre mémoire collective la grève des *fros* qui s'est déroulée en juin 1934 à la mine Noranda en Abitibi. Depuis, les militant-es connaissent sa chanson emblématique, mais beaucoup moins l'histoire derrière. Un retour sur cette grève pionnière, courageuse et radicale s'impose afin de comprendre son importance pour le mouvement ouvrier. Par-delà sa féroce répression, l'action des *fros* demeure exemplaire.



Grévistes devant la Fonderie Horne, 1934. Photo: Bibliothèque et Archives Nationales du Québec

À partir de la fin du 19^e siècle, les régions du Témiscamingue puis de l'Abitibi sont progressivement développées. On tente d'y instaurer des communautés agricoles tout en exploitant les ressources naturelles, dont le bois et le minerai. En raison de la difficulté à cultiver des terres à cette latitude, de nombreux colons¹ finissent par travailler dans les chantiers forestiers et dans les mines. Les compagnies profitent de la complaisance des gouvernements et de la disponibilité de cette main-d'œuvre pour exploiter les ressources et la population, engrangeant d'énormes profits au passage. Malgré tout, le développement des mines d'or et de cuivre le long de la faille

de Cadillac nécessite toujours plus de bras et les compagnies font venir des mineurs d'Europe de l'Est par milliers au tournant des années 1930.

Dans ce contexte, la Noranda Mines Limited, une société appartenant à des investisseurs new-yorkais, fonde en 1926 la ville éponyme dédiée à l'extraction et à la transformation du cuivre. La ville est sous le contrôle total de l'entreprise grâce à un statut dérogatoire octroyé par le gouvernement. La mine et la fonderie Horne entrent en activité l'année suivante, entraînant une arrivée massive de travailleurs canadiens, finlandais, yougoslaves, polonais, russes et ukrainiens. Au début des années 1930, les

villes de Noranda et de Rouyn comptent plus de 5500 habitant-es, dont 1300 sont employé-es dans la mine. L'existence y est difficile, mais avec la Grande Dépression et le chômage qui perdurent, la compagnie se permet d'imposer ses conditions... du moins, jusqu'à l'arrivée du syndicat au début de l'année 1933.

LA MINE WORKERS' UNION ET LA GRÈVE DE 1934

À l'époque, les conditions sont particulièrement éprouvantes pour les mineurs qui travaillent six ou sept jours par semaine, 10 à 12 heures par jour, pour un salaire de 60 cents de l'heure. Les mineurs de fond sont exposés à la poussière de silice et au bruit, sans ventilation adéquate ni équipement de protection. Ils sortent détrempés du trou, «*et rentrer en habits mouillés, ce n'était pas drôle, surtout l'hiver quand il fallait traverser à pied le lac gelé, balayé par le vent, parce qu'il n'y avait pas de service d'autobus dans ce temps-là*»³. Quant aux travailleurs immigrants, d'Europe du Nord et de l'Est – les *fros*, une contraction du mot «*foreigners*» («étrangers») – ils sont à risque de se faire expulser du pays s'ils ne respectent pas les consignes de leurs patrons. C'est pourtant au sein de ces communautés migrantes, dont sont issus 50% des mineurs de Noranda, que se développent une conscience politique et une première activité syndicale. Plusieurs de ces travailleurs possèdent une expérience militante et savent que, malgré les menaces, c'est par l'action collective qu'ils ont une chance d'améliorer leur sort.

Un certain nombre de mineurs adhèrent à la Mine Workers' Union of Canada (MWUC) à partir de 1933. Ce syndicat, principalement implanté en Ontario, est affilié à la Workers' Unity League, une organisation communiste connue pour sa combativité. Le syndicat recrute principalement auprès des travailleurs étrangers, qui soit connaissent déjà l'organisation pour l'avoir côtoyée dans d'autres villes minières, soit y sont favorables en raison de leurs conditions exécrables. De plus, une partie des *fros* sont liés au Parti communiste du Canada, bien implanté dans la région de Noranda et qui encourage les initiatives du MWUC. Le syndicat organise les travailleurs en cellules, permettant d'éviter un démantèlement de tout le réseau en cas d'infiltration policière. Le 11 juin 1934, les mineurs présentent leurs demandes au patron de la mine, Harry Roscoe: ils veulent la reconnaissance de leur syndicat, la journée de huit heures de travail, une ventilation adéquate dans les tunnels et une augmentation de 6 cents de l'heure. Face à l'intransigeance de Roscoe, la grève est déclenchée le lendemain.

Plus de 300 mineurs de fond participent au débrayage, très majoritairement des Européens de l'Est, et bloquent l'entrée du puits avec l'aide de centaines de sympathisant-es. La compagnie, qui contrôle les autorités locales, maltraite les grévistes et fait emprisonner ceux qu'elle considère comme les meneurs. Roscoe refuse toute négociation par crainte de créer un précédent et fait appel à des briseurs de grève, en majorité canadiens-français. Les grévistes répondent par le «cloutage» des routes afin de crever les pneus des camions qui acheminent les *scabs* vers la mine. La stratégie patronale se fonde à la fois sur la répression et la division des travailleurs, avec un usage retors des fractures raciales et de la peur du communisme chez les Canadiens. Enfin, on mise sur la pauvreté généralisée pour monter les ouvriers dans le besoin les uns contre les autres. Ces stratagèmes portent fruit et la grève prend fin le 22 juin 1934. Plusieurs dizaines de mineurs sont condamnés à des peines de prison, d'autres sont expulsés du Canada dans les semaines qui suivent. À la fin de l'été 1934, la moitié



Grévistes devant la Fonderie Horne, 1934. Photo: Bibliothèque et Archives Nationales du Québec

des travailleurs étrangers de la mine ont été licenciés en raison de leur activité syndicale, soit plus de 350 personnes.

« REPRENDRE NOTRE PLACE DANS LA LUTTE DES CLASSES »⁴

La répression brutale de la grève des *fros* a porté un dur coup au mouvement syndical et socialiste des années 1930 et 1940, d'autant qu'elle était couplée à une diabolisation patronale et ecclésiastique des idées progressistes. Pourtant, cette grève a permis au moins deux avancées notables. D'abord, les conditions des mineurs ont été peu à peu améliorées durant les années suivantes, sous la menace persistante d'un nouveau débrayage. Ensuite, cette expérience de lutte a fourni un modèle pour l'organisation politique dans les milieux de travail, repris par les communistes et d'autres lors de différents conflits, dont les grèves du textile en 1937 et en 1946, ou lors des grèves de l'amiante en 1949, de Louiseville en 1952 et de Murdochville en 1957. Sans prétendre à un rôle constitutif de la grève des *fros*, on ne peut nier son importance dans l'élaboration d'une stratégie syndicale offensive, et ce, malgré la «grande noirceur» québécoise.

Plus qu'une mise en garde contre la division qu'entraîne le racisme ou qu'un simple épisode de notre histoire, la grève des *fros* nous rappelle l'importance du rapport de force lorsque vient le temps de lutter pour nos droits et le rôle que doit jouer la politique dans les conflits de travail. L'amélioration de nos conditions et, à terme, l'instauration d'une société égalitaire dépendent de notre capacité collective à nous imposer face aux capitalistes. La grève de 1934 n'a pas été immédiatement victorieuse. «Ça été joliment dur pour ces

gens-là parce que c'était une grève illégale et inorganisée, on va dire. Et puis ces gens-là n'ont certainement pas eu le mérite, le crédit qu'ils auraient dû avoir de cette grève-là.»⁵ Mais les *fros* ont laissé en héritage de meilleures conditions pour tous les mineurs, ainsi qu'une ambition et une détermination à changer radicalement le monde. À nous de prendre le relais contre la fonderie Horne⁶ et toutes les grandes industries capitalistes qui détruisent nos vies. **ab**

1. Membre du collectif Archives Révolutionnaires (archivesrevolutionnaires.com).

2. Le masculin est employé pour référer à certains corps de métier réservés aux hommes à l'époque, dont les bûcherons et les mineurs.

3. L., mineur à Noranda, cité par DUMAS, Evelyn. *Dans le sommeil de nos os*, Montréal, Leméac, 1971, page 27.

4. Message collectif de 15 grévistes, adressé à leurs camarades, lors de leur libération de la prison de Bordeaux après deux années d'enfermement, en juin 1936.

5. Entrevue réalisée en 1976 avec Rémi Jodouin, mineur et syndicaliste abitibien.

6. Pour connaître les malversations de la Noranda Mines Limited (achetée en 2006 par Xstrata, puis en 2013 par Glencore) et de la fonderie Horne, on consultera le récent ouvrage de CÉRÉ, Pierre. *Voyage au bout de la mine. Le scandale de la fonderie Horne*, Montréal, Écosociété, 2023.

ROUYN-NORANDA VS. GLENCORE : « ÇA CONCERNE TOUT LE MONDE »

Gabrielle I. Falardeau, citoyenne de Rouyn-Noranda et militante pour la justice climatique et sociale

Le 26 août 2023, 900 personnes se mettent en marche au centre-ville de Rouyn-Noranda. Il fait plein soleil, l'ambiance est à la fête, mais l'indignation demeure au rendez-vous, comme en témoignent les slogans repris en chœur par la foule. Dans le dernier droit, avançant de pied ferme vers l'imposante silhouette de la Fonderie Horne, on scande sans relâche : « *Nos vies, nos vies, valent plus que leurs profits !* »

Pour Jennifer Ricard-Turcotte, l'une des organisatrices de l'événement, c'est mission accomplie. La coalition de groupes militants à l'origine de la mobilisation a réussi à faire crier haut et fort par la population la rumeur qui circulait entre les branches et les micro-particules d'arsenic depuis le printemps : « *Yen a pas, d'acceptabilité sociale.* »

« C'EST PAS VRAI QU'ON VA SE TAIRE »

Retour à l'automne 2022. En pleine campagne électorale, François Legault se présente à Rouyn-Noranda. Le climat social est tendu. Les mois précédents ont été fastes en révélations scandaleuses concernant les impacts des activités de la Fonderie Horne sur la santé des citoyennes et des citoyens. La population est inquiète et réclame des changements. En point de presse concernant les cibles de l'usine pour la réduction de ses émissions d'arsenic et de métaux lourds, le premier ministre déclare : « *C'est pas à moi de prendre la décision, c'est à la population de Rouyn-Noranda* ». Lesdites cibles prévoient une diminution des émissions d'arsenic de la Fonderie Horne pour atteindre une concentration maximale de 15 nanogrammes par mètre cube d'air d'ici 2028, soit cinq fois plus que la norme québécoise de 3 ng/m³, sans délai imposé pour atteindre cette norme, et avec des dépassements allant jusqu'à 22 fois la quantité permise dans les premières années. Ce plan, qui fait l'objet d'une consultation publique, est majoritairement rejeté par les personnes répondantes. Le message paraît clair : les objectifs sont insuffisants.

Pourtant, le 16 mars 2023, la nouvelle entente ministérielle annoncée entre le

gouvernement du Québec et la Fonderie Horne reprend très exactement ces cibles, assorties de la création d'une zone tampon nécessitant la relocalisation d'environ 200 ménages et la mise à terre de 80 bâtiments dans le rayon le plus rapproché de la fonderie. Sur ce projet, la population n'a jamais eu son mot à dire. À ce jour, le processus de relocalisation et d'indemnisation demeure flou pour les personnes concernées, à qui on refuse une place à la table de négociations. Pourtant, les conséquences potentielles sur le tissu social et sur la précarité des citoyen·nes sont nombreuses. En pleine crise du logement, on s'apprête à relocaliser les gens d'un quartier riche d'histoire, de culture et d'entraide, mais aussi marqué par de nombreux problèmes sociaux. Au vu du prix des loyers actuels, ces derniers ne peuvent que se retrouver en HLM.

Johanne Alarie, une organisatrice locale, résume le contexte de mobilisation du 26 août : « *La marche, c'était vraiment pour dire qu'on n'accepte pas l'autorisation ministérielle. C'est pas vrai qu'on va se taire pendant cinq ans, qu'on va arrêter de bouger. Ya des choses qu'on veut qui restent, mais c'est insuffisant, ça va pas assez vite. Quinze nanogrammes, on a dit que c'était ok pour la première année, that's it, pas dans cinq ans.* »

UNE MOBILISATION PAS COMME LES AUTRES

Dès le mois de juillet, les organisateurices de la marche commencent à se rencontrer chaque semaine. Cinq comités et des dizaines de citoyen·nes prennent part aux

préparatifs de la marche du 26 août et des activités qui l'entourent. S'ajoutent à cela des membres de collectifs citoyens engagés pour la justice environnementale venant de partout au Québec. Pour les personnes organisatrices interrogées, la présence de ces nouvelles voix a eu des effets très bénéfiques. Elle a permis de donner à la lutte une ampleur nationale, de revalider l'indignation des groupes locaux, de tisser des liens humains et de partager des expertises nouvelles : « *Le non-respect des normes, ça concerne tout le Québec. Les gens sont venus en support à Rouyn-Noranda, mais aussi parce qu'ils se sentent concernés. On a pu sensibiliser de nouveaux porteurs de dossier ailleurs au Québec qui comprennent notre situation* », exprime Johanne Alarie.

Cette mise en relation a été grandement facilitée par le Campement d'autodéfense populaire, qui a organisé une série d'activités dans les jours entourant la marche. Le comité a invité les gens à camper sur les lieux de la future zone tampon grâce à la complicité de propriétaires et de locataires qui ont prêté leur terrain. Visites guidées du quartier Notre-Dame, quiz post-ironique sur Glencore, repas communautaires et assemblées démocratiques ont donné l'occasion aux personnes réunies d'échanger sur de nouveaux moyens de résistance et d'action directe, qui se sont concrétisés de plusieurs façons pendant la fin de semaine. Si l'ambiance est demeurée plutôt bon enfant malgré le sérieux des discussions, Glencore n'entendait pas à rire. La multinationale avait engagé une agence de sécurité dont la présence s'est fait sentir toute la fin de semaine : « *Tous*



Photo : Williams Nourry

nos mouvements étaient documentés», témoigne Samuel Touchette, membre du comité. Plusieurs personnes campeuses ont également témoigné d'actes d'intimidation de la part de personnes dont l'identité demeure inconnue, et qui leur ont fait subir les sons de klaxon et d'insultes tard dans la nuit. Comme le dit Johanne Alarie: «*On s'attaque à un monstre*». Face à ce constat, le comité n'entend pas lâcher prise: «*À un moment donné, ça suffit les actions qui sont symboliques qui en appellent à la bonne foi, on les a toutes faites. Maintenant, il faut avoir un effet concret sur la compagnie, se mettre devant la machine pour l'arrêter*», déclare Frédérique Godefroid.

ET LA SUITE ?

Le 27 août, le député caquiste Daniel Bernard publiait sur sa page Facebook une vidéo affirmant sa grande satisfaction par rapport à la gestion du dossier de la Fonderie Horne. Au conseil municipal suivant, la mairesse Diane Dallaire se montrait à son tour aveugle au mouvement social ayant pris forme dans les rues de sa ville et réitérait son accord avec l'autorisation ministérielle en ajoutant: «*aucun nouvel élément ne justifie de changer notre position*». Venu-es dénoncer cette inaction décomplexée dans une séance du conseil qui s'est soldée par le retrait de la mairesse,

au bord des larmes, le lundi 25 septembre, les citoyennes et les citoyens présent-es ont été dépeint-es dans les médias comme des «*adversaires*» et des «*opposant-es*». Pour les militant-es interrogé-es, cette victimisation des élu-es doublée d'un confinement des groupes militants au rôle de bourreaux s'avère problématique. «*C'est ça le défi, c'est de pas se faire camper dans le rôle des madames fâchées, qui sont jamais contentes, mais continuer d'escalader, d'augmenter les moyens de pression*», dit Isabelle Fortin-Rondeau. «*Ça m'a profondément heurtée de nous faire dire qu'on faisait une campagne de salissage envers la ville, je trouve que c'est d'un affront. On sait que le conseil municipal travaille super fort, mais ils travaillent fort à mettre en place toutes sortes de comités, de mécanismes pour qu'on s'adapte à quelque chose qu'on a refusé*», ajoute Jennifer Ricard-Turcotte. Pourtant, c'est précisément l'attachement à leur communauté, la conviction de vivre dans un lieu de beauté et la volonté de le préserver qui motivent ces femmes à prendre la parole.

Le traitement médiatique de la dernière année a laissé croire à un clivage profond au sein de la population de Rouyn-Noranda. Pourtant, sur le terrain, même au-delà des cercles militants, même chez celles et ceux qui le disent à voix basse

pour protéger leurs salaires, un consensus semble se répandre: la Fonderie doit prendre ses responsabilités. À mon sens, le véritable clivage s'opère plutôt entre la population générale et les institutions politiques prônant le statu quo et la tradition mercantile à laquelle la ville est soumise depuis sa naissance. Dans ce contexte d'apparence stagnante, la mobilisation du 26 août a tout de même insufflé de l'espoir. La lutte pour la qualité de l'air gagne en visibilité, entre autres grâce au mouvement national de Mères au front, qui en a fait son principal cheval de bataille. Pour les personnes organisatrices, les mois à venir devront être consacrés au maintien des liens et à un soutien mutuel des luttes à travers la province. «*On a collectivement refusé cette autorisation-là, on n'y consent pas. Il en va de notre dignité collective de résister*», dit Jennifer Ricard-Turcotte. Qu'il en soit ainsi. 

POUR LA DÉFENSE DE NOS ESPACES VERTS

Texte et photo de Valérie Beauchamp

Depuis 2016, le collectif citoyen Mobilisation 6600 lutte contre la destruction d'un espace vert dans l'Est de Montréal par plusieurs projets de développement industriel. En plus d'être menacé par les ambitions d'agrandissement du boulevard L'Assomption par le ministère des Transports du Québec, ce territoire boisé a été acheté par Ray-Mont

Logistiques, une compagnie spécialisée en transbordement, qui souhaite y aménager un terminal de conteneurs. Dans un quartier affecté par les îlots de chaleur et par les effets néfastes de la circulation autour du port de Montréal, la destruction de cet espace est un exemple concret de la primauté de la logique capitaliste sur

l'environnement et la santé des populations. En octobre 2023, le groupe a mobilisé la population locale ainsi que ses alliés pour planter des arbres sur une partie de ce territoire à sauver. La journée fut un vif succès et la mobilisation se poursuit pour préserver cet espace vert, essentiel à la qualité de vie du quartier.





PLAN FÉDÉRAL DE DÉCARBONATION DE L'ÉCONOMIE UN ÉCHEC ANNONCÉ

Colin Pratte, chercheur à l'IRIS

Le plus récent plan de transition du gouvernement fédéral présenté lors du budget de mars 2023 illustre clairement la crise du modèle de développement dominant. La bêtise des mesures annoncées est le reflet d'une classe politique indifférente et incapable de sortir du néolibéralisme et du capitalisme fossile qui sont pourtant à l'origine de l'effondrement écologique de nos sociétés.

Dans les 20 dernières années, chaque nouvelle unité d'énergie renouvelable produite au Canada a été accompagnée par treize unités additionnelles d'énergies fossiles. Les 20 prochaines années s'annoncent comme une vaste répétition de cette catastrophe, la Régie de l'énergie du Canada estimant que la production de gaz naturel et de pétrole augmentera toutes deux de 20% d'ici 2040. En dépit de ces faits, tant les décideurs publics que privés se réclament d'une transition énergétique, dont on annonce ad nauseam la mise en œuvre, même à l'occasion d'une approbation d'un énième projet d'infrastructure fossile qu'on présentera sans sourciller comme vert et durable.

LE NÉOLIBÉRALISME CONTRE LA TRANSITION

Le plan de transition énergétique annoncé par Ottawa est accompagné d'une enveloppe de 80 milliards \$ sur 10 ans. Ce fonds sera essentiellement transformé en subventions publiques versées à des entreprises privées pour les inciter à investir dans des projets de transition énergétique. Outre la notion large de transition énergétique mise de l'avant dans ce plan – des projets d'exploitation de gaz naturel et d'énergie nucléaire pourront bénéficier de subventions –, cette approche trahit un État dépendant de capitaux privés pour mettre en œuvre les grands chantiers à accomplir.

Dans les années 1970, le taux d'imposition fédérale statutaire des entreprises avoisinait 40%, alors qu'il n'est plus que de 15% aujourd'hui. Que s'est-il passé? L'évitement fiscal par les multinationales est devenu

une pratique endémique, ce à quoi les gouvernements ont répondu en abaissant le taux d'imposition des entreprises pour «compétitionner» avec les paradis fiscaux. Une course fiscale vers le bas s'est jouée à travers la planète, avec pour conséquence que la moyenne mondiale des taux d'imposition des entreprises est passée de 49% à 24% entre 1985 et 2018.

Après des décennies de pertes fiscales additionnées à travers le monde, un budget fédéral canadien typique des budgets des pays de l'OCDE peut candidement affirmer en 2023: «*Des milliers de milliards de dollars en capital privé attendent d'être dépensés en vue de bâtir l'économie propre mondiale*». Le retournement discursif ne surprend pas, mais est tout de même saisissant. Plutôt qu'une catastrophe issue d'une déréglementation fiscale historique, on présente ces sommes comme une opportunité d'affaires pour une société dont l'économie sale sera magiquement lavée par des capitaux privés. Évidemment, sous cette rhétorique, l'option d'enfin imposer comme il se doit ces «milliards de milliards de dollars» est évacuée de facto.

Face à de graves crises que traversent les sociétés actuelles (comme le péril écologique), les pertes fiscales cumulées se révèlent particulièrement préjudiciables, l'État ne disposant plus que de deux options pour surmonter la crise: s'endetter massivement auprès d'institutions financières qu'ils n'imposent presque plus et affronter les discours de la droite économique condamnant les déficits publics, ou prévoir un bouquet de subventions stimulant l'investissement de capitaux privés pour compenser l'insuffisance des

capitaux publics. Le plus récent plan de transition du gouvernement fédéral favorise principalement la seconde approche, dont le désavantage majeur est celui de devoir apparaître rentable aux yeux du privé, alors que l'exigence de profits est précisément ce qui a contribué à l'abîme écologique dans lequel nous nous trouvons.

Toute analyse sérieuse à propos de l'économie politique de la transition écologique parvient à la conclusion que la transition à accomplir ne sera pas rentable d'un point de vue financier. Au contraire, elle impliquera la dévalorisation massive de capitaux et d'infrastructures, appelés à devenir des actifs dits «irré récupérables» ou «échoués». Une grande partie des infrastructures fossiles, par exemple, devront être fermées avant leur terme initialement prévu. Les théories économiques de la transition énergétique qualifient ces actifs d'«irré récupérables», puisque n'ayant plus aucune utilité dans un monde postfossile. On estime à cet égard que le Canada est le 5^e pays du monde sujet aux plus importantes pertes de capitaux découlant de la transition énergétique, derrière le Royaume-Uni, la Chine, la Russie et les États-Unis. Or, c'est précisément à cette dévalorisation annoncée à laquelle les grandes entreprises détentrices d'actifs fossiles résistent.

Malheureusement, leur lobbyisme et leur intrusion dans la sphère politique portent fruit. En témoigne le plan de transition fédéral, dont le quart des 80 milliards de dollars est destiné à financer des projets de capture et stockage de carbone installés sur les lieux d'extraction et de raffinage des énergies fossiles. Alors que les

mérites de ces technologies sont largement surestimés (en 2022, elles sont parvenues à dévier de l'atmosphère plus ou moins 0,1% des GES mondiaux), elles auront pour effet de prolonger la durée de vie des infrastructures fossiles canadiennes et repousser leur dévalorisation inéluctable.

LA PLANIFICATION DÉMOCRATIQUE ET ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE

L'histoire du capitalisme est une histoire de dépossession, et la mouture actuelle de la transition écologique à la sauce néolibérale se présente comme un nouveau chapitre de cette histoire. Par exemple, la ruée du secteur privé subventionné vers les minéraux critiques et stratégiques, qui vise à électrifier un système de production et de consommation infernal, signifie plus d'appropriations de terres habitées par les populations rurales et autochtones du monde, plus de destruction d'écosystèmes et d'habitats, et ce, pour un résultat pas plus durable étant donné la rareté des ressources minières du monde et le caractère hautement destructeur et polluant de leur extraction.

À l'encontre de cette trajectoire mise de l'avant par les élites extractivistes et financières, soutenues par les pouvoirs publics, les mouvements social et

écologiste débattent tous des moyens et des institutions en mesure d'accomplir une autolimitation des sociétés. Différents modèles, comme la décroissance, l'écosocialisme, l'écoanarchisme, le communisme, la biorégion, etc., sont mis de l'avant pour tenter d'articuler les enjeux de justice sociale aux impératifs de viabilité écologique. Ces contre-modèles au capitalisme et à l'impérialisme portent tous à divers degrés une forme ou une autre de planification de l'économie, où les leviers économiques à l'origine des grands secteurs de production et de consommation de nos sociétés deviendraient l'objet d'une délibération démocratique ayant pour visée première le bien commun viable plutôt que le profit privé.

À l'heure actuelle, la seule planification de l'économie qui prévaut en est une antidémocratique, où tous et toutes sont placés devant le fait accompli de systèmes de production et de consommation issus d'une lutte permanente que se livrent de grands oligopoles déréglementés pour plus de gains. En découlent des logiques banalisées d'obsolescence, le triomphe de l'usage unique, des marchandises toujours plus complexes, mais néanmoins inutiles, une mondialisation superflue des chaînes de production, bref, un vaste gaspillage à

l'origine de plusieurs des maux écologiques contemporains, sans parler de l'exploitation inique de travailleurs et travailleuses réduits à des ressources humaines interchangeables.

En somme, le plan fédéral de transition énergétique et de décarbonation, qui propose ni plus ni moins qu'une privatisation de la transition, s'inscrit en parfaite continuité avec la logique néolibérale dominante. On ne peut toutefois reprocher au budget de manquer de transparence idéologique lorsqu'on lit certains passages de ses 290 pages, dont celui-ci: «pour exploiter pleinement le potentiel du pays en minéraux critiques, le gouvernement fédéral doit veiller à mettre en place un cadre qui accélérera l'investissement privé». En laissant les rênes de l'économie entre les mains des forces du marché et de ses grandes entreprises, les politiques publiques fédérales vont contribuer à un échec écologique prévisible, que le vernis vert tout à fait craqué du gouvernement Trudeau et de ses successeurs pourra de moins en moins camoufler. 

Photo: Jim Choate (CC BY-NC 2.0)



BRUNO MARCHAND ET LE PIÈGE DE L'EXTRÊME CENTRE

Jackie Smith, cheffe de Transition Québec et conseillère municipale de Limoilou

Bruno Marchand a créé la surprise en devenant maire de Québec le 7 novembre 2021. Se présentant comme centriste lors de la campagne électorale, il séduit une partie de l'électorat progressiste par sa personnalité. Or, depuis qu'il est au pouvoir, ce dernier essuie de vives critiques sur son aile gauche.

La victoire de Bruno Marchand est en partie due au contexte lui ayant permis de récupérer l'électorat progressiste des quartiers centraux, apeuré par l'idée qu'une division du vote puisse porter la droite populiste de Jean-François Gosselin et Québec 21 au pouvoir. Si Marchand a su rallier ces votes pour ravir la mairie en extremis, c'est en raison de ses qualités indéniables de communicateur.

En effet, dès les premières semaines suivant son élection, il se construit une image attractive avec sa verve et ses fameux souliers de course. À l'extérieur des frontières de sa municipalité, on le considère comme un maire actif, issu d'une nouvelle génération d'acteur·trices municipaux·ales. Cependant, la première moitié de son mandat nous aura rappelé qu'au-delà de l'image, Bruno Marchand est un maire sans expérience politique qui joue souvent ses cartes de façon malhabile.

L'inexpérience n'est pas réprimandable en soi, mais elle pèse lourd lorsqu'on manie avec plus d'aisance l'art oratoire que l'art de faire cheminer un dossier et qu'on maîtrise davantage le discours que les sujets dont on se fait le porteur. Les incohérences qui en résultent sur le terrain et l'absence de gestes concrets pour appuyer les valeurs qu'on expose irritent les acteur·trices concerné·es dont les attentes sont déçues.

L'EXTRÊME CENTRE

Le maire Marchand est entré en poste en promettant, comme d'autres avant lui, de faire la politique autrement. Grandement influencé par le discours classique de l'extrême centre accédant au pouvoir, il

se présente comme un homme d'action qui n'aime pas les joutes partisans ni les idéologies et qui préfère le consensus. Minoritaire en début de mandat, il joue la carte de la collaboration avec des partis d'opposition disloqués ou affaiblis par la perte de leurs leaders. Il promet de faire avancer les dossiers par la coopération et une complicité qu'il saura faire émaner entre tous les acteur·trices de la scène municipale. Sans surprise, la lune de miel annoncée au conseil municipal ne verra jamais vraiment le jour.

Rapidement, les écologistes se retrouvent confronté·es à l'une des conséquences agaçantes de cette volonté des centristes de jouer la modération et se placer entre deux camps, c'est-à-dire l'incapacité de trancher ou de dire les choses telles qu'elles sont. Pour froisser le moins de gens possible, mieux vaut se taire que de prendre des positions fermes dans des dossiers chauds. Cette stratégie relève soit d'un cynisme malhonnête, soit d'un aveu que les dossiers ne sont pas encore maîtrisés.

Par exemple, l'incapacité du maire à se prononcer à propos du troisième lien, malgré la clarté de la littérature scientifique sur les effets néfastes sur l'environnement et les milieux de vie d'un tel projet d'infrastructure, en a déçu plus d'un. Dans un même ordre d'idées, nous l'avons entendu parler des deux côtés de la bouche en faisant la promotion du tramway, des pistes cyclables et du verdissement tout en se défendant de vouloir diminuer l'espace réservé à l'automobile.

Avec le dossier de la qualité de l'air, on constate que la rhétorique de

l'inclusion de tous les partenaires dans l'élaboration de solutions le mène surtout à établir des relations fort questionnables. Sa proximité affichée avec le PDG du Port de Québec a de quoi faire sourcilier les militant·es qui sont confronté·es à ce personnage depuis plus d'une décennie. Entendre Bruno Marchand, un maire soi-disant environnementaliste, faire des points de presse au côté de ce PDG pour discuter de qualité de l'air sur un ton bon enfant laisse évidemment perplexe. Le Port nous a habitué·es au déploiement de tout un arsenal de stratégies pour se défaire de ses responsabilités dans la pollution de notre air et défendre les intérêts des grandes compagnies minières.

L'INACTION

Cette difficulté à trancher, à être cohérent et à mettre son poing sur la table lorsque nécessaire et cette confiance amicale presque naïve qu'il accorde à des acteur·trices dont le travail est de défendre des intérêts privés s'opposant à ceux de la population sont les mêmes attitudes qui ont probablement nui à sa capacité de livrer du concret. En effet, sans devenir un·e potentat·e, un·e maire·esse qui a promis de faire bouger les choses a le devoir de s'imposer au sein de sa fonction municipale, sans avoir peur de froisser certains égos. Lorsqu'on a l'ambition de changer les choses et qu'on demande à la population de nous en accorder la légitimité, il faut avoir confiance en nos idées et maîtriser suffisamment nos sujets afin d'établir des lignes politiques claires et bien comprises, qui percolent à l'interne. Sans quoi, les citoyen·nes se retrouvent témoins d'une

véritable dichotomie entre ce qui sort de la bouche de l'élu·e et ce que la Ville fait, ou ne fait pas, sur le terrain.

Les premiers mois du mandat de Bruno Marchand ont donc laissé l'impression d'un maire qui n'était pas prêt à exercer ses responsabilités. Au-delà des slogans, nous n'avions pas affaire à un programme mûrement réfléchi par des militant·es de longue date sur les enjeux de l'écologie et de la justice sociale. Nous avons devant nous un maire ayant de la difficulté à s'imposer comme leader, maîtrisant mal les dossiers majeurs et ayant une propension à faire confiance à des acteur·trices beaucoup plus expérimenté·es, déjà confortablement installés dans les rouages d'un système qu'on doit travailler à déconstruire pour qu'une véritable transition écologique et sociale se mette en branle. Son penchant naturel pour la politique de l'extrême centre l'a finalement mené à trop de mollesse et d'incohérence, et à l'image d'un politicien qui parle beaucoup et qui agit peu.

L'ÉLECTROCHOC

Décevant dans le dossier du tramway et du transport actif et collectif, du logement et de l'itinérance, du droit de manifester ou de la protection des milieux naturels... Le ton de l'opposition a monté. Nous l'avons attaqué sur sa gauche aux côtés des acteurs du communautaire, des groupes environnementalistes et des collectifs de défense des droits. Le maire a démontré qu'une fois échaudé, sa réplique pouvait le faire mal paraître et le placer devant ses contradictions. Il était alors atteint dans ce qu'il a de plus précieux et ce qui lui a permis d'accéder au pouvoir : son image.

Cette offensive menée par plus progressistes que lui a porté ses fruits. À l'aube du mi-mandat, des initiatives sur la mobilité active se concrétisent, une vision sur l'itinérance s'élabore et des politiques sur le logement et un plan d'action sur la qualité de l'air viennent tout juste d'être déposés. Nous sommes loin de la coupe aux lèvres, mais il y a là des bases qui sont enfin posées et sur lesquelles la gauche pourra construire afin de voir émerger la ville qu'elle imagine.



Illustration : Elisabeth Doyon

Avec cette deuxième moitié de mandat qui commence, est-ce que le maire Marchand réussira à nouveau à rallier suffisamment de progressistes sans s'aliéner son électorat de centre droit? Pour notre part, nous ne souffrons pas de ce dilemme des partis qui visent le centre et qui se retrouvent pris entre l'arbre et l'écorce. Notre projet repose sur un programme cohérent et sans ambiguïté, fondé sur l'expérience militante et une bonne connaissance des enjeux actuels. Avec une seule élue, nous faisons des gains. Nos idées, d'abord balayées du revers de la main, finissent par ressurgir dans les initiatives de la Ville et des concepts tels que l'écofiscalité, que nous étions seul-es

à promouvoir, sont maintenant défendues par nos collègues.

À tous les partis municipalistes et écologistes qui émergent aux quatre coins du territoire, ne vous laissez pas décourager par la puissance apparente de vos adversaires et de la position précaire que vous semblez occuper sur l'échiquier politique. Ce sont d'abord nos gains politiques qui comptent, pas le pouvoir en soi. Et en misant sur nos forces, ces gains finissent par arriver.

ÉLUES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

QUELLE ÉGALITÉ POLITIQUE ?

Diane Lamoureux, politologue

Les femmes représentent actuellement 46 % de la députation à l'Assemblée nationale du Québec. On pourrait s'en réjouir et penser que l'égalité dans la représentation est atteinte. Cependant, dans ce domaine comme dans d'autres, les chiffres sont trompeurs et font état d'une égalité de façade construite sur des sables mouvants.

En effet, d'une élection à l'autre, le nombre de femmes connaît des mouvements contradictoires: il baisse de 2003 à 2007 et encore une fois en 2014; nous ne sommes donc pas à l'abri des reculs. De plus, le nombre de femmes ne dit rien sur leur influence politique: qui détient les postes de pouvoir dans le cabinet? Quelle part du budget de l'État revient à des ministères dirigés par des femmes?

LA VOLONTÉ DES PARTIS POLITIQUES

En l'absence de législation contraignante ou même incitative, les partis politiques doivent eux-mêmes se doter de règles internes, car c'est principalement par le biais d'un parti politique que les femmes (et les hommes) parviennent à se faire élire. En ce domaine, on peut dire que pour les partis politiques, on assiste plus à des vœux pieux qu'à des règles contraignantes. Avec des résultats parfois surprenants. Le seul parti qui prône l'égalité dans les candidatures, Québec solidaire, n'a que le tiers de femmes dans sa députation, le PQ n'en compte aucune, alors que la CAQ en compte 64% et le PLQ 58%.

Si l'on prend en considération les dernières élections générales au Québec, le nombre de femmes candidates a été très élevé. La CAQ, dont les investitures dans les circonscriptions dépendent du chef, a choisi de présenter un grand nombre de femmes et plusieurs ont été élues, le parti ayant raflé un nombre considérable de sièges. Dans les autres partis, ce sont plutôt les militant-es dans les circonscriptions (au PLQ, il peut y avoir parachutage) qui choisissent les candidatures. Au PQ, on a préféré miser sur les députés sortants et sur le nouveau

chef, ce qui donne le résultat que l'on sait. Dans les partielles qui ont suivi l'élection générale, QS a choisi de présenter deux hommes, malgré le déséquilibre sexué dans sa députation.

En fait, les partis politiques disposent d'outils pour déterminer les circonscriptions gagnables. Ils ne sont pas infailibles, mais donnent une bonne indication. Longtemps, la tendance dominante a été de confiner les candidates aux circonscriptions perdues d'avance ou à celles où uniquement des femmes se présentaient. Ce n'est manifestement plus le cas. Mais viser l'égalité numérique dans la députation implique à la fois de déterminer les circonscriptions gagnables et de s'assurer que les femmes y sont présentées à égalité, ce qui ne dépend pas de la direction des partis (sauf à la CAQ), mais des associations de circonscriptions. D'où l'extrême volatilité des résultats.

Force est de constater que si, sur le plan des principes, les partis politiques semblent beaucoup moins frileux à présenter des candidates susceptibles de remporter leur circonscription, il n'en va pas de même en ce qui concerne les directions de parti: les deux seules femmes ayant été cheffes d'un parti politique représenté à l'Assemblée nationale ont été victimes d'une forte contestation de leur leadership, qu'il s'agisse de Dominique Anglade au PLQ ou de Pauline Marois au PQ. À Québec solidaire, lors de la dernière campagne électorale, le porte-parole masculin a été nettement plus mis en évidence que la porte-parole féminine. Quant à la CAQ, son chef fait preuve d'une condescendance paternaliste digne d'une époque préféministe.

LE MODE DE SCRUTIN

Le mode de scrutin joue également un rôle dans le pourcentage de femmes élues. Avec le mode de scrutin uninominal à un tour, ce n'est pas vraiment une élection générale qui se joue, mais 125 élections partielles. Si ce mode de scrutin est relativement fonctionnel dans une situation de bipartisme, ce n'est pas du tout le cas lorsqu'il y a plusieurs partis en lice. On l'a vu lors des dernières élections où un parti a obtenu plus de 70% des sièges tout en ne récoltant que 40% du vote.

Les scrutins proportionnels permettent aux appareils des partis d'intervenir directement sur la composition genrée des candidatures puisqu'ils font appel à des listes nationales ou régionales. Cependant, ce n'est que sur les listes qu'ils peuvent établir un principe d'égalité de genre dans les candidatures et non sur l'ensemble des candidatures. Dans un tel contexte, il serait possible d'envisager les listes de candidatures comme un correctif et permettre de compléter aux inégalités dans la députation par comté en présentant par exemple plus de candidatures féminines en position éligible sur les listes soumises à la proportionnelle.

Mais il est évident que la réforme du mode de scrutin dans un sens plus proportionnel n'est pas pour demain, tous les partis ayant été au gouvernement au cours des 30 dernières années nous ayant habitués à des volte-face sur cette question une fois qu'ils sont parvenus au pouvoir en profitant des distorsions inhérentes au mode de scrutin actuel, surtout en contexte multipartiste.

L'ÉGALITÉ NUMÉRIQUE EST-ELLE SUFFISANTE ?

La question de l'égalité entre les hommes et les femmes semble être passée dans les mœurs lors de la présentation des équipes ministérielles tant à Québec qu'à Ottawa, du moins lors de la formation du premier cabinet d'une législature. C'est beaucoup moins évident lorsqu'il y a des remaniements ministériels.

Si à Ottawa on peut noter que certaines femmes jouissent d'une grande influence avec Chrystia Freeland aux Finances, Mélanie Joly aux Affaires étrangères ou Anita Anand à la Défense, la situation semble être sensiblement différente à Québec. L'économie, les finances, la santé, l'éducation, ces ministères sont tous dirigés par des hommes et accaparent une grande part du budget du Québec. Mais là encore, la situation est fragile et dépend en grande partie de la volonté politique des premiers ministres, ce qui ne garantit aucune pérennité dans le temps ou en cas de changement de parti ou même de chef de parti au pouvoir.

Cela montre que la parité est loin d'être atteinte ou même souhaitée dans les cercles gouvernementaux. Cela montre aussi que les chiffres peuvent s'avérer trompeurs et que l'on doit se préoccuper autant de la quantité que de la qualité.

DES SOLUTIONS ?

Au cours des multiples débats concernant la réforme du mode de scrutin, de nombreuses pistes de solution ont été esquissées par les féministes. Celles-ci tournent autour de l'obligation de résultat faite aux partis: il s'agit moins de déterminer uniquement l'égalité dans la présentation de candidatures que de récompenser ou de sanctionner les partis qui se trouvent ou non dans la zone paritaire en ce qui concerne le nombre de personnes élues. Une telle obligation pourrait tout à fait être inscrite dans la loi électorale et assortie soit de récompenses, soit de sanctions en ce qui concerne le financement public des partis politiques. Elle aurait pour effet d'encourager les partis politiques à pérenniser des habitus égalitaires.

Mais il faudrait aller plus loin si l'on veut atteindre l'égalité de genre en politique. Le harcèlement sexiste ou hétérosexiste envers les élu-es devrait être passible de sanctions, qu'il émane de collègues ou d'électeurs ou électrices. C'est un motif évoqué par plusieurs femmes pour expliquer qu'elles quittent la politique. Il serait également possible d'intervenir législativement pour garantir une zone paritaire dans la gestion du budget de l'État.

Surtout, il faudrait que «l'égalité entre les femmes et les hommes» ne soit pas un principe creux que l'on brandit lorsqu'on veut se faire du capital politique et devienne une préoccupation réelle de tous les instants tant en ce qui concerne les postes de responsabilités que les rémunérations. Pour l'instant, nous sommes loin du compte. 

Monument en hommage aux femmes en politique par Jules Lasalle en face de l'Assemblée nationale. Photo: Paul VanDerWerf (CC BY 2.0)





LES ŒILLÈRES DES CÉLÈBRES CINQ

Kharoll-Ann Souffrant

En Amérique du Nord, plusieurs femmes blanches de la première vague du féminisme ont perverti les idéaux de cette lutte au détriment de femmes autochtones, racisées et/ou en situation de handicap.



Illustration : Elisabeth Doyon

Elles sont présentées par le Musée canadien pour les droits de la personne comme étant « [c]inq femmes que tout le monde au Canada devrait connaître. » Le Gouvernement du Canada insiste sur l'importance de rendre « hommage à [leur] bravoure et à [leur] détermination ». Ces « Cinq femmes célèbres » sont Emily Murphy, Henrietta Muir Edwards, Nellie McClung, Louise McKinney et Irene Parlby. Elles sont, tour à tour, militantes féministes, écrivaines, journalistes et politiciennes, et ont principalement œuvré en Alberta.

Les Célèbres cinq sont les figures les plus (re)connues de la « première vague » du mouvement féministe canadien. En Amérique du Nord, cette « vague », que l'on situe vers le milieu du 19^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle, est caractérisée par une préoccupation prépondérante pour la question du suffrage, d'où l'appellation « suffragettes » pour qualifier celles qui luttaient pour le droit de vote des femmes. En outre, des enjeux tels que la participation politique des femmes, le divorce ou encore le droit de propriété des femmes mariées sont d'autres objets de luttes étant mis en lumière lorsque l'on traite de cette partie de l'histoire du mouvement féministe.

L'AFFAIRE PERSONNE

Ces cinq femmes célèbres sont associées à ce qu'on appelle dorénavant « l'Affaire Personne », qui est commémorée tous les 18 octobre. Depuis 1992, le mois d'octobre est d'ailleurs officiellement le Mois de l'Histoire des femmes au Canada.

Avant le 18 octobre 1929, les femmes n'étaient pas considérées comme des personnes au sens de la loi. Par ricochet, cette disposition brimait de manière implicite et concrète leur possibilité de participer à la vie politique et publique du pays, car elles étaient *de facto* jugées non « qualifiées »

pour le faire. Indignées – à juste titre – par cette forme de discrimination légalisée, les Célèbres cinq se mobilisent et décident de contester l'article 24 de la *Loi de 1867 sur l'Amérique du Nord britannique* dès 1927. Elles essuient un premier revers de la Cour suprême qu'elles décident de porter en appel au Comité judiciaire du conseil privé britannique, à Londres.

Le 18 octobre 1929, elles obtiennent gain de cause devant ce qui était le plus haut tribunal d'appel au Canada de l'époque. Lord Sankey, le grand chancelier de Grande-Bretagne, accompagne alors sa décision de la déclaration suivante: «*[L'exclusion des femmes de toute responsabilité publique est une relique d'un temps barbare. [...] [C]elles et ceux qui se demandent pourquoi le mot «personne» devrait inclure les femmes, la réponse évidente est: pourquoi pas?»*

Depuis la victoire des Célèbres cinq, on emploie l'expression «arbre vivant» en droit constitutionnel, en référence aux propos de Lord Sankey, pour illustrer la nécessité des lois de changer et de s'adapter à l'évolution de la société plutôt que de demeurer prisonnières du passé. Pour ce faire, elles doivent être interprétées de façon «large et libérale» en s'arrimant à la progression des mœurs et des mentalités.

LES PARADOXES DU MOUVEMENT FÉMINISTE

Mais si les Célèbres cinq sont érigées au statut d'héroïnes nationales, plusieurs d'entre elles avaient une part d'ombre qui illustre fort bien les contradictions persistantes du mouvement féministe majoritaire. La politologue Caroline Jacquet rappelle ainsi dans le média progressiste *Ricochet* (aujourd'hui *Pivot*)² «l'omission», voire «l'oubli» quasi systématique de la mention du militantisme eugéniste de la majorité des Célèbres cinq.

Leur combat a consciemment exclu les femmes racisées et autochtones ainsi que les femmes en situation de handicap, perçues, à tort, comme une menace à la «pureté de la nation». Pour Caroline Jacquet, les nombreux travaux – militants et académiques – exposant ces paradoxes devraient nous enjoindre à «*déboulonner les Célèbres cinq de leur piédestal*».

Selon l'Encyclopédie canadienne, l'eugénisme est «un ensemble de croyances et de pratiques visant à améliorer la population humaine en contrôlant la reproduction. Il comprend deux aspects: l'eugénisme "négatif" qui vise à décourager ou limiter la procréation des personnes possédant des gènes ou autres caractéristiques jugées indésirables, et l'eugénisme "positif", qui vise à encourager celle des gens possédant des gènes ou autres caractéristiques recherchés. Au début du 20^e siècle, plusieurs Canadiens, y compris des professionnels de la médecine, des hommes politiques et des féministes, ont appuyé le mouvement eugéniste.»

En effet, il est faux de croire que ces femmes se sont battues pour *toutes*, et je doute fortement qu'elles se seraient battues pour les femmes comme moi. Ne pas y faire référence n'est pas une «omission» ou un «oubli», mais un choix politique qui évacue toute la complexité de celles qui sont perçues comme ayant marqué la *FEMstory*³.

En effet, le mouvement féministe canadien a souvent marché main dans la main avec des mouvances eugénistes et ouvertement racistes. On pourrait croire que cela n'est que par «maladresse», par «méconnaissance» ou le «reflet de cette époque». Pourtant, ces pratiques problématiques étaient déjà contestées en leur temps et continuent de l'être aujourd'hui. Rappelons que ce n'est qu'en 1972 que la province de l'Alberta a abrogé le *Sexual Sterilization Act*, qui autorisait la stérilisation des personnes handicapées afin d'éviter la transmission de traits jugés indésirables. Irene Parlbly s'est d'ailleurs positionnée en faveur de lois de ce type¹. Or, comme je l'expliquais dans ma dernière chronique⁴, des femmes autochtones, racisées et noires continuent de subir des stérilisations forcées, sans leur consentement, un peu partout au pays, et se mobilisent encore à ce sujet.

L'UNIVERSALITÉ DES DROITS HUMAINS

Bien que l'on puisse évidemment remettre en question la formulation de son titre, la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui fête ses 75 ans cette année, stipule à l'article premier que «*tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits*». Ceci invite les luttes féministes à demeurer un «arbre vivant», capables de jeter un regard critique sur leur passé et leurs angles morts persistants.

En somme, pour paraphraser les mots de Lord Sankey: l'exclusion des femmes autochtones, noires, racisées et en situation de handicap de l'histoire du mouvement féministe au Canada ainsi que de toute responsabilité publique est une relique d'un temps barbare. Si des féministes blanches se demandent pourquoi ce mouvement devrait inclure toutes les femmes, ma réponse est évidente: pourquoi pas? 

1. *The Canadian Encyclopedia*, «Irene Parlbly». En ligne: www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/mary-irene-parlbly

2. Caroline Jacquet, «Journée de l'affaire "personne" - Commémorer quelle histoire féministe? : Retour sur quelques-unes de "nos héroïnes"». En ligne: ricochet.media/fr/1471/commemorer-quelle-histoire-feministe

3. Expression employée en réplique à *HISstory* pour mettre en lumière la contribution des femmes à l'Histoire.

4. Kharoll-Ann Souffrant, «Violences obstétricales et gynécologiques: Se faire voler sa fertilité», *À Babord!*, n° 97, 2023, p.29

COVID-19

INDIVIDUALISME ET SOLIDARITÉ : UNE FAUSSE OPPOSITION

Josiane Cossette, rédactrice indépendante et collaboratrice, Point de vue, *Le Devoir*
Julien Simard, gérontologue social

La pandémie de COVID-19 n'est pas terminée. Alors que les vagues continuent de se succéder et que les variants sont si multiples qu'on a cessé de les dénombrer, les mêmes dynamiques rhétoriques et sociales de division simpliste entre les obéissant-es et les irresponsables continuent d'avoir cours.

Notre époque est quotidiennement qualifiée de « polarisante », comme si les débats de société opposaient inéluctablement deux extrêmes dichotomiques, irréconciliables et ontologiquement hétérogènes.

Lors de la pandémie, on a ainsi voulu opposer les « complotistes » aux confineur-euses à tous crans, les alarmistes aux *minimizers*, les habitant-es des villes à ceux des régions, les provaccins aux antivax, les solidaires aux individualistes, et ainsi de suite. Or, on ne divise pas les attitudes de la population face à des catastrophes ou des mesures sanitaires drastiques comme on coupe un gâteau : une telle analyse ferait bien piètre figure en anthropologie de la santé. Non seulement le trait entre ces deux pôles imaginés est-il difficile à tracer, la division en elle-même n'a pas de sens. Pourquoi donc ?

UNE POLARITÉ HAUTEMENT ABSURDE

On ne saurait classer les gens entre les bons élèves « solidaires » et les mauvais élèves « individualistes » en se basant sur leur observance de mesures sanitaires elles-mêmes hautement contestables. En effet, les mesures imposées au Québec par le gouvernement Legault n'ont jamais été adossées aux consensus scientifiques et à l'efficacité épidémiologique. Elles étaient plutôt marquées par un découplage troublant avec la réalité empirique et la manière dont se comporte ce virus. Ces divisions morales binaires entre solidaires et individualistes sont des discours politiques, instrumentalisés pour répondre à des buts

précis – souvent électoralistes –, mais qui n'ont souvent aucun lien avec le risque réel de transmission. C'est donc comme si, en voulant fonctionner à travers cette grille de lecture simplifiée des comportements, basée sur l'obéissance, on avait carrément oublié le virus lui-même, qui n'a guère d'opinion là-dessus. Tout ce qu'il veut, c'est se reproduire : cela lui importe peu que ce soit parce qu'on ne suit pas les règles ou bien parce qu'on les suit aveuglément.

On ne peut pas, en particulier, mesurer la solidarité d'une personne ou d'un groupe en fonction de l'obéissance aux règles ayant été imposées durant la première phase de la pandémie. Le couvre-feu, notamment, est une mesure-choc qui ne s'est absolument pas montrée efficace pour réduire la transmission de la COVID-19 et qui a par ailleurs empiré l'état psychosocial et la prévalence de comorbidités parmi des pans entiers de la population¹. Il en va de même d'autres règles, telles que l'interdiction de voir, à l'extérieur, des individus n'appartenant pas à sa bulle familiale. Rendre visite à un-e proche vieillissant-e sur son balcon contribuait à briser l'isolement – qui est un déterminant social majeur de la santé des personnes âgées – et ne comportait à peu près aucun risque épidémiologique. La transmission de la COVID-19 est aérienne, essentiellement aérosolisée et favorisée dans des espaces intérieurs clos et/ou mal ventilés. Ainsi, les personnes qui désobéissaient à cette consigne défiant la science – et qui risquaient des contraventions onéreuses

– n'étaient pas individualistes : elles étaient tout à fait solidaires !

« Vivre avec le virus », c'est d'abord le comprendre. Or, le gouvernement Legault a donné très peu de clés de compréhension à cet égard.

AUTORITARISME ET SUBJECTIVITÉ CITOYENNE

Le gouvernement ayant opté pour une approche très autoritaire et basée dans la sécurité publique, les termes de l'équation entre solidarité et individualisme étaient nécessairement faussés.

Les appels à la délation, comme celui de Valérie Plante le 17 décembre 2020, ainsi que diverses pratiques de *snitching*, de surveillance mutuelle ou de stigmatisation des pratiques des jeunes furent ainsi légion, même « à gauche ». Pourquoi ? En quoi cela était-il « solidaire » ? C'est plutôt un appel à la guerre de tou-ttes contre tou-ttes, d'autant plus impertinent quand on se souvient que les sources principales de transmission du virus étaient alors plutôt les milieux de travail, les écoles et les hôpitaux eux-mêmes, tous encore ouverts, et non les « mauvais » comportements individuels.

Bref, ce n'est pas vraiment de la solidarité, c'est plutôt qu'il fallait « faire corps » peu importe les justifications, peu importe les résultats ou l'état de la science, on verra plus tard. Tout le monde devait aller dans le même sens : celui du respect des consignes. Être un-e « bon-ne citoyen-ne », c'était (et c'est) donc suivre les règles, peu importe si ces dernières sont efficaces ou

non, pour répondre au but supposément visé, soit «sauver des vies».

Ne nous méprenons pas: cela devrait toujours être l'objectif, mais le problème c'est justement que nous étions bien loin du compte.

Davantage que n'importe quoi, la gestion de la COVID-19 au Québec fut une gigantesque entreprise pour garder l'économie ouverte – en d'autres termes, un *bail out* structurel – et non un mouvement général visant réellement à empêcher la transmission ou les effets délétères du virus parmi la population. Si tel avait été le cas, la transmission aérienne nous aurait été bien expliquée, les purificateurs d'air n'auraient pas été proscrits dans les classes, et le gouvernement aurait investi massivement dans la réfection des systèmes de ventilation de son parc immobilier. De réels efforts auraient été faits pour empêcher la transmission, qui laisse dans son sillage 10 % de cas de COVID longue durée, qui garde à la maison d'indispensables profs, médecins, infirmières, préposés-es aux bénéficiaires dans un contexte criant de pénurie de main-d'œuvre. Plus encore, *jamais* il n'aurait été interdit de se voir à l'extérieur, les rassemblements dans les parcs n'auraient pas été démonisés, les manifestant-es n'auraient pas reçu d'amendes salées.

Des personnes ayant eu l'impression d'être «solidaires» car elles respectaient à la lettre les préceptes à gogo de la cellule de crise réunie autour de Legault ont donc pu se comporter, dans les faits, à l'antithèse exacte de cette solidarité. En allant, par exemple, au travail ou à l'école, et en dînant sans masque dans une petite pièce fermée, elles ont pu contaminer des gens possiblement vulnérables et contribuer à envenimer la situation épidémiologique. Mais à ce niveau, la faute «morale» ne doit pas être plaquée sur les individus. On change d'échelle: pourquoi les gouvernements n'ont-ils pas voulu et ne veulent-ils pas mettre en place les conditions qui permettraient de réellement réduire la prévalence de la COVID-19, que ce soit grâce à des capteurs de CO₂ déployés partout, à la promotion active des masques KN95, plus efficaces que les masques de procédure qui

pendouillent, ou encore en diffusant plus largement les résultats des analyses de la présence du virus dans les eaux usées? Tout indique que les coûts d'amélioration des infrastructures seraient trop élevés pour le gouvernement.

COMMENT NOURRIR LA SOLIDARITÉ

Au fond, c'est justement la solidarité qui a été bloquée par les mesures autoritaires. Le Québec a été champion de la répression au Canada.

Si nous avions été solidaires jusqu'au bout, une mobilisation populaire aurait pu décider d'arrêter le travail pour nous concentrer sur l'adaptation de nos environnements à ce virus qui n'est pas près de disparaître. Et aujourd'hui encore, l'absence de commission d'enquête ou de réflexion scientifique d'envergure pour revenir sur ces décisions et ces discours nous prive d'une importante agentivité politique.

Alors, que voudra dire agir «solidairement» dans un contexte de risque sanitaire accru dans les prochaines années? Principalement, adopter les préceptes de la réduction des méfaits et ne plus succomber à la tentation du déni. Le retour à la normale (capitaliste – *work hard, play hard*) est séduisant, mais la COVID est un virus complexe dont les conséquences sur le corps humain dépassent largement la phase aiguë. Et pour l'heure, une infime partie des ravages pointe à la surface. 

Photo: Miguel Tremblay (CC BY 2.0)

1. Voir les analyses de Julien Simard et d'Emma Jean réunis sur le site Webcouvrefeu.net



L'ANTI-WOKISME ET SES INTELLECTUEL·LES

LE CAS DE NATHALIE HEINICH

Samuel Vallée

Parmi les cautions intellectuelles de l'anti-wokisme, on retrouve la sociologue française Nathalie Heinich. On se réclame de son autorité intellectuelle jusque dans les pages du *Journal de Montréal*. Ses prises de position méritent pourtant d'être replacées dans leur véritable contexte d'énonciation.

Les wokes peuplent les pages de l'actualité québécoise depuis bientôt trois longues années. C'est autour ou à partir de ce qu'on a appelé « l'affaire Lieutenant-Duval » que s'est essentiellement construit, au Québec, le récit de la « menace woke ». Depuis, des dizaines de tribunes lâchées dans l'écosystème médiatique québécois alertent la population du « nouveau péril » que représente « l'idéologie woke ».

À en croire les formules qui se retrouvent en quatrième de couverture, sur le bandeau ou dans le titre de livres publiés récemment, « l'effrayant » mouvement woke, ou wokisme, quoique d'importation récente au Québec, mais aussi en France, ne cesserait d'étendre son emprise, en particulier à l'université et dans le monde culturel¹.

La recette qui nous est proposée est connue: un mot piégé, l'appréhension d'une menace, une hostilité envers les personnes censées l'incarner, etc. Ce qui frappe se trouve toutefois ailleurs. Ressaisie à partir

d'une perspective québécoise, l'industrie des idées réactionnaires s'apparente à une forme de commerce triangulaire États-Unis – France – Québec. Pour qui veut se joindre à cette industrie qui mise sur l'import-export et qui a le vent en poupe, il paraît tout indiqué d'adopter une stratégie de positionnement bien connue des spécialistes en marketing: la recherche d'un avantage distinctif permettant d'être concurrentiel sur le marché des idées.

LES « VRAIS CHERCHEURS » ET LES AUTRES

Comment se distinguer des chroniqueurs-chasseurs qui sévissent dans nos écosystèmes médiatiques et qui font de la chasse aux wokes un sujet de prédilection? En faisant paraître l'ouvrage *Le Wokisme serait-il un totalitarisme?*, Nathalie Heinich nous partage sa propre réponse à cette question.

Il se pourrait qu'une partie du grand public québécois ne la découvre qu'à cette

occasion, malgré une abondante production intellectuelle. Au cours de la dernière année et demie, son nom apparaît en effet à quelques reprises dans les pages du *Journal de Montréal*. Dans au moins une chronique et trois billets de blogue de Joseph Facal, elle sert de caution intellectuelle de l'anti-wokisme.

Heinich a également été reçue en entrevue à la première chaîne de *Radio-Canada* pour discuter de son livre le plus récent dans lequel elle plaide en faveur d'une gauche anti-wokes. Présentée comme une spécialiste de la sociologie des professions artistiques et des pratiques culturelles, elle n'hésite pas, en cours d'entrevue, à insister sur son appartenance au monde universitaire et à rappeler qu'elle est sociologue. C'est donc parée de l'autorité que lui confère son titre qu'elle prétend s'exprimer.

Selon Heinich, les « vrais chercheurs » (à commencer par elle-même, comprend-on) se distinguent d'une catégorie

de chercheur·es qu'elle qualifie « d'académo-militants » (c'est-à-dire les universitaires « wokes ») puisqu'ils se conduiraient comme des militant·es à l'intérieur du monde académique. D'un côté: recherche de la vérité, rationalité scientifique et visée maximum d'objectivité. De l'autre: quête d'un monde meilleur, mépris de la rationalité scientifique au profit de l'idéologie et confusion entre arène scientifique et arène politique.

DE GAUCHE, NATHALIE HEINICH ?

Invitée à parler de sa posture intellectuelle, Heinich affirme que l'on peut être de gauche et anti-wokes. C'est aussi en tant que sociologue « *clairement de gauche* » que l'animatrice de la première chaîne de *Radio-Canada*, Evelyne Charuest, lui demande de répondre à ses questions.

L'itinéraire d'Heinich est pourtant marqué, au fil des ans, par de multiples prises de position acerbes dans le débat public français, aux antipodes de l'image qu'elle cherche à présenter d'elle-même, soit celle d'une scientifique engagée dans la seule recherche de la vérité. Bien qu'elle déclare sa posture comme étant résolument analytique (elle emploie ainsi le conditionnel pour le titre de son livre et ajoute un point d'interrogation décoratif à la fin de celui-ci), la sociologue trempe continuellement sa plume dans le venin.

Des exemples ? Elle écrit, au sujet du port du burkini, qu'il « *relève de l'expression d'une opinion délictueuse, puisqu'il s'agit d'une incitation à la discrimination sexiste, qui en outre banalise l'idéologie au nom de laquelle on nous fait la guerre* ». Dans un texte où elle s'oppose à l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) et de la gestation pour autrui (GPA), elle qualifie à neuf reprises de perverse la démarche des couples gais et lesbiens – ses mots exacts seront, entre autres, « *perversion de l'idéal républicain* » et « *dispositif pervers* ».

Impliquée depuis des années dans les guerres culturelles fomentées par la droite réactionnaire, elle fut, sans surprise, l'une des premières signataires d'une tribune parue dans *Le Monde* en août 2020 visant à alerter l'opinion publique sur les dérives

islamistes et la prétendue persistance d'un déni sur la question.

Elle répondait ainsi positivement à l'appel du pied de Jean-Michel Blanquer, alors ministre dans le gouvernement d'Emmanuel Macron, qui avait déclaré que « *l'islamogauchisme fait des ravages* », que ce sont des « *idées qui souvent viennent d'ailleurs* » et que « *[l]e poisson pourrit par la tête* », ajoutant que l'on trouvait, au sein même des universités françaises, des « *complices* » de l'assassinat de l'enseignant Samuel Paty.

UNE SOCIOLOGUE EN PERTE DE CRÉDIBILITÉ

Si Heinich n'hésite pas à décrier les méthodes wokes, qu'elle juge « *antidémocratiques* », c'est au nom de valeurs morales abstraites toutes plus ou moins rattachées à une conception républicaine et universaliste de l'identité et de la citoyenneté, revendiquée comme typiquement française. Le tort des wokes, asséné, mais jamais démontré, serait ainsi d'enfermer l'identité de chaque individu dans une appartenance communautaire dont nul ne pourrait plus sortir.

Ses positions relèvent pourtant d'une forme motivée de scientisme, puisqu'elles ne prennent pas racine dans le simple attachement à la production et à la transmission de « *savoirs objectifs* », comme elle l'affirme, mais se situent plutôt sur le terrain des stratégies de la droite conservatrice et réactionnaire. Selon les mots du philosophe Ruwen Ogien, il s'agit d'une position où l'on « *brandit des valeurs abstraites que personne ne peut rejeter pour mettre en pièces les droits concrets de personnes concrètes* »¹.

Qu'il s'agisse de refuser aux personnes homosexuelles le droit de se marier au nom de la valeur « *famille* », ou le droit de grève au nom de la valeur « *travail* », des stratégies de ce type ne sont pas inédites dans l'histoire de la France ou du Québec; dont on trouve des précédents historiques peu glorieux, notamment en pleine période duplessiste.

Heinich a beau recourir dans les faits au langage paternaliste des valeurs morales, elle tente néanmoins de faire

valoir l'autorité intellectuelle que lui confère son double titre de sociologue et directrice de recherche au CNRS. Dans une tribune publiée dans *Le Monde*, elle s'attribue ainsi une expertise dans l'analyse « *des prises d'opinion* », laquelle lui permettrait, selon elle, de pointer quelques arguments non valides dans le débat sur le « *mariage pour tous* »².

Les positions qu'elle a prises dans le débat public français au fil des années ne cessent de miner sa crédibilité intellectuelle. En raison des jugements à l'emporte-pièce dont elle s'est fait une spécialité, Heinich suscite aujourd'hui la gêne parmi ses collègues sociologues. Dans l'Hexagone même, son étoile a beaucoup pâli au cours des dix ou quinze dernières années.

Contrairement aux prétentions du chroniqueur Joseph Facal et de l'animatrice Evelyne Charuest, Heinich n'est ni une autorité intellectuelle au-dessus de tout soupçon ni une sociologue « *clairement de gauche* ». Son plaidoyer en faveur d'une gauche anti-wokes mérite dès lors d'être replacé dans son véritable contexte d'énonciation. S'y déploie en effet tout l'arsenal habituel des techniques de domination visant à un retour de l'ordre antérieur des choses au nom de la vieille hantise de l'égalité. 

Photo: Michael Coghlan (CC BY-NC 2.0)

1. Notamment: Nathalie Heinich, *Le Wokisme serait-il un totalitarisme ?*, Albin Michel, 2023, 180 p.

2. Ruwen Ogien, *L'État nous rend-il meilleurs ?*, Éditions Gallimard, 2013, p. 256.

3. Nathalie Heinich, « *Mariage gay: halte aux sophismes* », *Le Monde*, 29 janvier 2013. En ligne: www.lemonde.fr/idees/article/2013/01/29/mariage-gay-halte-aux-sophismes_1823018_3232.html.

LOBBY

HALTE AUX DÉRAPAGES

ATTAC-Québec, Vigilance OGM, Coalition Mon OSBL n'est pas un lobby

En continuité avec notre dossier Lobbyisme, le pouvoir obscur (no. 95), nous publions la déclaration Lobby: halte aux dérapages, que nous vous invitons à lire attentivement et à signer en allant à l'adresse lobby-halte-aux-derapages.org.

Votre appui permettra d'ajouter une action simple mais importante à la lecture de notre numéro sur le sujet.

DÉCLARATION POUR CONTRÔLER LA RECHERCHE DE PROFIT ET GARANTIR LE DROIT D'ASSOCIATION

Comme partout ailleurs, le lobbyisme au Québec est un enjeu démocratique majeur. Nous entendons par «lobbyisme» la défense d'intérêts commerciaux par des entreprises ou des groupes d'entreprises. La *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*, adoptée en 2002, a été conçue pour encadrer cette activité. Mais elle ne parvient pas à contrôler l'accès privilégié et systématique au pouvoir politique des entreprises cherchant l'augmentation de leurs profits. Et elle menace d'assujettir des organisations sans but lucratif qui font de la représentation en toute transparence afin de défendre des intérêts collectifs reliés au bien commun. Nous estimons que la Loi doit mieux encadrer les lobbyistes ayant des visées mercantiles et ne pas assujettir les organisations citoyennes qui ont déjà un accès plus restreint que les entreprises aux titulaires de charges publiques. La présente déclaration vise à sensibiliser la population et à amorcer une réflexion qui pourrait mener à des propositions législatives améliorant la surveillance des lobbyistes qui travaillent pour le profit de certains et protégeant le droit d'association des mouvements citoyens sans but lucratif œuvrant pour les collectivités.

Attendu qu'à l'égard de l'influence des lobbyistes :

1. La loi sur le lobbyisme a été créée en 2002, surtout afin de rendre visibles les interventions d'influence menant à des bénéfices lucratifs et qui seraient cachés autrement;
2. L'encadrement du lobbyisme, notamment par le registre, nécessite une loi forte pour contrer les risques de collusion et de corruption découlant de l'opacité de pratiques mercantiles, d'enjeux de concurrence et de protection de secrets commerciaux;
3. Le lobbyisme vise l'obtention d'intérêts économiques particuliers en privilégiant les intérêts commerciaux des entreprises, et cela souvent aux dépens de ceux de la collectivité et du bien commun;
4. Le phénomène des «portes tournantes», soit lorsque des titulaires de charges publiques deviennent des lobbyistes ou que ceux-ci intègrent des organismes gouvernementaux, place ces personnes en situation de conflits d'intérêts nuisibles à la démocratie;
5. Les lobbyistes influencent indûment l'opinion publique, le contenu de publications scientifiques, le fonctionnement d'organismes gouvernementaux, l'octroi de contrats lucratifs et la rédaction de projets de loi;
6. Les moyens de communication et d'influence des lobbyistes auprès des élu-es, et des fonctionnaires et des médias sont beaucoup plus grands que ceux des groupes citoyens;
7. La nécessité de bien informer les élu-es et fonctionnaires requiert de s'assurer que l'accès à ceux-ci ne favorise pas le lobbyisme des intérêts commerciaux privés;
8. Les campagnes commerciales ayant faussement l'apparence d'interventions citoyennes (similitantisme ou *astroturfing*) doivent être sanctionnées pour ce qu'elles sont: des pratiques frauduleuses. Celles-ci n'ont rien en commun avec les mobilisations publiques que sont les appels lancés par les mouvements sociaux;
9. Les pénalités en cas d'infraction sont insuffisantes et n'empêchent pas les pratiques frauduleuses de lobbyistes.

Attendu qu'à l'égard des droits des organisations sans but lucratif (OSBL) :

1. Les États ont non seulement la responsabilité de ne pas entraver le droit d'association, qui est essentiel dans une démocratie, mais d'en faciliter l'exercice;
2. Les OSBL sont des lieux d'exercice du droit d'association de 60000 organisations citoyennes et des personnes qui en sont membres;
3. Contrairement aux lobbyistes, les OSBL ne défendent pas d'intérêts économiques particuliers, mais l'intérêt collectif en privilégiant le respect des droits et le bien commun. Sans motivations lucratives, ils expriment, publiquement et dans la transparence, une parole citoyenne sur des enjeux de société et permettent notamment le soutien mutuel et la collectivisation de ressources;
4. La Loi tient compte de la présence d'intention lucrative en précisant, par règlement, qu'elle ne s'applique pas aux OSBL sauf à ceux formés de membres « dont la majorité sont des entreprises à but lucratif ou des représentants de telles entreprises. »;
5. Depuis 2002, le Commissaire au lobbyisme du Québec ou le gouvernement ont tenté à six reprises d'assujettir tous les OSBL à la Loi, nécessitant que ceux-ci mobilisent des ressources importantes pour défendre l'intégrité de leur droit d'association et se protéger contre les applications fautives de la part des titulaires de charges publiques;
6. L'assujettissement de tous les OSBL à la Loi aurait pour effet d'augmenter considérablement le nombre d'inscriptions au registre, diluant la qualité de celui-ci et rendant plus difficile la nécessaire vigilance des activités des lobbyistes.

Concernant la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*, nous demandons :

- A. Que la Loi soit recentrée sur son objectif initial en s'appliquant uniquement aux interventions d'influence ayant des visées lucratives, effectuées par des entreprises et organisations dont la majorité des membres sont à but lucratif, ainsi qu'à leurs représentant·es;
- B. Que le registre des lobbyistes soit plus transparent, notamment en rendant public le contenu des rencontres entre lobbyistes, élu·es et fonctionnaires;
- C. Que le nombre et la fréquence des communications entre lobbyistes et titulaires de charges publiques soient limités;
- D. Qu'un véritable contrôle de l'effet de « porte-tournante » soit effectué, en empêchant tout ancien élu·e ou fonctionnaire d'exercer des activités de lobbyisme auprès d'un titulaire d'une charge publique et tout lobbyiste de travailler pour un organisme gouvernemental;
- E. Que les activités légitimes de mobilisation citoyenne, comme l'appel au grand public sans visée lucrative, ne soient pas considérées comme une activité de lobbyisme;
- F. Que cessent les tentatives d'assujettissement de tous les OSBL en confirmant, à même la Loi, leur exclusion et celle de leurs activités;
- G. Que la Loi prévoie qu'un titulaire de charge publique ne peut, sous peine de sanction, inciter des personnes ou organisations à se conformer à la Loi, alors qu'elles n'y sont pas assujetties.

Concernant d'autres lois, nous demandons :

- A. Que les lois appropriées soient utilisées pour empêcher et sanctionner les publications scientifiques frauduleuses, le similitantisme (*astroturfing*) et les conflits d'intérêts non divulgués, en tant que diffusion d'informations trompeuses et de fausses représentations;
- B. Que soient exclus du personnel et de conseils d'administration d'organismes gouvernementaux, les lobbyistes et les personnes travaillant pour une entreprise pouvant en tirer des avantages économiques;
- C. Que la population ait accès aux informations scientifiques, nonobstant des enjeux commerciaux de concurrence. 



Illustration : Ramon Vitesse

MINI-DOSSIER

LES JUSTICES TRANSFORMATRICE ET RÉPARATRICE

Isabelle Bouchard ◀ , Ariane Des Rochers ◀ , Louise Nachet ◀

Penser la justice au delà de la punition et de l’incarcération.

Au Canada comme ailleurs, le système pénal repose sur un modèle de justice punitive qui pénalise les individus reconnus coupables d’avoir causé des torts. Si on punit à l’aide du système carcéral, l’idéologie punitive s’étend bien au-delà des prisons. L’école, le lieu de travail, les milieux militants: nombreux sont les espaces où les conflits et les problèmes sont réglés à coups de sanctions. L’idée sous-jacente est que la punition dissuade l’individu de commettre à nouveau des infractions, rend justice aux victimes, et envoie un message préventif au reste de la société sur les conséquences encourues pour de tels actes.

Pourtant, de plus en plus de gens doutent de la capacité de la justice punitive à atteindre ces objectifs, et affirment que cette approche ne fait qu’engendrer plus de violence. Dans les communautés marginalisées, de nouveaux paradigmes se dessinent: c’est le cas notamment de regroupements de femmes qui cherchent à guérir des violences sexuelles, et des communautés noires ou autochtones pour qui le recours à la police ne mène qu’à plus de torts et d’injustices. La justice réparatrice et la justice transformatrice sont des exemples de ces paradigmes. La première, la justice réparatrice, vise à réparer les torts causés par des individus, la plupart du temps en donnant aux victimes l’occasion de rencontrer la personne qui leur a fait du tort pour lui expliquer les répercussions de ses actes. La deuxième, la justice transformatrice, va encore plus loin: elle cherche à transformer les conditions qui rendent ces torts possibles et développer la prise de responsabilité, la transformation, la guérison et la sécurité de toutes et tous. Refusant le recours à la police et à l’État sous toutes ses formes, elle se tourne plutôt vers les communautés, perçues comme les mieux placées pour combler les besoins de leurs membres en matière de justice et de sécurité. Son objectif ultime est une révolution sociale qui éradiquera la violence en renversant les systèmes d’oppression et les injustices qui sont à sa source.

Le dossier qui suit présente différents points de vue et expériences concrètes en ce qui a trait aux justices réparatrice et transformatrice. Nous espérons que la lecture de ces textes vous inspirera à intégrer les principes de ces modèles dans vos pratiques et réflexions. Bonne lecture!

LA GUÉRISON PAR LA JUSTICE TRANSFORMATRICE

Johanne Wendy Bariteau, soutien communautaire pour personnes en libération conditionnelle, Elizabeth Fry Society

Les gens qui passent par le système de justice canadien après avoir été reconnus coupables d’un tort perçu sont séparé-es de force de leur famille, de leurs ami-es et de leur communauté. À leur arrivée en prison, la plupart des gens (moi comprise) font déjà, et depuis



Illustration: Ramon Vitesse

longtemps, l'expérience de ce cycle de séparation et de relocalisation nocif. Puniton ultime, l'emprisonnement ne fait que causer plus de torts à l'individu, ainsi qu'à sa famille et sa collectivité.

Au Canada, passer d'un modèle de justice punitif à une justice transformatrice serait un pas dans la bonne direction. Selon Stas Schmiedt, la justice transformatrice «*cherche non seulement à réparer les torts causés, mais aussi à comprendre pourquoi ces torts ont été causés, ainsi qu'à réparer les dynamiques sous-jacentes ayant créé les conditions de ces torts*». Dans les mots d'Adrienne Maree Brown, «*comment changer, guérir et grandir à partir de la racine, de sorte que les torts ne soient plus possibles*»?

LA GUÉRISON, UNE AFFAIRE COLLECTIVE

S'attaquer à la source du problème doit passer par nos communautés, et non par le gouvernement, qui criminalise et punit les gens aux prises avec des problèmes sociaux. La justice transformatrice se tourne donc non seulement vers les gens ayant causé des torts, mais aussi vers les membres de leur communauté, car tout le monde est responsable du bien-être et de la sécurité de toutes. Par exemple, ne rien faire lorsqu'on est témoin de comportements nuisibles permet à ces comportements de continuer, voire de s'aggraver. Ne rien dire en réponse à des blagues racistes, homophobes ou sexistes contribue à perpétuer la violence.

Je suis une survivante de violence sexuelle, verbale et physique. Mes mécanismes d'adaptation m'ont poussée à boire, à multiplier les relations sexuelles avec des inconnus, à m'automédicamentiser à l'aide de drogues et à faire des tentatives de suicide. J'ai longtemps cru, à tort, que les services sociaux canadiens seraient là pour m'aider. Tout ce que j'ai reçu, ce sont des séjours en hôpital psychiatrique et en centre d'accueil pendant l'enfance, l'adolescence et à l'âge adulte. Autrement dit, j'ai été coupée de ma famille et de ma communauté en guise de punition pour mes comportements perçus comme problématiques. Dans un système de soins de santé sous-financé, on m'a diagnostiquée à tort avec un trouble bipolaire et prescrit des antidépresseurs et des psychorégulateurs.

En 2007, mes comportements nocifs ont abouti à un événement horrible. Quelqu'un a tenté de me violer et est passé proche de me tuer, dans ma propre maison. Mes voisins ont entendu mes cris à l'aide, mais personne n'est venu à mon secours. J'ai survécu à l'attaque, mais mon agresseur, malheureusement, non. Je peux juste m'imaginer à quel point les choses auraient été différentes si j'avais reçu le soutien dont j'avais besoin et si ma communauté s'était mobilisée. L'agresseur serait toujours en vie, avec sa famille, et ma vie à moi aurait pris une tout autre trajectoire. À la place, j'ai plaidé la légitime défense et j'ai reçu une peine d'emprisonnement à vie pour m'être protégée.

Au début, en prison, je pensais que la seule personne qui pouvait m'aider à m'en sortir, c'était moi-même, que c'était chacun pour soi. J'avais tout faux. La Société Elizabeth Fry, un organisme à but non lucratif qui vient en aide aux détenues femmes et de la diversité de genre partout dans le pays et engagé dans la lutte anticarcérale, venait à la prison de Joliette chaque mois. Elle organise des activités, exerce des pressions sur la direction des prisons

afin d'améliorer les conditions d'incarcération, et milite au nom des détenues autour d'enjeux comme le racisme et la surreprésentation des Autochtones dans les prisons. Travailler auprès de ses membres en tant que présidente du comité des détenues a changé ma vie; leur simple présence et leur bienveillance m'ont énormément aidée à guérir.

C'est à ce moment que j'ai eu une épiphanie. Alors que j'essayais de survivre dans une cage, j'ai commencé à aider les autres autour de moi et à faire tout mon possible pour rendre la vie de tout le monde plus supportable. Je me suis impliquée dans toutes sortes de projets et d'initiatives. J'ai présidé le comité des détenues pendant trois ans, j'ai rencontré régulièrement la direction de l'établissement pour amener à son attention leurs demandes, et j'ai été conseillère auprès de mes paires. C'est en aidant les autres que j'ai moi-même commencé à guérir. Si je ne peux changer ce qui m'est arrivé, je peux au moins changer le monde dans lequel ce genre de choses arrivent.

LA JUSTICE TRANSFORMATRICE AU QUOTIDIEN

J'ai passé dix ans dans le système carcéral et la seule aide que j'y ai reçue, c'est celle de la communauté. Grâce à mes efforts et au soutien de ma communauté, et malgré les effets nocifs du système pénal, j'ai réussi, au cours de ces dix années, à guérir. Je suis sortie de prison en 2020 et j'ai trouvé depuis une communauté qui comprend les changements nécessaires pour stopper le cycle de la violence. Je travaille aujourd'hui pour l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry, je milite auprès du collectif féministe Joint Effort, je suis devenue rédactrice de rapports Gladue¹, et je participe activement à des initiatives de sensibilisation, notamment la Journée de la justice pour les détenu-es. J'utilise une approche de justice transformatrice dans ma vie personnelle et refuse désormais de garder le silence lorsque je suis témoin de remarques ou de gestes dommageables. Je suis dévouée envers ma communauté. J'ai une voix, et je la fais entendre.

Johanne Wendy Bariteau a une connaissance poussée du système carcéral canadien et de ses conséquences sur les personnes incarcérées dans les prisons fédérales pour femmes. Ayant œuvré au sein de plusieurs groupes et organisations en soutien aux personnes incarcérées et anciennement incarcérées à travers le Canada, elle travaille maintenant pour l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry.

1. Les rapports Gladue fournissent des renseignements sur le contexte culturel, social et historique des contrevenants autochtones dans le but d'alléger leurs peines en raison de leurs conditions sociohistoriques désavantageuses.

ENTREVUE

RÉPARER LE TISSU SOCIAL

Entretien avec Estelle Drouvin, directrice des services du CSJR. Propos recueillis par Isabelle Bouchard ◀

Le Centre de services de justice réparatrice (CSJR) a été fondé le 11 septembre 2001. Quelles sont ses particularités et comment se déploie-t-il ?

À bâbord! : Qu'est-ce qui a donné naissance au CSJR ?

Estelle Drouvin : Dans les années 1990, l'aumônier de prison David Shantz se questionnait : « *Comment faire pour réparer sachant que je ne dispose que d'une moitié de l'histoire, celle de la personne incarcérée ?* ». S'inspirant des bons résultats d'une démarche réparatrice en Ontario, l'aumônier a eu l'idée de la transférer auprès de personnes détenues en sécurité médium. À l'époque, mettre en contact des personnes détenues avec leurs victimes directes était trop avant-gardiste. C'est pourquoi Shantz a eu l'idée de faire rencontrer, sur une base volontaire, des personnes détenues et des personnes qui ont été victimes de crimes semblables, avec des citoyen·nes qui s'engagent à leurs côtés dans le processus. Même si aujourd'hui, il y a des démarches de justice réparatrice qui placent en relation le duo « victime et agresseur réel·les », nous, nous avons choisi de poursuivre en rencontres indirectes, car des rencontres directes ne sont pas toujours possibles. C'est la mission du Centre.

Thérèse de Villette, qui a participé à des rencontres entre déte·nu·es et victimes avec David Shantz, a souhaité que cette démarche soit mieux connue à l'extérieur des pénitenciers. Aujourd'hui, le CSJR organise des rencontres de justice réparatrice à la fois dans les pénitenciers, et en dehors des murs (avec des ex-détenu·es).

À B! : Une des raisons d'être du Centre est de « réparer la toile humaine dans sa dimension collective ». Qu'est-ce que cela signifie ?

E. D. : Les crimes ont un caractère social. Ils entraînent des conséquences sur l'entourage proche, évidemment, mais aussi sur l'ensemble du tissu social. Ainsi, pour le CSJR, la justice réparatrice, c'est l'idée de regarder les conséquences d'un crime dans toutes ses dimensions. Et ne l'oublions pas, il y a aussi des causes collectives à certaines violences (discriminations multiples, racisme, colonialisme, cléricisme, patriarcat...). C'est pourquoi nous avons réalisé des projets pilotes qui abordent cette dimension collective (des agressions sexuelles par exemple, ou des relations entre personnes issues des communautés autochtones et allochtones). Pour nous, le vivre-ensemble passe par un tissu social sain. Lorsque de la violence ou des abus sont commis, c'est comme si on créait des trous dans la toile de confiance humaine. L'adoption de comportements de méfiance et de peur agrandit ces trous. C'est pourquoi, derrière notre vision de la justice réparatrice, il y a l'idée de réparer la toile



Illustration : Ramon Vitesse

dans sa dimension collective. Après tout, lorsqu'une personne ayant commis ou ayant subi une agression se remet debout de manière ajustée, c'est la communauté en entier qui en bénéficie !

À B! : Quels sont les services offerts par votre Centre ?

E. D. : Nous offrons trois principaux services. Il y a les rencontres de justice réparatrice, lesquelles se divisent en deux types. Il y a le « face à face », qui ouvre le dialogue entre une personne détenue (ou ex-détenue) et une personne victime (ayant porté plainte ou non) d'un crime ou d'une violence apparentée. À ces personnes s'ajoutent deux personnes animatrices et un·e citoyen·ne. Puis, il y a des rencontres de justice réparatrice, qui se déroulent en groupe en présence de douze personnes : quatre victimes, quatre personnes ayant été reconnues coupables ou ayant causé des torts, deux citoyen·nes et deux personnes animatrices.

Depuis 2016, nous organisons aussi des ateliers de guérison des mémoires grâce à notre partenariat avec l'Institut Healing of Memories en Afrique du Sud. Ces ateliers ont été créés dans ce pays à la suite de la Commission vérité et réconciliation. Ils permettaient la rencontre entre des personnes blanches et noires qui acceptaient de parler de leur histoire et d'écouter l'histoire de l'autre. Au Québec, il y a aussi des blessures historiques, entre francophones et anglophones ou entre Autochtones et Allochtones. C'est pourquoi il nous est apparu important de se former à cette démarche. Ces ateliers de 24 personnes, offerts deux fois par an durant une fin de semaine, ouvrent la possibilité d'explorer et de reconnaître les blessures émotionnelles que portent les personnes participantes sur les plans individuel et collectif.

Le troisième volet de nos services vise la sensibilisation auprès du grand public. À ce chapitre, le Centre est l'initiateur de toute une série d'activités, il est aussi présent dans des cours de cégep et d'université. Des personnes qui ont participé à nos démarches acceptent souvent de témoigner de leur expérience.

ÀB! : Quelles sont les attentes des participant-es ?

E. D. : Le but des rencontres est tout simple: ouvrir un espace sécuritaire de dialogue. On souhaite que les gens se sentent assez en confiance pour s'ouvrir sur ce qui peut être profondément blessé ou honteux en eux. Les motivations sont variées. Certaines personnes espèrent être apaisées, dans le sens de diminuer leur peur, leur anxiété ou leur colère. Pour d'autres, iels souhaitent tourner une page de leur histoire. D'autres viennent avec des objectifs de justice sociale et veulent notamment contribuer à la non-récidive en cherchant à faire comprendre aux détenu-es les conséquences de leurs actes. Parfois, les personnes responsables de torts souhaitent montrer qu'iels ont changé ou qu'iels peuvent participer à la réparation des traumatismes.

ÀB! : Quels liens établir entre art et justice réparatrice ?

E. D. : L'association avec l'art a été naturelle. À l'origine, il y avait beaucoup de personnes qui venaient pour des cas d'inceste. Dans ces situations, le dessin pour libérer la parole est tout indiqué. Même si les personnes qui participent sont adultes, elles ont été blessées alors qu'elles étaient enfants, et leur enfant intérieur n'a pas toujours les mots pour faire le récit de ce qu'il a vécu. Le dessin permet aussi à l'inconscient de s'exprimer. Le CSJR utilise des activités de créativité autant dans les rencontres de justice réparatrice que lors des ateliers de guérison des mémoires. On a aussi remarqué qu'une quantité de personnes qui sortent de nos activités se mettent à créer (dessins, photo, danse, etc.) comme si en reléguant le passé au passé, elles avaient désormais de la place pour du nouveau. C'est le signe d'une transformation intérieure, ça donne beaucoup d'espérance.

JUSTICE RÉPARATRICE ET PRIVILÈGE DE LA BLANCHITÉ

Jade Almeida

Après 17 ans passés en prison, Jon Romano, un homme blanc auteur de tir dans une école en 2004 ayant blessé un professeur, bénéficie aujourd'hui d'une certaine notoriété sur TikTok, où il partage sa quête de rédemption. Ce dernier utilise activement ses plateformes pour dénoncer la violence armée et plaider en faveur d'un contrôle accru. Dans l'une de ses vidéos les plus populaires,

il discute de l'importance de la santé mentale et suggère que si les enseignant-es étaient plus attentif-ves aux besoins de leurs élèves, certaines tragédies pourraient être évitées. Il exprime aussi régulièrement ses profonds regrets d'avoir commis un acte de violence et souhaite désormais apporter son aide à la communauté. Bien que je trouve qu'il établit un lien un peu hâtif entre la santé mentale et la violence, ce qui m'a vraiment marquée, c'est qu'il soit présenté comme un exemple de justice restaurative.

L'APPROCHE COLONIALE DE LA JUSTICE PUNITIVE

Lorsqu'on évoque la justice réparatrice comme une alternative, c'est parce que d'autres voies sont possibles, mais surtout nécessaires. Le système actuel est défaillant et s'empire avec les générations. La justice punitive se focalise sur l'infraction elle-même. Elle opère sur la notion que les coupables ont perturbé l'harmonie sociale et méritent une sanction. Les besoins de la victime ou de sa communauté sont relégués au second plan. Ce dont iels ont besoin n'a que peu de conséquences. L'important est de punir, l'important est de contrôler, l'important est de rétablir l'ordre – et vient la question: de quel ordre parle-t-on? Dans les faits, la justice punitive perpétue avant tout un système profondément inégalitaire.

Dans les contextes coloniaux comme le nôtre, la justice punitive, et tout particulièrement son bras armé, le système carcéral, ont été et sont toujours utilisés comme outils de contrôle des populations autochtones et des populations racisées, notamment les populations noires. Par exemple, selon Statistique Canada, les communautés autochtones représentent seulement 3% de la population adulte du pays, pourtant entre 2015 et 2016, iels comptaient pour 26 % des admissions en prison. Cette disproportion ne s'explique pas par des taux de criminalité plus élevés, mais est le résultat de politiques pénales discriminatoires, de pratiques policières ciblées et de préjugés systémiques, entre autres. Ainsi, une littérature abondante existe pour dénoncer le système de justice pénale, incluant le système carcéral et ses abondants manquements, comme la surpopulation chronique des prisons qui entraîne des conditions de vie inhumaines pour les personnes en détention.

Par ailleurs, le système ne punit pas uniquement les personnes ayant commis les fautes, mais également leur famille et, par extension, leur communauté (par la séparation forcée, les effets sur la santé mentale des détenu-es comme de leur famille, les coûts liés aux visites de proches emprisonné-es, etc.). Une victimisation supplémentaire se produit du fait des violences qui se produisent dans la prison, mais également en raison de la stigmatisation à vie et des mesures discriminantes pour les personnes ayant un casier judiciaire. Tout cela et plus encore est dénoncé par la justice réparatrice qui vise à restaurer l'harmonie entre la victime, l'auteur-e du crime et la communauté. Contrairement à la justice punitive, les besoins des personnes qui ont été affecté-es par les crimes sont au cœur de l'approche. Aussi, cela nécessite que la ou les personnes victimisées, la communauté et le, la ou les responsables travaillent conjointement à rétablir une harmonie. L'agentivité des personnes concernées est centrale à cette approche, contrairement à la justice punitive qui les en prive. ▶

REPENSER LA JUSTICE AU-DELÀ DE LA CAGE

Dans ce contexte, je repose la question : la visibilité actuelle de Jon Romaro, son usage des plateformes et les gains qui en découlent s'inscrivent-ils dans une application pratique de justice réparatrice ? La réponse est complexe, mais la conclusion reste la même : non. En réalité, il s'agit plutôt d'un exemple concret du détournement de l'approche alternative qui est mis en évidence d'autant plus aisément dans le contexte de la justice transformatrice.

La justice transformatrice va au-delà de la justice réparatrice et prend en compte les causes profondes qui ont mené à la faute. Elle interroge les racines structurelles et se détache donc de l'individu pour tenir également le système responsable. C'est une vision plus large et une approche plus holistique. C'est aussi une réponse directe à notre société actuelle dont les structures de pouvoir ont historiquement été utilisées pour asseoir et maintenir la suprématie blanche. La justice transformatrice, tout comme la justice réparatrice, repose d'ailleurs sur des approches issues directement des communautés autochtones à travers le monde. Ainsi, notre système actuel mène certaines communautés à être criminalisées plus que d'autres. C'est aussi un système au sein duquel le privilège de la blancheur se manifeste, même parmi ses fautif-ves reconnus-es.

MAINTIEN DU STATU QUO

Au contraire, la justice transformatrice interroge le système : qui en bénéficie ? Comment en est-on arrivé là ? Comment changer les choses ? Comment, en tant que société, échouons-nous à protéger les individus ? Qui condamnons-nous par rapport à qui ? La justice transformatrice, dans le cas de Jon Romaro, c'est prendre en compte que la majorité des cas de tirs et meurtres de masse dans les écoles sont perpétrés par de jeunes hommes blancs, quand les populations racisées sont les plus à risque de subir l'exclusion scolaire, la surveillance policière, les discriminations et l'association au crime. La justice transformatrice nous oblige à prendre en compte qui a le plus de chance d'être toujours en vie après une attaque armée dans une école et l'intervention de la police. Jon serait-il encore en vie s'il avait été un homme noir ? La justice transformatrice, c'est prendre en compte que dans le contexte d'une absence de législation efficace des armes à feu, il n'y a pas de justice possible. C'est aussi prendre en compte quelle parole, quel parcours, quel discours sera plus entendu, célébré et applaudi sur les réseaux sociaux par rapport à qui. C'est interroger pour quoi un homme blanc devient un exemple de justice réparatrice, et peut, de manière très concrète, notamment financière, en bénéficier par rapport à d'autres ? À maintes reprises, on a pu voir de quelle manière il est bien plus aisé pour des personnes blanches de bénéficier de leurs crimes. Netflix regorge de séries et de documentaires basés sur leur histoire. S'interroger sur la justice réparatrice et transformatrice en lien avec le cas de Jon Romano, c'est comprendre toutes les ramifications du système, ne pas se montrer conciliant-e.

JUSTICE HOODISTIQUE

JUSTICE RÉPARATRICE PAR ET POUR LES COMMUNAUTÉS NOIRES

Nancy Zagbayou, chargée de projet à Hoodstock

L'idée derrière Justice hoodistique est née en 2019 lors du forum social de l'organisme Hoodstock. L'objectif était d'apporter une solution aux problèmes du profilage racial, du racisme systémique, et de la surreprésentation des personnes noires dans le système de justice québécois. Aujourd'hui, quatre ans plus tard, Justice hoodistique entame sa deuxième année d'activité à titre de projet-pilote de justice réparatrice par et pour les personnes noires vivant au nord-est de l'île de Montréal.

Ce projet-pilote s'intègre dans le programme de mesure de rechange général (PMRG) du ministère de la Justice du Québec, qui a pour principal but la réparation des torts causés aux victimes. Comme indiqué par le ministère, le programme permet « *aux adultes accusés de certaines infractions criminelles, la possibilité d'assumer la responsabilité de leurs actes et de régler le conflit qui les oppose à la justice autrement qu'en étant assujettis aux procédures judiciaires usuelles prévues par le Code criminel* ». Ce programme de déjudiciarisation, si complété, permet aux participant-es de voir leurs accusations rejetées.

Justice hoodistique met de l'avant une approche holistique, multidisciplinaire et intersectionnelle. Ici prime une vision dans laquelle l'être humain est considéré dans toute sa complexité, et non pas seulement à travers le prisme punitif de la criminalité et de la victimisation. Qu'elles soient envers la collectivité ou envers la victime, la réparation du tort et la reconstruction de soi sont au cœur du projet-pilote. Le projet s'adresse aux personnes noires âgées de 18 à 64 ans qui résident soit à Montréal-Nord ou dans les arrondissements de l'Est de l'île de Montréal (Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, Ahuntsic, Saint-Léonard, Anjou et Rivière-des-Prairies—Pointes-aux-Trembles). Il s'adresse plus précisément aux personnes noires ayant commis une infraction admissible dans le cadre du PMRG et qui sont à risque d'avoir un casier judiciaire ou des condamnations additionnelles. Pour prendre part au programme, il est demandé que la personne reconnaisse les faits à l'origine de l'infraction et qu'elle ait la volonté de participer au projet de Justice hoodistique.

Les objectifs derrière ce projet sont multiples. Nous cherchons d'abord à nous interroger sur les causes sous-jacentes de la criminalité chez les personnes noires, de même que réduire la surreprésentation des personnes noires dans le système de justice pénale.



Illustration: Ramon Vitesse

Il nous incombe également d'offrir un espace de réflexion pour la personne accusée et la victime afin de les appuyer dans leurs processus de guérison. Justice hoodistique tend à encourager la réintégration des personnes accusées à une participation sociale positive pour elles et les communautés. À travers les cercles hoodistiques, le projet-pilote vient favoriser l'implication de la personne accusée, de la victime et de leur cercle social respectif aux décisions prises à leur égard. Les ateliers afrocentriques qui sont le noyau de ce projet permettent de reconnecter les communautés noires à leurs cultures d'origine et cet esprit est maintenu par Justice hoodistique en offrant des mesures ainsi que des services culturellement adaptés. Le projet-pilote tend à augmenter l'accessibilité à la justice pour les personnes noires et il donne accès à des ressources pour que la personne accusée, la personne victime et leurs familles puissent régler la situation.

UNE PREMIÈRE AU CANADA

S'inspirant du programme de mesure de rechange pour les adultes autochtones et du programme de justice réparatrice de la Nouvelle-Écosse, la Justice hoodistique serait cependant une première au Canada puisqu'elle aborde la réparation du tissu social selon les spécificités culturelles et traditionnelles des communautés noires.

L'intervenant-e sociojudiciaire ainsi que le-la professionnel-le faisant les suivis psychosociaux rencontrent la personne admissible afin de lui expliquer le processus et de se familiariser avec ses besoins et ses attentes. Par la suite, la personne participe à deux retraites de guérison lors desquelles elle suit des ateliers afrocentriques.

Suite à ce processus de réflexion, la personne admissible détermine quelle mesure elle devra prendre pour réparer les torts causés avec l'aide de son cercle social, le cercle hoodistique.

La mesure peut prendre la forme d'une médiation avec la victime, de service et de dédommagement à la collectivité, d'une mesure de sensibilisation, mais également de suivis psychosociaux individuels et familiaux, ou encore du mentorat et de l'accompagnement scolaire.

Lorsque la victime veut s'impliquer, le processus est le même à l'exception des retraites. La victime détermine le type de réparation souhaitée avec l'aide de son cercle hoodistique et s'ensuit une rencontre avec la personne accusée. Depuis le lancement officiel de Justice hoodistique, l'ensemble des participant-es ont complété leur mesure et nous en sommes à la septième cohorte (celles-ci peuvent dénombrer jusqu'à cinq personnes).

UN PROJET À PÉRENNISER

Nous remarquons qu'il n'y a pas beaucoup de personnes noires qui sont

représentées dans le PMRG, bien qu'il y ait une surreprésentation connue de personnes noires dans le système judiciaire. Nous gagnerons à avoir des données claires sur le pourcentage de personnes noires qui sont dirigées vers des programmes de déjudiciarisation comparativement à celles qui sont judiciarisées. L'hypothèse principale de l'équipe de Justice hoodistique suppose la surreprésentation des personnes noires dans le système de justice pénale, mais une sous-représentation de ces dernières au sein des programmes de déjudiciarisation. Il nous est pourtant impossible de prouver cela, étant donné que les données nécessaires ne sont pas récoltées. C'est l'un des points mis de l'avant dans le rapport de recherche *Justice hoodistique: à l'intersection de la justice réparatrice et transformative par et pour les communautés noires*: «[I]l est difficile de prouver la sous-représentation des adolescent-es noir-es dans les programmes de sanctions extrajudiciaires. Pourtant, l'hypothèse est là. Cette impression que les jeunes noir-es sont plus souvent orienté-es vers les mesures judiciaires et ont moins accès aux mesures réparatrices serait à valider par des statistiques ethnoraciales que les organismes publics et parapublics ne colligent pas.»²

Un second enjeu important est la pérennisation du projet-pilote. Malgré les résultats favorables du projet-pilote, le financement de l'Agence de la santé publique du Canada se termine à la fin mars 2024. Nous devons donc trouver un nouveau financement pour permettre la survie de Justice hoodistique.

QUI EST HOODSTOCK?

Hoodstock est un organisme à but non lucratif né en 2009 à Montréal-Nord après la mort de Fredy Alberto Villanueva, un jeune de 18 ans d'origine hondurienne abattu par un policier du Service de police de la ville de Montréal (SPVM). Cet événement tragique a mené un collectif de résident·es à présenter cinq revendications aux autorités locales, dont l'une d'elles consistait à mettre fin aux pratiques abusives de la police. La mission de Hoodstock est de générer des espaces de dialogues, des initiatives mobilisatrices pour éliminer les inégalités systémiques et développer des communautés solidaires, inclusives, sécuritaires et dynamiques.

2. Chanel Gignac, Dominique Bernier et Nancy Zagbayou. *Justice hoodistique : à l'intersection de la justice réparatrice et transformative par et pour les communautés : rapport de recherche*. Montréal : Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, 2023, p. 20.

RESPONSABILITÉ, GUÉRISON ET TRANSFORMATION

Will V. Bourgeois, militant·e et thérapeute somatique

Au cours d'une décennie de vie collective et d'organisation anarchiste, abolitionniste, féministe et queer, Geneviève Parisien, Charlotte Sansfaçon-Lévesque et moi-même avons été impliqués dans ce qu'on appelle couramment des « processus de justice transformatrice » en réponse aux violences sexuelles et conjugales. Inspirés par ces expériences, nous avons entrepris de développer un modèle de processus de responsabilité, de guérison et de transformation, actuellement en cours d'élaboration sous forme de livre. Notre objectif est de fournir des outils basés sur nos succès, nos échecs et nos recherches sur le sujet afin de contribuer aux réflexions existantes sur la justice transformatrice.

ASPECTS PRATIQUES

Nous avons identifié quatre types de participant·es que l'on retrouve dans tout processus de justice transformatrice : la personne qui a vécu la violence et son cercle de soutien, celle qui a commis la violence et son cercle de son soutien ; des membres de la communauté où la violence s'est produite ; et les personnes qui accompagnent et facilitent le processus de responsabilité, de guérison et de transformation.

Les processus de justice transformatrice doivent être amorcés une fois que la situation de violence a cessé. Bien sûr, il est possible que la mise en place d'un processus se fasse dans le même

élan que les mesures prises pour faire cesser la violence. Il se peut aussi que des démarches informelles de responsabilisation et de guérison aient déjà été entamées à travers des discussions et des actions concrètes. Lorsqu'un processus formel s'impose, il est souvent amorcé par les personnes directement impliquées dans la situation de violence ou par leurs proches.

Nos expériences personnelles nous ont fait comprendre l'importance de sortir de l'urgence lorsqu'on met en place un processus de justice transformatrice. Il est crucial de prendre le temps de bien réfléchir à la démarche à prendre, même si l'on sent que les comportements et les croyances qui ont mené à la situation de violence auraient dû changer *hier*. L'urgence nous déconnecte souvent du présent et de nos capacités émotionnelles et relationnelles, et nous fait faire des erreurs qui peuvent miner la confiance dans le processus.

Avant d'entamer un processus, il faut d'abord s'assurer qu'on fait bel et bien face à une situation de violence. Par exemple, il se peut qu'une personne affirme vivre de la violence, et qu'il n'y ait pas de bris de consentement, de torts ou de dommages causés, mais qu'elle soit plutôt déclenchée à cause de traumatismes, ou encore que la situation relève d'un conflit particulièrement envenimé ayant une charge émotionnelle très négative, mais qu'il soit difficile d'identifier des actes précis de violence. On suggère d'aller consulter des sources fiables offrant des définitions de violence (émotionnelle, physique, psychologique, sexuelle, économique, etc.) et d'identifier les comportements et les dynamiques qui relèvent véritablement de la violence. La personne qui facilite le processus a la responsabilité particulière de recevoir les témoignages des personnes impliquées, voire de témoins, et de comprendre la situation dans toute sa complexité pour s'assurer qu'il s'agit bel et bien d'une situation de violence.

Le processus implique l'élaboration d'un calendrier à durée déterminée : quelques mois, un an, voire deux, en fonction des besoins et des objectifs ciblés. Il implique aussi de déterminer les modalités de communication : qui parle à qui, par quels moyens, à quelle fréquence, et pour communiquer quel genre d'informations ? Il peut aussi être nécessaire de discuter de la manière dont les espaces seront navigués (ceux où on coexiste, ceux où on se croise, ceux qu'on ne partage pas), et de ce qu'on décide de communiquer aux membres de la communauté à l'extérieur du processus.

Les personnes touchées par une situation de violence peuvent prendre part à différents degrés aux processus de transformation, de guérison et de responsabilité. Dans ce contexte, une clé de la réussite d'un processus réside dans la capacité à définir des objectifs réalistes pour soutenir la trajectoire de tous les participant·es. Parmi les objectifs possibles : trouver un nouvel appartement ou un emploi stable, s'engager dans une activité régulière qui soutient la connexion avec son corps et ses émotions, consulter un·e thérapeute spécialisé·e en traumatismes ou en violences pendant un nombre de séances donné, participer à des discussions thématiques liées à l'oppression raciale ou genrée, tenir un journal des activités en lien avec le processus, etc. Chaque personne impliquée dans le processus est responsable de participer à l'élaboration des

objectifs, de même qu'à l'élaboration de l'échéancier pour atteindre ces objectifs, en fonction de ses capacités et de ses besoins, tout en tenant en compte ceux des autres.

La création d'un processus de justice formel demande beaucoup d'énergie à toutes les personnes impliquées et n'est pas nécessairement le moyen indiqué pour se responsabiliser dans toutes les situations de violence et d'abus. Par exemple, il n'est peut-être pas nécessaire, dans le cas où les personnes impliquées sont capables de se parler, d'arriver à des ententes ou de chercher du soutien afin de changer les conditions qui ont mené à la violence. C'est lorsque les pratiques informelles ne suffisent pas qu'un processus structuré permet de fournir aux différent-es participant-es un soutien tangible et un contexte de responsabilité plus explicite, grâce aux rôles de soutien et à la facilitation qui s'engagent à faire le suivi, à soutenir les différentes démarches entreprises et à aider à atteindre les objectifs ciblés.

PRINCIPES DIRECTEURS

Il est important de comprendre que les chemins de transformation et de guérison de chaque personne ne sont pas linéaires et ne peuvent pas être forcés, bien qu'on puisse les soutenir et les encourager. Cela implique une certaine capacité à laisser aller, tout en étant capable de continuer à se soucier des gens et de leur devenir. Évidemment, cela n'implique pas d'accepter la persistance de la violence, et on doit toujours faire notre possible pour la faire cesser.

La personne responsable de la violence doit accomplir trois étapes essentielles: reconnaître ses gestes et les conséquences de ceux-ci, offrir des excuses, des réparations ou des compensations aux personnes l'ayant vécue et/ou à la communauté impactée, et amorcer une démarche de guérison et de transformation de ses comportements, de ses attitudes et des croyances à la source de la violence.

Pour être authentique, la prise de responsabilité ne doit pas être imposée de l'extérieur, mais bien être une démarche volontaire. Sa richesse est intimement liée à la capacité d'une personne d'honorer son besoin d'intégrité par rapport à ses valeurs et à ses actions. La prise de responsabilité doit donc non seulement être quelque chose qu'on fait par rapport aux autres, en prenant acte des conséquences de nos gestes, mais d'abord et avant tout face à soi-même.

D'un autre côté, le processus doit également aspirer à soutenir la capacité de la personne ayant subi la violence à prendre en main sa propre guérison et sa responsabilité face à elle-même. Notons que son cheminement de guérison peut ne pas correspondre au calendrier prévu du processus et peut prendre des années en raison des blessures et des traumatismes vécus. Si une personne qui a vécu de la violence résiste à s'engager dans

certaines démarches, on ne doit pas la forcer. Dans ce genre de cas, on continue simplement à lui offrir un environnement qui soutient sa capacité à guérir et à continuer de se transformer à son rythme. Bien sûr, la guérison ne doit pas dépendre de la capacité de la personne qui a commis la violence à assumer ses actes. De même, la volonté de la personne responsable doit persister, peu importe l'attitude de la personne ayant subi la violence, car sa responsabilisation demeure cruciale tant pour elle-même que pour le reste de la communauté.

Le processus décrit revêt une double fonction: préventive et réparatrice. Il contribue à renouer les liens au sein de la communauté, à restaurer la confiance, sans nécessairement chercher à ramener les relations à leur état antérieur. En dernière instance, les processus de justice transformatrice ne doivent pas se limiter à remplacer les procès et les peines prononcées par les tribunaux. Ils doivent être envisagés dans un cadre plus vaste de pratiques et de valeurs axées sur l'autonomisation des individus et des communautés. Nous invitons chacun-e à poursuivre l'expérimentation des pratiques de responsabilité et de justice transformatrice, en soutien à la destitution et à l'abolition de l'État colonial canadien, de la police et des prisons, et pour bâtir des communautés autonomes et responsables.

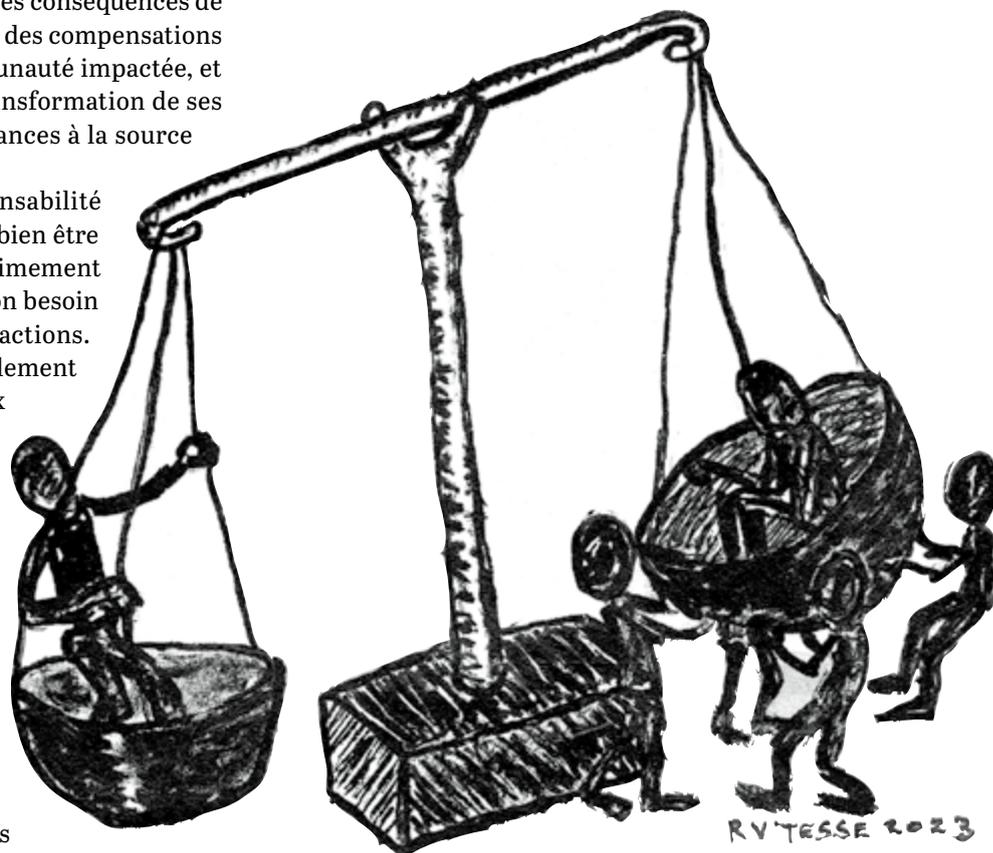


Illustration: Ramon Vitesse



42

À bord!



DOSSIER

DÉMASQUER LA RÉACTION

Dossier coordonné par Nathalie Garceau ◀, Philippe de Grosbois ◀, Samuel-Élie Lesage ◀ et Alex Ross ◀

Illustré par Alex Fatta

Quand les drag queens dans les bibliothèques et l'éducation à la sexualité dans les écoles sont attaquées par des «familles inquiètes»; quand des mobilisations antiracistes historiques subissent la riposte de politiciens et de commentateurs soucieux de préserver l'ordre et la culture; quand la généralisation du discours féministe dans l'espace public a pour corollaire une remontée du masculinisme le plus crasse; quand les luttes autochtones rencontrent l'obstination de ceux qui s'affirment plus résolument que jamais chez eux – alors il semble tout indiqué de parler d'un *backlash*, d'une véritable vague réactionnaire qui se dresse devant des mouvements sociaux gagnant en confiance et en visibilité.

La réaction n'est pas n'importe quelle droite: c'en est une qui répond – par la négative et avec violence – aux exigences croissantes de justice qui émergent en période de crise. Pour la saisir, il faut donc voir ce qui la rapproche et ce qui la distingue du simple conservatisme, du néolibéralisme ordinaire ou du fascisme abouti. Il faut aussi s'atteler à comprendre la conjoncture d'instabilité et de tensions qui appelle ce durcissement des rappels à l'ordre: notre système économique et politique n'allant plus de soi, il devient nécessaire d'identifier des boucs émissaires pour détourner l'attention. Enfin, on ne saurait comprendre le moindre de la réaction sans reconnaître qu'elle est aussi le versant négatif d'une montée en puissance, même minime, de ceux qui luttent pour leurs droits.

Reste que sous ses multiples visages, la réaction demeure fuyante: il est parfois pénible de convaincre les sceptiques qu'on

fait bel et bien face à une menace dramatique pour toutes les personnes qui croient un tant soit peu en l'égalité. C'est que les réactionnaires sont passés maîtres dans l'art du demi-mot, du double sens et de la langue de bois. Ils aiment se faire passer pour de simples modérés «qui soulèvent des questions légitimes», voire pour les authentiques héritier·ères de la subversion et des combats historiques d'une gauche aujourd'hui dégénérée. Mais c'est justement là qu'il devient impératif d'appeler un chat un chat.

De là, cependant, le plus dur reste à faire. Il s'agit de faire face à la tempête pour espérer non seulement lui résister, mais plus encore renverser la vapeur et faire que la justice et l'égalité ressortent plus fortes. Après tout, l'ordre fragilisé que la réaction veut préserver par la crispation peut aussi offrir des occasions uniques de bouleversements favorables. Encore faut-il savoir les saisir, ce qui exige une capacité d'organisation et une intelligence stratégique. Or, force est d'admettre que si les remous de nos mouvements de libération peuvent susciter l'inquiétude de la réaction, celle-ci peut compter sur une redoutable force de frappe, tandis que nous n'avons sans doute pas encore la solidité qui permettrait d'en triompher. Nous devons affiner nos discours et nos méthodes, observer l'adversaire pour comprendre ses ruses, mais sans nous laisser imposer un terrain et des règles qui nous seraient défavorables.

Ce dossier veut, modestement, contribuer à cette lutte qui ne peut que continuer. Encore une fois. 

LES RUSES DE LA RÉACTION

Jean-Pierre Couture, professeur à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa

Au fil de ses défaites et de ses retours, la réaction affine ses stratégies et pose un défi de décodage qui en dupe plusieurs.

Selon le *Dictionnaire de l'Académie française*, le fait de prôner le rétablissement d'un régime aboli et de s'opposer au progrès social et à l'évolution des mœurs forme le noyau idéologique de la réaction. Rattachée depuis le 18^e siècle aux anti-Lumières et à la contre-révolution, elle n'est pas une mouvance modérée qui accompagne le siècle, mais un refus de l'égalité des droits doublé d'un combat contre toute volonté de concrétiser ce principe par des revendications sociales.

Les réactionnaires sont tout d'abord d'excellents faussaires. L'enjolivement de l'Ancien Régime et la définition du progrès comme une « nouvelle religion » caractérisent leur manipulation de l'histoire. L'instrumentalisation des conquêtes sociales, qui sont vidées de leur portée, définit aussi leur manipulation des mots: la démocratie se mute en plébiscite, la laïcité en loi du contrôle et le féminisme en révolution déjà achevée. L'abandon du lexique d'antan au profit de formes au goût du jour marque enfin leur manipulation de la réalité: l'inégalité ne concerne plus tant les « races » que les « cultures » tout en servant la même essentialisation de groupes nécessairement inférieurs et ennemis.

Aujourd'hui, ces faussaires se considèrent comme des dissidents-es. Lorsqu'on les prend au mot, par sympathie ou par paresse, leur posture de « contestataires » devient un outil de marketing qui fait mouche. Mais lorsqu'on use de sens critique, tel que nous y invite Philippe Bernier Arcand, il est aisé de déconstruire cette « tentative d'inverser les rôles de la victime et du bourreau pour que la figure du rebelle change de camp¹ ». En effet, cette inversion des rapports de force n'a d'autre but que de maquiller les dominés-es en dominant-es. C'est pourquoi la référence à la « tyrannie des minorités » est toujours brandie afin de consacrer une suprématie majoritaire faussement posée en victime. De la même manière, l'antiracisme essuie une fin de non-recevoir puisqu'il s'agirait d'un « racisme anti-blanc ».

DE LA CONSERVATION À LA RÉACTION

La tradition conservatrice a pourtant promu des politiques plus mesurées: le parti conservateur du Canada a lutté contre l'Apartheid sud-africain et la démocratie chrétienne en Europe a soutenu la construction de l'État-providence. Que s'est-il passé? Selon Natascha Strobl, il n'y a rien de surprenant dans le retour de la réaction, car les rapports du conservatisme avec l'État social (à sa gauche) et la tentation fasciste (à sa droite) sont aussi mobiles que précaires. Les tendances extrémistes au sein de ce qu'elle appelle le « conservatisme radicalisé² » se sont graduellement fortifiées et ont résolu d'employer tous les moyens possibles (du mensonge au

complotisme) sur le front de la guerre culturelle lancée contre la démocratie libérale.

Afin de rendre cette offensive plus digeste, certains esprits naïfs voient dans ce printemps des populismes une occasion d'affirmer des « valeurs républicaines et citoyennes » qui soient « aveugle aux différences ». Pour Jean-Fabien Spitz, cette tentative de subsumer les inégalités économiques par la référence à une République qui renonce d'emblée aux leviers de l'égalisation et à la lutte contre les dominations est devenue « l'étendard du parti de l'ordre contre les mouvements qui aspirent à l'émancipation ». En sus de l'extrême centre et du néolibéralisme en crise de légitimité, les ruses de la réaction innervent aussi ce « discours pseudo-républicain [qui] s'emploie en réalité à nier les inégalités et les discriminations pour ne pas avoir à les combattre³ ». **ab**

1. Philippe Bernier Arcand, *Faux rebelles*, Montréal, Poètes de brousse, 2022.

2. Natascha Strobl, « The radicalisation of Austrian conservatism », *International Politics and Society*, 15 octobre 2021. En ligne: tinyurl.com/ybj487w4

3. Jean-Fabien Spitz, *La République ? Quelles valeurs ?*, Paris, Gallimard, 2022.



Illustration: Alex Fatta

NATION-ANXIÉTÉ

Samuel-Élie Lesage ◀

2022 a vu la publication de trois essais écrits par de jeunes intellectuels ouvertement conservateurs et nationalistes. Si ces trois textes sont caractérisés par la peur anxieuse de voir la nation québécoise disparaître, les lire révèle en fait la nullité absolue de leur idée de nation, de l'usage stratégique de cette notion, et des visées éminemment autoritaires des auteurs.

La nation qui n'allait pas de soi, d'Alexis Tétreault; *La pensée woke*, de David Santarossa; *Le schisme identitaire*, d'Étienne-Alexandre Beauregard: lire ces trois livres bout à bout consiste en une expérience pénible témoignant du pourrissement de *l'intelligentsia* québécoise. Car la mesquinerie y règne. On ne s'étonnera pas d'y lire, sous la plume de Beauregard, que le nationalisme s'oppose à l'éthique du *care*, en ce que cette dernière refuse le «*Soi et l'universel*» propre au nationalisme (p. 50-51). Feignons notre surprise quand Santarossa défend que la pensée *woke* soit aveugle à la réalité québécoise au point où elle perdrait de vue que les Québécois-es, eux aussi, «*sont des autochtones*» (p. 66). Soulignons ce brillant tour de passe-passe révisionniste où Tétreault explique que la crise du code de vie d'Hérouxville consiste en fait en une «*dénonciation [...] rustique du modèle canadien*» (p. 223).

On peut se questionner quant à la possibilité même d'un dialogue face à de tels producteurs de discours réactionnaires. Mais il ne s'agit pas ici de dialoguer avec ces textes, ni même de les réfuter. Plutôt, les lire ensemble, même si chacun envisage différemment le concept de nation¹, révèle qu'ils sont tous trois de la même trempe.

UN CONCEPT DE NATION QUI N'ALLAIT PAS DE SOI

La nation québécoise, d'expression française, habitant l'Amérique du Nord depuis la colonisation française, et laïque, posséderait un droit à l'existence puisqu'elle refléterait une «majorité». Cette nation serait toutefois niée par la volonté belliqueuse du Canada anglophone, multiculturaliste et «postnationaliste», et les démarches sournoises de l'idéologie woke, véritable cinquième colonne récusant tout référent national au nom de la défense des identités.

Que le Québec forme une société distincte, que cette société puisse s'incarner dans un État souverain et puisse aspirer à cet égard au titre de nation, sont des thèses tout à fait défendables.

Là où on s'indigne, c'est au niveau de la *méthode*. Dans ces essais pour lesquels le concept de nation joue un rôle si important, *ce concept n'est jamais présenté*. On cherchera en vain des statistiques, des données ou des sondages sur des sujets aussi cruciaux que la démographie, l'identité politique ou l'immigration, mais on ne trouvera qu'une référence à une notion de nation posée d'avance, tenue pour acquise dès le début. Tétreault évoquera au mieux vouloir «*monter la garde*» de «*l'âme*» du Québec (p. 11), tandis que Beauregard défendra fermement le «*lien sacré entre État et nation*» (p. 112). Quant à Santarossa, bien que son essai ne porte pas

directement sur la nation québécoise, celui-ci dénoncera toutefois que le wokisme ne reconnaît pas ce fait «*allant de soi*», soit que le peuple québécois est «*une nation minoritaire enracinée en cette terre, avec sa langue et culture, sur cette terre qu'elle occupe depuis le dix-septième siècle*» (p. 65)².

Déployer de la sorte un tel concept sans jamais prendre la peine d'expliquer à quoi il réfère nous oblige à l'accepter comme allant de soi: «la nation», ses prétentions, sa situation. La «nation» implique déjà la lutte contre sa «vulnérabilité», pour ne pas dire son état de «guerre culturelle»: accepter de suivre le chemin de nos auteurs, c'est *déjà* accepter cet état de siège contre la «majorité». Beauregard peut ainsi se permettre de réécrire l'histoire du Québec pour l'articuler comme une «guerre culturelle» depuis la Conquête de 1760: méthodologiquement, on soulignera cet effort grossier de révision historique.

Cette stratégie est malhonnête, pour ne pas dire enrageante. Elle polarise à outrance en imposant l'existence périlleuse de la nation québécoise, au-delà de tout dialogue critique. Défendre l'inverse nous pose en effet en position de fossoyeur du Québec, donc *d'ennemi*. Il s'agit autrement dit d'un faux dilemme. Mais en s'y attardant, on découvre qu'il ne s'agit pas seulement d'accepter la nation telle que décrite par Tétreault, Santarossa ou Beauregard. Il faut s'y *soumettre*.

LE FÉTICHE DE L'AUTORITÉ

Tétreault écrit que, sous la menace multiculturaliste, «*La référence [nationale] devient l'objet de la négociation, alors que dans la société de la démocratie nationale, elle était sa condition*» (p. 203). Deux visions de la collectivité s'affronteraient: une où ses membres délibèrent sur la référence culturelle qui les lie, l'autre où *l'acceptation* de ce référent est la condition à l'intégration à la communauté.

Répetons: pour s'identifier à la communauté et y participer, la condition préalable est d'accepter «la référence culturelle» qui définit la nation. La nation promeut ses propres normes auxquelles il faudrait obéir («*c'est comme ça qu'on vit*», disait le premier ministre³). La nation n'est pas seulement le sentiment partagé par plusieurs personnes vivant sur un même territoire, partageant une même langue et liées à une même histoire, elle est avant tout le nom donné à un projet politique éminemment conservateur faisant de sa propre survie sa justification. Ainsi, Tétreault peut défendre l'ignoble loi 21 de la laïcité comme une «*tentative de consolidation d'un modèle québécois ancré dans la tradition*» ▶



Illustration: Alex Fatta

politico-culturelle de la majorité» (p. 228). Promouvoir la nation québécoise, c'est accepter cette loi, avec tout ce qu'elle comporte de discrimination, mais ce serait aussi le triomphe d'un Québec passant de la vulnérabilité à la «normalité» (p. 235). Brillant!

Il est fascinant de voir comment nos auteurs défendent que le premier réflexe de la «majorité» consisterait à déployer sa force pour asseoir son règne. Nos trois jeunes lumières fétichisent de la sorte le pouvoir d'une majorité à travers l'État et l'autorité de

ce dernier à laquelle il faudrait se soumettre. En dehors de cette autorité, point de salut pour l'avenir du Québec. Beauregard est, cela dit, le plus explicite à cet égard quand il défend que la nation commande une «éthique de la loyauté» héritée de la Révolution tranquille (p. 33), que le mode de scrutin actuel uninominal à tour est préférable à un mode plus proportionnel, car davantage au diapason de «l'unité nationale» (p. 245), ou que François Legault doit littéralement entretenir une «scission» entre le programme

de la CAQ et les autres organisations de la société (médias, groupes de pression) afin de continuer à incarner le « gros bon sens » du Québec des banlieues (p. 153) – et ainsi ne devoir rendre de comptes à personne⁴.

De surcroît, la nation n'exige pas soumission seulement parce qu'elle est et qu'elle s'inscrit dans une histoire commune, mais aussi parce qu'elle sauvegarde la possibilité même de la démocratie. Essentiellement, nos lurons mettent ensemble nation québécoise et délibération civile contre la dissolution sociale promue par l'alliance du Canada multiculturaliste et du postmodernisme. Tétreault déplore la perte de la « *citoyenneté abstraite* » où tous seraient égaux (p. 200), mais nous rassure que la loi 21 est le produit de la délibération démocratique québécoise (p. 217). Dans une veine similaire, Beaugard jumelle « *héritage de loyauté, universalité et affirmation nationale* » (p. 272).

C'est à Santarossa qu'il revient toutefois d'éclairer pleinement ce maillage entre nation et raison. Santarossa écrit que le wokisme serait une « *attaque en règle contre tous les fondements des sociétés occidentales* » (p. 102). Par cette phrase, il sous-entend la supériorité des sociétés occidentales sur la base qu'on y pratique la délibération rationnelle et raisonnable: tous sont égaux au sein du dialogue. En effet, nous rappelle heureusement Santarossa, ce sont les pays occidentaux les premiers qui ont aboli l'esclavage, brillante démonstration qu'il n'y a pas d'autres « *civilisations qui sont allées plus loin dans la lutte contre le racisme* » (p. 81-82). Une telle position sur la supériorité politique des États occidentaux est pratique, car elle fait de la sauvegarde de l'ordre politique libéral existant son critère pour séparer bien autoritairement ce qui est recevable de ce qui ne l'est pas. Bien entendu, la nation québécoise fait partie de ces sociétés évoluées, et en dénoncer les injustices, par exemple le racisme systémique, serait s'en prendre à la nation québécoise et aux régimes politiques existants. Ce serait *déraisonnable*. Ainsi, Santarossa peut rejeter le phénomène du racisme systémique parce qu'il nierait notre « *humanité commune* » (p. 60), et écrire du même souffle que l'intégration des personnes migrantes à leur société d'accueil consiste pour celles-ci en un « *devoir moral* » en raison du « *cadeau* » qu'on leur fait en les accueillant (p. 52). *Raisonnablement*, la nation québécoise peut imposer son conformisme aux populations migrantes: critiquer cela reviendrait à nier le droit d'existence de la nation québécoise.

DIALECTIQUE OU DÉCADENCE

Penser de la sorte est proprement *décadent*. La décadence se manifeste dans le fait que Tétreault, Santarossa ou Beaugard sont non seulement rigoureusement incapables d'apprécier les lignes de force objectives qui structurent les rapports sociaux, mais qu'ils proposent des solutions superficielles servant à les voiler. C'est là que s'inscrit le caractère conservateur de leur projet: imposer la nation comme salut social au détriment de toute autre perspective, et par cela fixer le *statu quo* de l'ordre social existant. Un *statu quo* où eux, bien entendu, ne s'en tirent pas trop mal, mais où d'autres continuent de souffrir.

OUVRAGES RECENSÉS

Alexis Tétreault, *La nation qui n'allait pas de soi : la mythologie politique de la vulnérabilité du Québec*, Montréal, VLB, 2022, 256 p.

David Santarossa, *La pensée woke : analyse critique d'une idéologie*, Montréal, Liber, 2022, 184 p.

Étienne-Alexandre Beaugard, *Le schisme identitaire*, Montréal, Boréal, 2022, 282 p.

La décadence ne doit pas toutefois être comprise comme une faute intellectuelle individuelle, mais comme le symptôme de contradictions sociales structurantes. Là est l'intérêt de lire ces trois essais: non pas comme de simples idées lancées en l'air, mais comme l'expression d'un ordre social réagissant à sa propre décomposition. Il suffit de regarder l'actualité économique et environnementale pour se convaincre de la nécessité de changements sociaux radicaux. En ce sens, la décadence de nos jeunes intellectuels est proprement *scandaleuse*.

La force de la pensée critique et de l'engagement politique militant aura été de dépasser la superficialité du conservatisme et de révéler comment la société est *organisée* de telle sorte à perpétuer l'exploitation et la domination.

En un mot, c'est la pensée dialectique qui ici se retrouve égarée au profit de la *propagande*. La pensée dialectique est spécifiquement ce qui permet de relier l'individu à la société. En étant sensible à l'opposition qui unit ces deux composantes, elle explique comment nous sommes avant tout le produit de notre milieu: il s'agit du soubassement logique d'idées comme patriarcat, racisme systémique ou aliénation du travail. La propagande, elle, propose une pseudo-solution – la dérive autoritaire nationaliste – à un problème réel – la société québécoise incapable d'être à la hauteur de ses promesses. Et elle est décadente, car volontairement sourde aux hurlements de ce qui tente de se montrer.

Lire Tétreault, Santarossa et Beaugard nous apprend la valeur d'une pensée *intelligente*, d'un engagement *réel*. À eux, nous ne leur répondrons que par le mépris et le dégoût. Mais pour nous, voyons-y les exemples *de ce qu'il ne faut pas faire*. Il y a toute une société à (re)bâtir et plein de gens brillants qui préféreront construire ensemble la société de demain plutôt que de se faire imposer celle d'hier. 

1. *La nation qui n'allait pas de soi* consiste en une enquête historique sur la manière dont des figures intellectuelles québécoises ont compris et déployé le concept de nation; *La pensée woke* dénonce le wokisme au nom du dialogue rationnel, mais à peu près tous les exemples sont de nature nationaliste; *Le schisme identitaire* expose comment la nation québécoise est présentement menacée par différentes tendances politiques.

2. Bien entendu, aucune mention des revendications des Premières Nations ne se retrouve dans la logorrhée de nos paladins du Québec.

3. Par un heureux hasard, c'est aussi le titre du récent essai de Francine Pelletier sur le nationalisme identitaire et conservateur.

4. Il est inquiétant que Beaugard ait été – et semble encore – à l'emploi de la CAQ.

COMMENT RÉPONDRE AU TWEET DE KEVIN

Anne Archet

Kevin aime bien se faire passer pour le vrai défenseur des vrais idéaux de gauche : la sollicitude envers les pauvres, la laïcité, la liberté d'expression et tout le tralala. Mais ne vous laissez pas berner : Kevin est un fasciste.

Il y a quelques mois, j'ai fait ce que toute personne ayant à cœur sa propre santé mentale doit faire : j'ai fermé mon compte Twitter. Mais la rhétorique toxique de l'extrême droite continue de se rendre jusqu'à moi, d'abord parce que ces types sont partout, et aussi parce que tout mon entourage me refile continuellement des captures d'écran comme celle qui suit.



La différence importante est que maintenant, je ne me pose plus la question qui me torturait sans cesse alors que j'avais encore un compte sur X : comment répondre au tweet de Kevin ? Parce que la réponse est simple : c'est impossible de répondre à Kevin ou de débattre avec lui sans participer à la diffusion et à la normalisation des idées d'extrême droite et sans dévaluer les miennes.

Pour commencer, un mot sur Kevin (et non *pour* Kevin : je n'ai pas envie de lui dire « envouaille continue comme t'ça », quand même). Je ne le connais pas, mais de toute évidence, il s'agit d'un pirate, auditeur de la radio Web du même nom animée par Jeff Fillion, ce qui nous laisse entendre que Kevin est un conservateur libertarien climatocéptique trumpiste homophobe, transphobe, antisyndicaliste et raciste, en plus d'être un adepte des tactiques de harcèlement – disons un fasciste, pour faire court.

En tant que fasciste, Kevin ne souhaite pas débattre quand il m'interpelle sur les médias sociaux, dans le sens où on l'entend habituellement, c'est-à-dire confronter des idées plus ou moins divergentes dans une démarche de recherche de la vérité. Ce qu'il veut, c'est m'éliminer de la place publique en raison de qui je suis, de ce que je représente à ses yeux et de la condition sociale qu'on m'a assignée.

Sa tactique est celle de tous les fascistes : la confusion et la dissimulation de son *power level*, c'est-à-dire de ses convictions et

de ses intentions réelles. Les fascistes vont protester et nier qu'ils sont fascistes, jusqu'à ce que le climat social devienne assez pourri pour leur permettre d'assumer pleinement leur programme et leurs intentions – jusqu'au génocide, qui est la conclusion logique de leur idéologie.

RÉINVENTER LA GAUCHE

Sur Twitter, je disposerais de 280 caractères pour répondre à Kevin. Je n'aurais que quelques mots pour rétablir les faits et lui expliquer – et à tou-tes ceux qui sont témoins de notre échange – à quel point ce qu'il vient de dire, c'est de la querisse de marde. Et ça, c'est une mission impossible, parce que presque chaque mot qu'il a régurgité dans son tweet comporte une inexactitude, une confusion ou un mensonge.

D'abord, « la gauche ». Qui est-ce qu'il entend par ce mot ? La gauche parlementaire vaguement sociale-démocrate représentée par le NPD et QS ? Les libéraux et centristes à la Trudeau et compagnie ? Les syndicats ? Les groupes féministes et écologistes dans leurs multiples déclinaisons ? Les marxistes de tous les parfums, léninistes, staliniens, maoïstes, trotskistes ? Les anarchistes disponibles en encore plus de variétés ? Les quelques chroniqueur-euses racisé-es ou queers qui travaillent dans les médias bourgeois ? Guy A. Lepage et la clique du Plateau ? François Legault Jean-François Lisée qui se disent de gauche efficace ? Tout ce beau monde ne s'entend sur presque rien, mais Kevin s'en fout : pour lui, la gauche, c'est un bloc satanique de gens qui pensent tous la même affaire.

La plupart du temps, il utilise le mot *woke* pour sous-entendre qu'il y a une bonne gauche quelque part, une gauche qu'il qualifie de traditionnelle, celle qui est universelle et qui défend les pauvres et la laïcité – mais il ne se donne jamais la peine de dire qui exactement en fait partie, pour la simple raison qu'elle n'existe pas, qu'elle n'est qu'un procédé rhétorique.

Ensuite, il faudrait que je parle des pauvres dont il faut, selon Kevin, s'occuper par vertu, comme si la pauvreté était un phénomène naturel qu'il fallait soulager par grandeur d'âme. Placer le (faux) débat sur ce terrain, c'est appréhender les relations sociales comme la bourgeoisie : en présentant la charité (catho-laïque) comme unique solution à la misère capitaliste. Évidemment que la gauche n'a pas le monopole de la vertu, puisque la droite donne plein de cash à Centraide : CQFD.



Illustration: Alex Fatta

Sauf qu'on sait bien que la vertu et l'amour des pauvres n'ont rien à voir là-dedans: la gauche, ça a toujours été l'action politique, sociale et économique des personnes dominées et exploitées pour leur propre libération. Même la fucking Association internationale des travailleurs le disait dans ses statuts de 1871: «*l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes*». Je ne veux pas préjuger des opinions de Kevin, mais il y a fort à parier qu'il capote chaque fois qu'il y a une grève, alors pour ce qui est de soutenir les gens qui veulent sortir de leur aliénation économique, disons qu'il n'a de leçons à donner à personne.

Et puis il y a les accusations de défendre les islamistes, les pédophiles et Big Pharma. En combien de caractères est-ce que je pourrais expliquer que personne à gauche n'appuie le terrorisme islamiste et qu'en réalité, l'anti-islamisme de Kevin est un cache-sexe pour son islamophobie et son racisme? De combien de mots aurais-je besoin pour démonter l'homophobie et la transphobie qui se cachent derrière son insistance à éliminer toute performance de genre non hétéronormée sous prétexte de protéger l'innocence des enfants? Comment expliquer succinctement que les gens de gauche ont tendance à être anticapitalistes et que ce n'est pas d'être à la solde d'entreprises pharmaceutiques transnationales que de porter un masque et se faire vacciner en temps de pandémie pour protéger les personnes les plus vulnérables? Comment démontrer en moins d'une ligne que son conspirationnisme repose

sur les mêmes clichés qui ont fait le succès de tous les mouvements fascistes depuis les années 1920 – le principal étant le complot juif international? Comment faire comprendre qu'il n'y a pas de dichotomie entre les pauvres, les personnes racisées et les personnes des minorités sexuelles, que tout ce beau monde, dans une écrasante majorité des cas, fait partie du prolétariat? Évidemment que c'est impossible, j'ai juste énoncé les problèmes et ce paragraphe contient déjà plus de 1300 caractères.

Enfin, il y a la *cancel culture*. Ce que Kevin laisse entendre, c'est qu'on veut le censurer parce qu'il est un dude cisgenre blanc hétéro et qu'il porte (j'en mettrais ma main au feu) une casquette de baseball laide. Il faudrait donc que je lui fasse comprendre que ce sont ses idées haineuses de fasciste qui m'insupportent et que je m'en contre-querisse qu'il ait une peau de pêche et qu'il soit fier de son pénis. Il faudrait que je lui dise que d'exprimer mon désaccord en ce qui concerne ses idées de merde, ce n'est pas de la censure, mais bien l'exercice de ma propre liberté d'expression. Sauf que Kevin, la seule liberté d'expression qui l'intéresse, c'est la sienne et ce qu'il veut, c'est que je débarrasse le plancher, que je devienne invisible. Son discours en est un d'élimination – et ce n'est qu'une ironie parmi tant d'autres qu'il appelle ça la *cancel culture*, parce que lorsque l'extrême droite cancelle, c'est beaucoup plus violent qu'une dénonciation publique ou une perte temporaire de contrats lucratifs.

RÉTABLIR LE CORDON SANITAIRE

Pendant que j'expliquerais tout ça, Kevin aurait le temps de me refilet dix autres tweets remplis de mensonges toxiques du même acabit. Il aurait l'air d'être à l'attaque et moi, à la défensive. Ça lui donnerait une belle tête de vainqueur et les témoins de notre échange – pas tous, mais certain-es – se diraient sûrement: «ce Kevin, il a l'air d'un demeuré, comme ça, mais il n'a pas tout à fait tort». Et c'est à ce moment-là que Kevin aura gagné.

Bref. Si vous êtes encore sur Twitter/X/*whatever*, le mieux est de ne pas répondre aux tweets de Kevin. Il veut avoir accès aux gens qui vous suivent, à vos interlocuteur-trices pour propager sa haine auprès d'elleux. Bloquez-le. Vous contribuerez ainsi à rafistoler le cordon sanitaire qui gardait les fascistes, depuis 1945, dans un néant social d'où on n'aurait jamais dû les laisser sortir.

Ensuite, parlez des fascistes, critiquez leurs mensonges et leurs stratégies confusionnistes, mais *ne le faites pas avec eux*.

Surtout, continuez à rêver tout haut d'un monde meilleur. 

IL N'Y A PAS DE DISCOURS ANTI-RÉACTIONNAIRE

Maxime Fortin-Archambault et Gabriel Lévesque-Toupin, candidats au doctorat en philosophie

La vitesse à laquelle les discours réactionnaires sont diffusés a de quoi fatiguer quiconque les juge dangereux et s'échine à montrer leur errance. Mais un tel effort est vain, car aucune réponse à ces discours n'est susceptible de faire changer d'avis leurs producteurs ou celles et ceux qui y adhèrent. Voici plutôt comment critiquer un réactionnaire sans se fatiguer.

Pour critiquer ce qui est courant de nommer «la réaction», on gagnerait à la concevoir, d'une part, comme un conglomérat des personnes qui produisent des discours réactionnaires, et de l'autre, comme un groupe d'individus pour qui ces discours paraissent sensés, voire réconfortants, et autour desquels ils se réunissent (des forums 4chan à la 1 Million March 4 Children). À l'inverse, réduire ces phénomènes à «la réaction» risque de les poser sous la forme de l'unité, comme si celle-ci allait de soi, et passe sous silence que leur contenu politique et social est hétéroclite. Par exemple, le projet conservateur catholique pur et dur de retour

aux valeurs et à une structure sociale d'antan ne s'assimile pas aisément au discours des nationalistes identitaires, qui expriment un fétiche de l'État, de la nation et de la langue – et encore moins avec celui des «incels» qui, convaincus de l'existence d'une hiérarchie naturelle de l'attraction sexuelle au bas de laquelle ils se situent, fantasment un monde où chaque homme se voit attribuer une femme.

Justement, l'essence de la réaction n'a rien à voir avec son contenu politique. En vérité, les discours réactionnaires sont une tentative de répondre à un besoin psychique socialement produit, celui que disparaissent l'angoisse produite par l'impuissance politique et la précarité économique, réelle ou anticipée. Le présent ordre social et économique capitaliste nous fait généralement ressentir que nous ne sommes qu'à une crise sociale «imprévue» de nous retrouver sans le sou, malgré sa promesse qu'en échange de notre temps au travail, il nous garantit la réalisation de soi. Et alors que la vie politique au sein de la démocratie représentative promet le droit universel et l'accès égalitaire aux conditions nécessaires à l'autodétermination, elle réalise cette égalité de manière abstraite et indifférente à la situation concrète des individus (par exemple, on peut seulement affirmer que l'accès égalitaire à un logement décent est réalisé si on ignore les différences de moyens économiques entre les personnes), et elle réduit l'idée de l'autodétermination, du pouvoir politique concret d'aménager son existence, à la «liberté» de choisir son poison.

DE L'ANGOISSE À L'AGRESSION

Or, les discours réactionnaires réagissent à l'angoisse sociale non pas en visant ses causes, mais en offrant plutôt un palliatif au sentiment. Ils traduisent les causes de l'impuissance politique et de la précarité en luttes culturelles et symboliques, et placent leurs producteurs, comme les individus qui s'y identifient, dans la position assurée de «défenseurs de la civilisation». C'est bien commode: il suffit, pour que la réaction réagisse et mette en branle sa phraséologie, d'imaginer une culture menacée (toujours la sienne) et des menaces extérieures, peu importe lesquelles (l'idéologie woke dans le nouveau passeport canadien, le titre Mx d'un-e enseignant-e, etc.).



Illustration: Alex Fatta



S'opère alors un renversement ironique: l'organisation sociale qui bloque la possibilité que cesse l'angoisse une fois pour toutes, transfigurée en culture menacée, est désormais perçue comme ce qui calmera l'angoisse, et qu'il faut pour cette raison défendre. Par-là, les causes réelles de cette angoisse sociale sont recouvertes d'un voile idéologique. «*Non, le problème n'est pas l'organisation de la vie politique démocratique, mais bien les attaques contre celle-ci par le wokisme.*» «*Non, la crise du logement n'est pas une crise du logement, mais le symbole des dommages de l'immigration pour la nation québécoise.*» Au bout du compte, la dernière promesse rompue est celle de la réaction elle-même: en voilant les causes réelles de l'angoisse, ou bien par plat intérêt matériel, ou bien par réflexe d'autoconservation, sa logorrhée défensive se rend inapte à l'abolir.

C'est que l'essence de la réaction est à trouver dans la pseudo-radicalité de sa réponse au besoin que cesse l'angoisse – ou, ce qui revient au même, dans sa tactique de prestidigitacion qui la métamorphose en groupe culturel minoritaire menacé et qui présente le *statu quo* comme la seule organisation sociale raisonnable possible. La réaction ne sait pas qu'«*il ne suffit pas, pour créer une contradiction historique, de se déclarer en contradiction avec le monde entier. On peut se figurer être un objet de scandale universel, parce que, par maladresse [ou par habitude commerciale et intérêt matériel], on scandalise universellement*»¹, mais cela ne signifie pas qu'on critique véritablement et de manière subversive l'ordre existant.

L'unique soulagement auquel ont droit les groupes d'individus qui s'identifient aux discours réactionnaires est symbolique. En s'identifiant à l'image d'une culture collective menacée, mais néanmoins représentante de la «civilisation», ceux-ci compensent leur propre impuissance par la puissance fantasmée d'un tout plus grand qu'eux, pour lequel dévotion et sacrifice (de soi comme d'autrui) paraissent raisonnables. Faire partie de ces groupes est d'autant plus satisfaisant lorsque ceux-ci proposent des récits et schèmes interprétatifs qui prétendent «tout» dévoiler au grand jour (qu'on pense aux «grands dévoilements» de QAnon, par exemple dans le style du «Pizzagate»). En adhérant à cette logique de compensation, ils évitent la remise en question de soi et de la forme de la société qu'exigerait l'effort de nommer le mal par son nom. Plutôt, ils érigent en «cause» du mal le prochain objet auquel la réaction réagira (les immigrants allophones, les travailleurs temporaires, les écologistes, les locataires...).

Finalement, l'impuissance d'être en proie à l'angoisse est compensée en devenant soi-même le bourreau de son prochain. Qui s'identifie à de tels discours et aux groupes qu'ils agglutinent reçoit un soulagement temporaire, soit. Grand bien lui fasse: c'est tout ce qu'il a.

LA PRAXIS DE FAÇADE

Mais à son opposé, une politique d'opposition à la réaction qui accepte de lutter sur ce même terrain culturel et symbolique rompt à son tour avec la promesse d'en finir avec ce sentiment et se cantonne à n'être qu'un «*backlash to the backlash to the thing that's just begun*»². Toute politique de gauche strictement symbolique

répète la même erreur et se réduit à n'être que le contrepoint de la réaction. Ni la représentation de la diversité sociale concrète dans la sphère culturelle ou politique, ni la gouvernance qui, en mode relations publiques, se confond d'excuses à chaque nouveau scandale (qu'il s'agisse de la mort d'une autochtone supervisée par un personnel soignant radicalement désensibilisé à la souffrance d'autrui ou de l'ovation d'un ex-soldat nazi aux communes), ne sont suffisantes pour répondre au besoin légitime de vivre notre vie sans être en proie à cette angoisse.

Des valeurs telles que le dialogue, l'ouverture et l'inclusion ne peuvent pas à elles seules lever le voile idéologique et psychologique que tisse la réaction et elles risquent en plus de devenir à leur tour des fétiches. Certaines activités politiques (autant l'expression sur les réseaux sociaux de bons sentiments pour les victimes du dernier conflit armé que les pratiques de consommation éthique) visent après tout moins à résoudre les conflits matériels qu'à soulager elles aussi le sentiment d'angoisse et d'impuissance sociales.

La juste pratique politique d'opposition à la réaction devra être radicale, c'est-à-dire refuser de répondre sur son terrain et, sans se poser en grand parapluie universaliste qui subsume les luttes «particulières», s'attaquer directement à ce qui se cache derrière le voile (par exemple, en retirant les appuis socio-économiques³ à la réaction dans sa croisade défensive; en découplant de notre conception des pratiques démocratiques l'impératif de «neutralité» médiatique qui transforme la réaction, en invitée sur les plateaux de télévision; ou en offrant les services et l'appui matériel que demandent les groupes sociaux marginalisés). Tant que les conditions sociales actuelles persistent, les discours réactionnaires les accompagneront comme leurs chiens de garde. 

1. Karl Marx et Friedrich Engels, *La Sainte Famille ou Critique de la critique critique*, Paris, Les éditions sociales, 2019, p. 173.

2. Bo Burnham, "That Funny Feeling", *Inside*, 2021.

3. Un «appui socio-économique» ne signifie pas immédiatement un financement direct. Des plateformes telles que Meta ou X (anciennement Twitter) capitalisent grandement sur les discours réactionnaires et les laissent pulluler sous couvert de liberté d'expression. La structure même de ces discours, celle d'un tissu de stimuli psychiques excitatifs qui font bouler de neige, génère du trafic, c'est-à-dire de l'échange, c'est-à-dire du profit pour ces plateformes. Dans un tel contexte, ces appuis socio-économiques, même passifs et indirects, encouragent la propagation de la réaction.

CENTRE ET RÉACTION

UN TANGO FUNESTE

Philippe de Grosbois ◀

Les courants réactionnaires contemporains ont trouvé comment tirer profit de la crainte des centristes autour de la « montée des extrêmes » et de la « polarisation ». L'obsession pour le dialogue et le juste milieu fait le jeu de la droite dure.

En mai 2023, plus de six ans après l'élection de Donald Trump en 2016 et deux ans après la tentative de renversement de l'élection présidentielle de 2020, CNN offrait une nouvelle tribune complaisante à Trump, principal représentant du néofascisme *made in the USA*, dans une soirée de type « town hall » qui a rapidement dérapé. Le lendemain, suite à l'avalanche de protestations venant du public, le journaliste vedette Anderson Cooper présentait des explications en ondes: « Vous avez tout à fait le droit d'être indigné, en colère, et de ne plus jamais regarder cette chaîne. Mais pensez-vous que rester dans votre silo et écouter uniquement les personnes avec qui vous êtes d'accord va faire disparaître cette personne ? »

Cette réplique offre un magnifique éclairage sur la part de responsabilité du centre dans la montée de la réaction et de l'extrême droite au sein des sociétés occidentales.

MALAISE DANS LA CIVILISATION CENTRISTE

Le centre politique croit avec une dévotion sans pareille que tout peut et doit être débattu. Bien qu'ils refusent de s'affilier sciemment à quelque courant politique que ce soit (hormis une loyauté à l'égard d'une forme quelque peu vague et statique de démocratie), plusieurs journalistes de médias dominants sont viscéralement attachés à cet idéal. Ils font de cette mission leur identité professionnelle: les médias représenteraient l'agora incontournable et indépassable des démocraties libérales. Toutes les opinions étant par défaut considérées comme recevables, il ne resterait qu'à les exposer pour que les citoyen·nes les évaluent et fassent leur choix.

Mais les temps sont durs pour le centrisme et son *libre marché des idées*. Depuis la crise financière de 2008, le récit néolibéral (qui accompagnait le régime économique du même nom en le présentant comme naturel, rationnel et indépassable), est dans une déroute que rien ne semble arrêter. Le centre, avec son pragmatisme, sa modération et son obsession pour la bonne entente et le statu quo, ne convainc plus.

Cet effondrement nourrit ce que le centre appelle la *montée des extrêmes*. À l'ère de la lente, mais pénible agonie du néolibéralisme, la *polarisation* est devenue la bête noire de la bonne société intellectuelle. La *conversation démocratique* se porte mal, déplore-t-on. Nous ne sommes plus capables de nous parler. En perte de vitesse, les centristes se voient confrontés à des discours qui leur sont radicalement antagonistes, mais cela ne les incite pas à revoir leurs a priori, bien au contraire.

On préfère plutôt répéter une critique maintenant convenue – même si peu appuyée empiriquement – selon laquelle les médias sociaux enfermeraient les individus dans des chambres d'écho ou des bulles filtrantes (probablement ce à quoi faisait référence Anderson Cooper en parlant de « silos »). Il revient donc aux médias d'information sérieux et responsables de faire entendre toutes les voix, même celles qui ne font pas l'affaire des pauvres citoyen·nes aveuglé·es par leurs biais cognitifs. Une tâche ingrate, mais nécessaire en démocratie, nous explique-t-on d'un air grave.

FAUSSES ÉQUIVALENCES

Ce discours omniprésent, d'une fantastique autocomplaisance, est aussi extrêmement pernicieux. Le terme de polarisation évoque un phénomène symétrique et invite à déduire que les extrêmes de notre époque s'équivalent. Entre les un·es qui veulent retirer des droits et remettre en question la dignité de personnes marginalisées, et les autres qui promeuvent ces droits et défendent leur propre humanité, on nous invite à trouver un *juste milieu*, un *terrain d'entente*.

Observons par exemple comment le journaliste radio-canadien Alexis De Lancer décrivait la manifestation anti-LGBTQ et sa contre-manifestation tenues à Ottawa en septembre dernier dans le cadre de mobilisations pancanadiennes: « j'ai assisté à un triste étalage de polarisation débridée, très caractéristique de notre époque. Si les uns étaient qualifiés de fascistes transphobes, les autres étaient étiquetés de pédophiles wakes. Entre les deux anathèmes, pas de place pour la nuance: l'essence même de la polarisation »¹.

Cette mise en miroir des extrêmes, qu'elle soit intentionnelle ou pas, est omniprésente. Elle est pourtant très problématique parce que ces extrêmes ne s'équivalent pas, et ce à plusieurs niveaux.

D'abord, sur le plan du pouvoir qu'elles parviennent à mobiliser: pendant qu'une gauche radicale pousse à l'annulation d'une conférence ou à la chute d'une statue, l'extrême droite obtient l'interdiction de livres dans des États entiers ou la révision du

POUR ALLER PLUS LOIN

Éric Fassin, « La culture de l'annulation dans les médias », *Le Club de Mediapart*, 11 novembre 2021. Disponible en ligne.



Illustration: Alex Fatta

curus scolaire pour qu'il convienne à leur idéologie. Ensuite, sur le plan des causes défendues: pendant qu'à gauche on cherche à faire reconnaître le racisme systémique ou à avoir un climat encore viable pour la vie humaine sur la planète, à droite on s'époumone sur le burkini d'une femme musulmane ou la lecture d'un conte par une drag queen. Enfin, sur le plan de la qualité des arguments avancés: régulièrement, des débats médiatiques opposent des chercheur-es ou spécialistes défendant des thèses progressistes à des idéologues réactionnaires dont la rhétorique tend vers le complotisme.

Des politicien-nés comme François Legault ont très bien saisi cet appel de la bonne société centriste à la modération et au débat raisonné. Suite aux manifestations anti-LGBTQ, notre premier ministre se présentait en «*rempart contre les extrêmes*» tout en précisant «*comprendre*» les «*parents inquiets*»². Legault avait d'ailleurs fait le même coup dans le débat sur la *Loi sur la laïcité* adoptée en 2019, en répétant que cette loi était «*modérée*». «*Pour éviter les extrêmes, il faut en donner un peu à la majorité*», expliquait-il, ajoutant que son gouvernement «*délimite le terrain*» parce qu'il y a «*des gens un peu racistes*» qui voudraient aller plus loin³.

En résumé, la fascination centriste pour la polarisation et les extrêmes pose triplement problème. D'abord, elle contribue à rendre socialement acceptable une droite intolérante et haineuse. Ensuite, elle invite à considérer les mouvements de gauche radicale

comme équivalents à cette intolérance et cette haine. Autrement dit, alors qu'on nous invite régulièrement à faire preuve d'empathie à l'égard des âmes désœuvrées qui dérivent vers l'extrême droite, on condamne avec beaucoup moins d'hésitations ce qu'on appelle parfois «*une certaine gauche*» qui sombrerait dans le radicalisme et l'intransigeance. Enfin, à travers tout cela, le centre invisibilise son propre rôle et son attachement idéologique à un statu quo libéral qui fait de moins en moins consensus. De fait, la réaction de centre tend elle aussi à se radicaliser, s'accrochant désespérément à des prémisses («*le système fonctionne*») et institutions (l'État, l'économie de marché, les médias dits traditionnels) qui s'écroulent sous le poids de leurs contradictions (inégalités galopantes, services publics en décrépitude, et j'en passe). C'est pourquoi on parle parfois d'extrême centre, un terme dont certain-es se réclament même ouvertement. **ab**

1. «*Quand la polarisation torpille le dialogue*», Infolettre des Décrypteurs, 23 septembre 2023.

2. Thomas Laberge, «*Identité de genre: François Legault veut être un "rempart contre les extrêmes"*», *La Presse canadienne*, 21 septembre 2023. Disponible en ligne.

3. Sophie-Hélène Lebeuf, «*Laïcité: "pour éviter les extrêmes, il faut en donner un peu à la majorité"*», *Radio-Canada*, 18 juin 2019. Disponible en ligne.

DE LA DIVERSITÉ LIBÉRALE À LA RÉACTION ANTI-ANTIRACISTE

Entrevue avec Philippe Néméh-Nombré, militant, sociologue et chercheur en études noires.
Propos recueillis par Philippe de Grosbois ◀ et Alex Ross ◀

Un pilier majeur du projet réactionnaire contemporain est la dénonciation du mouvement antiraciste. Les « anti-antiracistes » s'inquiètent pour leur place dans un ordre « naturel » de plus en plus contesté. Tout cela alors même que le néolibéralisme fait d'une main des promesses creuses de représentation pour les minorités et procède de l'autre au saccage généralisé des conditions de vie.

À bâbord! : Comment la réaction anti-antiraciste au Québec et au Canada a-t-elle émergé? Quels en sont les points tournants?

P. N.-N. : À mon avis, l'un des moments de cristallisation et de légitimation de ces discours au Québec, c'est 2007, avec la crise des accommodements raisonnables. C'est à ce moment-là que la société québécoise prend un virage quant à la question des minorités, qu'on intègre ce qui s'est produit dans le discours post-11-septembre et qu'on l'adapte aux programmes nationalistes locaux. Et on peut remercier l'Action démocratique du Québec (ADQ): en janvier 2007, Mario Dumont publie une « lettre aux Québécois¹ » où il dit que nous sommes de culture chrétienne, que c'est ce qu'il faut défendre et que ça suffit les accusations de racisme quand on veut décider comment ça se passe chez nous. C'est majeur, parce qu'aux élections du

printemps, l'ADQ passe de quatre à 41 sièges, notamment grâce à ce discours-là. Et au même moment où, dans la politique partisane, on commence à aller sur ces terrains-là, on voit naître des groupes comme la Fédération des Québécois de souche. On normalise la crainte des minorités et on voit apparaître des groupes qui portent ces idées-là avec radicalité.

Ensuite, quelque chose a aussi changé en 2020. À ce moment-là, on voit une tension créée par la récupération néolibérale du discours antiraciste et la visibilité que ça crée. C'est-à-dire qu'après l'assassinat de George Floyd, c'est devenu difficile pour plusieurs entreprises et institutions publiques de faire comme si le racisme, mais aussi l'antiracisme, n'existait pas. Elles nous ont donc assommés de déclarations « antiperformatives » en se déclarant antiracistes,

mais sans que des changements structurels suivent. C'est une forme de démarche contre-insurrectionnelle, de pacification, qui fait en sorte de mater les discours plus radicaux. Et cette récupération crée une tension, parce que d'une part, on n'a pas les changements souhaités, mais d'autre part, on rend les minorités – raciales, culturelles et sexuelles – plus visibles et on les expose à une critique accrue. Cette tension réveille quelque chose chez beaucoup de gens qui cherchent à expliquer leurs propres malheurs, et à qui certaines élites économiques et politiques martèlent que le véritable responsable est l'élément étranger, exogène, plutôt que de mettre en cause le mode de production qui produit des inégalités.



Illustration: Alex Fatta

ÀB! : Quels sont les principaux points contre lesquels s'insurge cette forme de réaction ?

P. N.-N. : Il y a d'abord une réaction très forte à la représentation, à cette idée par exemple qu'il faut plus de minorités dans les conseils d'administration des grandes entreprises. Ça me fait rire, parce que c'est très loin de mes objectifs: je pense que ça peut apaiser ponctuellement certaines personnes, mais les changements matériels ne passent pas vraiment par la représentation.

Ensuite, la réaction s'attaque aussi à la production de savoir, en délégitimant ce qui se produit dans les universités et dans les savoirs militants. Ces forces-là doivent s'en prendre à ce qu'on appelle la science. Quand tu veux renforcer les divisions dans la société, il faut décrédibiliser l'autre. Pas par le contenu, mais par le lieu de production des savoirs qui tendent à dénoncer ces inégalités-là. D'ailleurs, c'est drôle de devoir défendre la science au nom de l'antiracisme: on avait fait un bon boulot à critiquer l'apparence d'objectivité, et puis là, on est pris à dire qu'au fond, il y a quand même de bonnes affaires qui se font dans les universités et dans le discours dit scientifique.

Enfin, il y a un repli sur les fonctions répressives de l'État. On parle beaucoup des frontières et de la police. C'est comme si tout à coup, il fallait de toute urgence revenir vers les bases qui permettent de maintenir de manière étanche les divisions dans la société.

ÀB! : Est-ce que cette réaction, qui réagit à un pseudoantiracisme libéral et qui cherche des solutions imaginaires à d'autres problèmes réels, reste du racisme pur et simple ?

P. N.-N. : La réponse simple, c'est que oui, c'est raciste, non seulement par les sentiments virulents qui sont exprimés, mais aussi par les structures que ça renforce dans une société fondamentalement basée sur les divisions raciales. Mais aussi, cette rage d'identifier un coupable est directement liée à la dégradation des conditions matérielles d'existence. Ça ne sort pas de nulle part, ce besoin d'expliquer sa propre souffrance. C'est presque mathématique: si les promesses de la modernité ne sont pas remplies – et pire encore, on s'en éloigne – eh bien, il ne peut pas y avoir plus grande frustration collective pour beaucoup de gens. Donc oui, c'est tout à fait raciste, mais c'est entretenu par un besoin de comprendre comment la liberté qu'on pensait avoir de posséder, de jouir des bienfaits de la modernité, ne se réalise pas.

ÀB! : Comment expliquer que les mouvements anti-antiracistes et d'autres mouvements, comme celui contre les droits des minorités sexuelles, ont tant en commun ?

P. N.-N. : Toutes ces choses-là, les questions de race, d'ethnicité, de religion, de diversité sexuelle, ce sont toutes des choses qui menacent le mensonge de la modernité, c'est-à-dire les promesses de l'humanisme pour certains, de la liberté pour certains et de l'accumulation pour certains, dans une organisation capitaliste, coloniale et hétéropatriarcale du monde. Quand des groupes sociaux montrent sur quelles exclusions, sur quelles violences cette société repose, c'est tout le projet qui est remis en cause. Donc à toutes ces

voix-là qui prennent de l'ampleur, la réaction doit répondre par le même schéma.

La stratégie déployée est centrale au fascisme et au protofascisme – je n'ai aucune crainte à utiliser ces mots-là, parce que c'est ça que c'est, au fond –, c'est l'appel à la nature, à maintenir une pureté, une essence – au sens racial du terme, bien sûr, mais c'est la même chose qui anime l'opposition aux existences qui défient la prétendue nature binaire du sexe et du genre. C'est fondamental dans toute rhétorique fasciste, la nature au sens d'ordre naturel, d'immuable à protéger, d'unicité qui ne devrait pas être contaminée par des polluants. Et c'est impensable d'être contre la nature, donc quand on s'inscrit dans cette rhétorique-là, tout est permis.

ÀB! : Que signifie cette montée de la réaction pour le mouvement antiraciste ? Quelles sont les voies de lutte ?

P. N.-N. : Jusqu'à tout récemment, les propositions ouvertement racistes n'étaient plus vraiment acceptables et notre cible, c'étaient précisément les discours libéraux post-racistes qu'il fallait déplier pour montrer que les mesures d'équité-diversité-inclusion, par exemple, ça ne changeait pas la société comme on veut la changer. Le *backlash* multiplie les fronts: ce n'est pas seulement contre le libéralisme qu'il faut se battre, mais aussi contre des impulsions qui n'ont aucune crainte à assumer des appels à une homogénéité raciale.

C'est peut-être choquant, mais je pense qu'il y a une utilité immense au *backlash*. C'est tragique de dire ça, mais le travail que le *backlash* accomplit est beaucoup plus efficace que celui qu'on pourrait faire nous-mêmes en essayant de convaincre les gens de la violence du système. Quand on voit le *backlash*, on constate de manière on ne peut plus claire la violence qu'est prêt à déployer un système pour se maintenir intact lorsqu'on essaie d'ébranler certains des piliers qui reproduisent les inégalités. Ça met en évidence des ruptures qui sont claires et donc ça devient de plus en plus difficile pour les gens qui étaient moins convaincus de ne pas comprendre où ils se situent dans ces tensions-là. Donc oui, ça complexifie les choses, mais ça les simplifie aussi dans une certaine mesure, parce que ça permet de vraiment savoir à quoi on fait face. Je ne souhaite à personne d'être l'objet de la violence raciste ou hétéropatriarcale, mais stratégiquement, on a tout intérêt à construire sur ces effets du *backlash*. 

1. « Une constitution québécoise pour encadrer les accommodements raisonnables », *Lettre adéquate*, 17 janvier 2007. En ligne : www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageFichier.aspx?idf=8334

LA GAUCHE TRANSPHOBIE, FER DE LANCE DE L'EXTRÊME DROITE

Judith Lefebvre, zinester et militante transféministe

Un des aspects les plus fascinants de l'extrême droite est sans doute la conscience qu'ont ses membres que leur idéologie est inacceptable. Dans les premières phases d'un backlash, il n'est pas rare de voir des gens se réclamer du groupe auquel elles s'opposent, avant de finalement déployer un discours de plus en plus transparent quant à leurs réelles intentions. C'est une stratégie qui permet non seulement de normaliser leur propos, mais aussi de placer les mouvements progressistes dans une posture défensive.

L'exemple le plus patent est sans doute la LGB Alliance, une organisation antitrans fondée en octobre 2019 par un groupe de vétérans du mouvement gai britannique. La branche canadienne de l'organisation s'est opposée en novembre 2020 à l'inclusion de l'identité de genre dans la loi interdisant les thérapies de conversion.

On retrouve aussi les diverses organisations TERF (*trans exclusionary radical feminist*, ou féministes radicales exclusives des femmes trans), qui ont une origine beaucoup plus ancienne, mais qui ont pris un tournant réactionnaire marqué dans les dernières années. Celles-ci sont passées d'une simple posture excluant les femmes trans des milieux féministes à une offensive généralisée contre la présence des femmes trans dans l'espace public de façon générale. Toutefois, même si leur approche est beaucoup plus militante qu'autrefois, leur appareil idéologique est resté presque inchangé depuis une cinquantaine d'années¹.

Mouvements LGB et TERF forment donc deux tendances en apparence progressistes, une récente et l'autre plus ancienne, qui convergent présentement sous l'égide d'un mouvement réactionnaire réunissant aussi l'extrême droite, des conservateurs et des fondamentalistes religieux.

Je souhaite m'attarder ici à ces mouvements internationaux pour comprendre les conditions qui ont favorisé leur émergence et leur présence en Amérique du Nord, en particulier au Québec et au Canada, ainsi que les possibles stratégies pour leur résister.

LES FEMMES DE DROITE

Contrairement à ce que les épithètes données sur les réseaux sociaux peuvent laisser croire, l'idéologie TERF ne se limite pas à un vague féminisme qui résiste à « l'idéologie de genre » ni à des femmes cisgenres qui harcèlent des personnes trans en ligne. Il s'agit d'une pensée politique structurée, articulée dans la tradition du féminisme radical aux États-Unis et du féminisme matérialiste en France. Elle puise ses sources dans la pensée de Catharine MacKinnon, Adrienne Rich, Christine Delphy et Andrea Dworkin, par exemple².

Cette mouvance s'incarne en particulier dans le groupe Women's International Declaration (WID) – anciennement connu comme la Women's Human Rights Campaign – qui a un chapitre au

Québec et qui collabore régulièrement avec une autre organisation TERF locale, Pour le droit des femmes Québec (PDF Québec)³. Là où WID se présente comme féministe radical, PDF Québec se dit plutôt féministe universaliste, mais cela semble avoir somme toute peu d'impact sur leurs politiques, puisque les deux organisations coordonnent souvent leurs opérations de relations publiques et trouvent leur auditoire auprès de la droite, notamment grâce au soutien de Richard Martineau et Sophie Durocher.

Ces organisations, au moins sur les questions trans, sont moins intéressées à faire avancer les intérêts des femmes cisgenres qu'à préserver la cohérence de la catégorie « femme » comme mesure de l'égalité de genre. Elles s'inquiètent bien davantage des menaces imaginaires posées par les femmes trans, qu'elles utilisent pour renforcer l'idée d'une expérience universelle de la féminité (fondée consciemment ou non sur la blancheur et l'hétérosexualité), qu'elles ne s'attardent aux violences réelles vécues par les femmes de chair et d'os. C'est d'ailleurs pourquoi leur action est somme toute limitée, se manifestant surtout dans la participation à une guerre culturelle sur les médias sociaux et à une occasionnelle intervention parlementaire pour réitérer leur position antitrans.

Les similarités entre les deux organisations s'arrêtent toutefois là, entre autres parce que PDF Québec poursuit un agenda beaucoup plus large qui inclut de limiter la liberté de religion des femmes musulmanes, d'augmenter la répression du travail du sexe et d'interdire la gestation pour autrui, notamment.

LA « NOUVELLE HOMOPHOBIE »

Présenter la LGB Alliance comme un mouvement est plutôt excessif, puisque son influence est en général assez limitée, en particulier au Canada. Il y a toutefois derrière l'acronyme de cette frange en apparence marginale un puissant potentiel de déstabilisation du mouvement 2SLGBTQIA+.

Son discours se fonde sur deux axes principaux. D'une part, la « nouvelle homophobie », une notion alambiquée qui demande un investissement considérable d'attention pour en saisir les contours⁴, accuse le mouvement trans d'alimenter une forme réinventée d'homophobie. D'autre part, l'Alliance LGB



Illustration: Alex Fatta

s'appuie sur la peur du *backlash* lui-même: son insistance à se mobiliser contre les personnes trans se base en grande partie sur la perception que les principales organisations de défense de droits ont abandonné les luttes pour l'égalité des minorités sexuelles au profit de l'avancement de la fameuse « idéologie de genre ». C'est cette supposée scission déjà existante du mouvement qui viendrait justifier le choix de l'Alliance non seulement de faire bande à part, mais de carrément tenir tête au mouvement LGBT.

LA VIEILLE HOMOPHOBIE

S'il y a bel et bien un fort *backlash* en cours contre l'ensemble des minorités sexuelles, c'est en raison de la brèche que les attaques contre les personnes trans ont ouverte. À la suite de l'élan initial de la vague TERF au Royaume-Uni, les mouvances conservatrices ont pris de plus en plus de place dans le débat, au point de remettre en question jusqu'à la présence de la diversité sexuelle dans le corpus scolaire.

C'est particulièrement le cas aux États-Unis, où les féministes radicales transexclusives sont, en fin de compte, restées profondément marginales et n'ont pas réussi le tour de force des Britanniques, qui ont fait de leur tendance la portion majoritaire du mouvement féministe institutionnel. Du côté américain, le mouvement des femmes conservatrices est encore fort des années Reagan où il a vu le jour et la droite ne dépend donc pas de la légitimité des féministes institutionnelles pour fonder son discours transphobe sur la défense des droits des femmes. À cela s'ajoute l'influence du mouvement autonome des femmes noires, qui se méfie beaucoup plus de celles qui se définissent comme

des « féministes à la Susan B. Anthony », en référence à cette suffragette américaine qui s'était opposée au droit de vote des Noirs.

Il en résulte donc une attaque coordonnée sur les droits trans et les droits LGB de la part de la droite religieuse, très influente et efficace politiquement, notamment en Floride et dans les États républicains du Sud. La LGB Alliance recense régulièrement ces attaques sur son site Web, mais les impute à « l'idéologie de genre » plutôt qu'à la droite qui les mène.

Ce genre de désolidarisation ne devrait pas surprendre quiconque s'intéresse minimalement à l'histoire du mouvement gai en Amérique du Nord. Il a été fréquent de voir les franges les plus acceptables du mouvement condamner les déviances affichées qui menaçaient leur crédibilité au regard des institutions hétéropatriarcales. L'exemple le plus choquant est sans doute l'expulsion de la militante trans Sylvia Rivera de la New York Pride en 1973, soit quatre ans après les émeutes de Stonewall auxquelles elle avait participé. Mais on peut aussi voir des exemples autour de la crise du SIDA, ou plus récemment chez Jasmin Roy et Laurent McCutcheon, alors porte-paroles pour d'importantes organisations gaies québécoises, qui s'étaient prononcés contre l'inclusion de « queer » à la fin de l'acronyme LGBT pendant les célébrations de Fierté 2016.

RÉSISTER À L'APPEL DE LA GUERRE CULTURELLE

Devant cette surprenante convergence d'intérêts entre des militant·es gai·es, des féministes et l'extrême droite, il est impératif de construire promptement une riposte pour non seulement éviter un recul de nos droits, mais également empêcher l'enracinement politique de cette étrange coalition. À mon avis, il y a deux grandes stratégies qui peuvent être déployées efficacement et à court terme. L'une est rhétorique, l'autre est politique.

Changer de cassette

Ces courants progressistes-réactionnaires se popularisent aussi rapidement parce qu'ils émergent souvent à l'écart du public général, sur des plateformes relativement obscures comme *Mumsnet*, un forum d'entraide pour les mères, ou 4Chan dans le cas des mouvements *incels* ou suprémacistes blancs.

C'est donc rapidement la caractérisation plus ou moins fantasmée de « l'idéologie de genre » développée dans ces chambres d'écho qui se trouve diffusée dans l'espace public, plutôt que l'approche du genre réellement préconisée par les organisations 2SLGBTQIA+. Ainsi, alors qu'on enseigne la simple idée que le sexe, le genre et la sexualité puissent être conceptuellement distincts, on fait face à des accusations de: 1) renforcer les normes de genre (en réduisant les femmes à des stéréotypes auxquels il suffirait de se conformer pour se considérer comme telle); 2) endoctriner les enfants dans l'hétérosexualité en les convaincant de transitionner plutôt que d'être homosexuel·les; 3) faire taire les filles victimes des inévitables abus sexuels commis par les garçons inclus dans les espaces féminins; et, de façon générale, 4) faire vivre les personnes cisgenres dans la peur de se faire qualifier de transphobes si elles désapprouvent une personne trans ou leur inclusion sans condition. ▶

Et on ne parle même pas des attaques de la droite chrétienne ou musulmane.

Devant l'effort que demande de corriger ces représentations caricaturales, il est à mon avis souhaitable de recentrer le débat vers des enjeux d'égalité, de justice et de respect de la personne. Si nous laissons de côté les considérations identitaires et théoriques pour aborder les disparités en termes de violence et d'inégalités économiques par exemple, nous révélons l'étendue des injustices que nous vivons au quotidien.

Cela ne donne pas grand-chose de répéter *ad nauseam* que les femmes trans sont des femmes. Le fait que les femmes trans *soient*, cela devrait suffire à nous conférer le droit à l'égalité et la dignité.

Changer d'angle

Sur le plan politique, il est donc nécessaire de changer d'approche, et même de revoir certaines priorités actuelles du mouvement 2SLGBTQIA+.

La question des jeunes pose un problème unique en ce sens, puisqu'il est impératif d'éviter que ceu·ze·s-ci soient abandonné·es à la violence des institutions comme la famille ou l'école. Pour leur éviter le pire, il vaudrait mieux à mon avis résister à la tentation de défendre à tout prix l'enseignement de l'approche identitaire du genre telle qu'elle est présentement préconisée – avec son emphase sur les normes de genre et le ressenti individuel – et plutôt s'assurer de maintenir une présence communautaire dans ces institutions (par des programmes de pair·es-aidant·es, des ressources en hébergement et en santé mentale, de l'aide mutuelle, etc.). L'éducation du public cishétéro peut certainement être utile pour limiter l'exclusion et la violence, mais ça ne peut demeurer la seule approche. Il y a un·e jeune trans sur quatre dont un membre de la famille a arrêté de lui parler; dans les ménages à faible revenu, un·e sur dix a été mis·e à la porte en raison de son identité⁵. Ces réseaux de supports fragilisés prédisposent à plus de violence et forgent les inégalités que nous constatons sur le plan des revenus et du logement, par exemple. L'investissement excessif dans la stratégie éducative a donné une visibilité disproportionnée aux membres de nos communautés sans apporter une véritable amélioration de nos conditions matérielles d'existence. Plus encore, c'est cette visibilité qui nous expose à des violences à grande échelle de la part de groupes haineux et de l'État, et autorise les violences ordinaires au quotidien.

Nous ne pouvons évidemment pas remettre la pâte à dents dans le tube, mais il est encore temps de modifier notre stratégie pour plutôt nous concentrer sur l'amélioration de nos conditions matérielles d'existence à travers un véritable mouvement de libération. En quittant la stratégie de respectabilité héritée du mouvement assimilationniste post-SIDA pour plutôt nous concentrer sur la défense de notre dignité et la résilience de nos communautés, nous contournons les critiques qui fondent plusieurs mouvements réactionnaires, en plus d'améliorer immédiatement nos vies.

Je suis d'avis que ces deux stratégies combinées permettraient de contrecarrer ces mouvements réactionnaires à court terme, au moins dans un contexte local. Il faut résister à la tentation de les

combattre avec leurs propres moyens, puisque nous ne gagnerons pas la guerre culturelle, d'une part, et que nous risquerions d'effriter les solidarités intracommunautaires, d'autre part.

Il est grand temps de quitter l'abstraction réconfortante de la théorie et de faire face à la réalité. **à b**

1. Parmi leurs conceptions fondamentales, il y a l'idée que le corps des femmes trans ne leur appartient pas et qu'elles s'« approprient » plutôt l'idée même d'être femme, ce qui constitue ni plus ni moins un viol symbolique. Voir Janice Raymond, *The Transsexual Empire*, Beacon Press, 1979.

2. Toutes ces figures féministes entretiennent une relation ambiguë quant aux femmes trans – ou au travail du sexe – sans être ouvertement transphobes, certaines ayant pris des postures inclusives plus récemment.

3. Pour un portrait complet de cette organisation, voir Valérie Beauchamp, « Pour les droits de quelles femmes ? », *À bâbord !*, n° 71, octobre-novembre 2017, p. 8-9. En ligne : ababord.org/Pour-les-droits-de-queelles-femmes.

4. Les arguments de l'organisation à ce propos sont confus et parfois contradictoires, oscillant entre, d'un côté, ce qui semble être une réponse à des accusations portées contre des personnes homosexuelles par des personnes trans en ligne (« avoir une préférence génitale est transphobe », par exemple) et, de l'autre, une représentation de la transition comme une réponse à une homophobie internalisée, comme une stratégie visant à se conformer à l'hétérosexualité plutôt que d'accepter son homosexualité (l'existence de personnes trans lesbiennes, gaies ou bisexuelles est simplement ignorée pour servir l'argument).

5. Pour les jeunes de 14 à 24 ans, selon l'étude Trans Pulse Canada. Trans PULSE Canada. *Santé et bien-être chez les jeunes trans et non binaires*. 26 juin 2021. En ligne : transpulsecanada.ca/fr/results/rapport-sante-et-bien-etre-chez-les-jeunes-trans-et-non-binaires/



LES NOUVELLES TRIBUNES DU MASCULINISME

Nathalie Garceau ◀

Différents mouvements réactionnaires que nous pensions possiblement éteints, ou du moins affaiblis, reviennent au goût du jour. Il faut se méfier des activités en ligne qui donnent un nouveau souffle à des courants idéologiques réactionnaires comme le masculinisme.

Selon Francis Dupuis-Déri, professeur de science politique à l'UQAM, il n'existe pas de consensus quant à la définition de masculinisme. Deux interprétations sont couramment utilisées: celle reliée au mouvement de défense des droits des hommes et celle employée pour parler d'un courant antiféministe qui serait le résultat d'une guerre ouverte contre les hommes. Dans ce second cas, les idées masculinistes condamnent la domination que les femmes auraient réussi à créer sur la société grâce au féminisme.

Aujourd'hui, c'est en ligne que se manifeste toute la diversité de cette idéologie. Le Web et les réseaux sociaux pullulent d'influenceurs masculinistes pour qui les femmes sont des objets purement sexuels et utilitaires.

Par exemple, l'une des revendications classiques que l'on retrouve dans ce mouvement masculiniste est le retour aux valeurs traditionnelles quant aux rôles homme/femme. Citons brièvement la sous-culture des «*tradwives*» (*traditional wives*), réaction opposée au féminisme qui prône le retour de la femme au foyer avec une soumission totale au mari. Cette mouvance se développe depuis quelques années sur les réseaux sociaux, où on retrouve des influenceuses exposant comment l'obéissance au mari est la clé d'un mariage heureux.

Pour les antiféministes numériques, les femmes sont des manipulatrices qui ont profité du mouvement féministe pour se détourner des valeurs traditionnelles et dominer les hommes – alors que chacun-e sait que la nature veut l'inverse. L'influenceur Andrew Tate, misogyne auto-proclamé, multiplie les publications pour propager sa croyance selon laquelle les femmes sont la propriété des hommes. Sa constante autopromotion en ligne concernant ses succès financiers et sexuels en a fait une sorte de modèle pour hommes en recherche d'identité. Il a été arrêté le 29 décembre 2023 pour traite d'êtres humains, viol et participation à un groupe criminel organisé voué à l'exploitation sexuelle.

Illustration : Alex Fatta

Le phénomène des incels est un autre exemple marquant de phénomène masculiniste. Les «*célibataires involontaires*» (*involuntary celibates*) sont le plus souvent des jeunes hommes hétérosexuels incapables de se trouver une partenaire sexuelle. Cette culture misogyne est nourrie sur des forums en ligne où les hommes se plaignent que le jeu de la séduction a été détruit par le féminisme et la technologie. Selon eux, les applications de rencontre ont facilité l'accès des femmes à un plus grand nombre de partenaires sexuels, favorisant ainsi les hommes physiquement attirants au détriment des hommes considérés plutôt moyens sur ce plan. Les incels nourrissent ainsi un grand sentiment de rancœur envers les femmes, qui entraîne des réactions misogynes, tant en ligne que dans la vie réelle. Ils se sont malheureusement fait connaître du grand public lors d'attaques armées perpétrées par quelques-uns d'entre eux. Citons le cas tristement connu de l'attaque au camion-bélier à Toronto en 2018, qui a fait 11 mort-es (dont au moins huit femmes) et 15 blessé-es. Celle-ci a été planifiée par un célibataire involontaire avec pour objectif de poursuivre la rébellion des incels; il s'était exprimé plusieurs fois en ligne sur le sujet. À la suite de son geste, il a été acclamé en héros par la communauté des incels.

Le Web et les réseaux sociaux agissent donc comme stratégie de visibilité pour un sentiment de frustration et une volonté de puissance. Les femmes qui rejettent leurs rôles traditionnels sont-elles vraiment la source de tous les maux, ou est-ce plutôt la recherche du *buzz*, la possibilité d'être célèbre en ligne et de se montrer à tout-es – que ce soit pour partager un mal-être masculin ou pour s'afficher en *winner*? Les femmes seraient alors objets d'exploitation pour le sentiment de solitude et le besoin de reconnaissance des hommes. En exploitant la haine des femmes, certains d'entre eux ont atteint le statut de vedette et ont offert à d'autres un véhicule pour canaliser leur souffrance. ▶

POUR ALLER PLUS LOIN

Christine Bard, Mélissa Blais, et Francis Dupuis-Déri (dir.), *Antiféminismes et masculinismes d'hier à aujourd'hui*, Paris, Presses universitaires de France, 2019, 506 p.

Francis Dupuis-Déri, *La crise de la masculinité : autopsie d'un mythe tenace*, Montréal, remue-ménage, 2018, 319 p.

USURPATIONS IDENTITAIRES AUTOCHTONES À LA PLACE DES AUTOCHTONES

Miriam Hatabi ◀

Dans l'Est-du-Québec et ailleurs, dès les années 1980, mais de façon marquée à partir des années 2000, des groupes de chasseurs et de défense des droits des blancs se rassemblent pour se constituer en organisations métisses. Ironiquement, se réclamer d'une ascendance autochtone est pour eux un moyen de militer contre l'avancement des droits territoriaux des Autochtones, comme le montre l'exemple du mouvement de réaction envers les avancées politiques des Innu-es/Innu-es¹.

Quand on pense aux faux Autochtones, il est probable qu'on pense d'abord aux nombreuses personnalités publiques dont l'ascendance autochtone a été démentie par des enquêtes journalistiques dans les dernières années. La plupart du temps, ces faux Autochtones (ou «*pretendians*») s'identifient comme tel·les sur la base d'un récit familial ou en raison de la présence, dans leur arbre généalogique, d'une lointaine ancêtre qui était (ou pas vraiment) autochtone.

Sans être nécessairement réactionnaires, il est possible de présumer que les actions de certain·es faux Autochtones sont une réaction, à l'échelle individuelle, à la création de programmes et d'initiatives à l'intention des peuples autochtones. Il s'agit d'un détournement frauduleux de ressources financières (comme des bourses d'études ou des prix), d'occasions d'avancement de carrière et d'admissions universitaires aux dépens des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuit auxquelles ces ressources et ces opportunités sont destinées.

L'artiste, cinéaste et militante atikamekw nehirowisiw Catherine Boivin dénonce souvent les faux Autochtones et témoigne du fait que la nation w8banaki dans laquelle elle est établie compose avec de fréquentes tentatives de fraude par de faux Abénakis. La militante raconte être parfois la cible d'intimidation par des personnes qui se prétendent Autochtones et qui réagissent à ses dénonciations de leurs pratiques d'usurpation identitaire et culturelle.

L'anthropologue Philippe Blouin nous fait aussi remarquer que la Meute et Storm Alliance, deux groupes d'extrême droite, instrumentalisent de l'imagerie autochtone comme la patte de loup, le drapeau de la confédération haudenosaunee et celui de la Mohawk Warrior Society à des fins politiques xénophobes. Pour mieux s'opposer à l'accueil de migrant·es, la Meute avance que tout·e Québécois·e de deuxième génération est Autochtone au même titre que les membres des Premières Nations.

Mais au-delà de la « simple » usurpation identitaire individuelle, il existe des regroupements de faux Autochtones qui se

mobilisent de manière plus proprement réactionnaire contre l'avancement des droits des Autochtones.

L'USURPATION IDENTITAIRE ORGANISÉE

Depuis le début des années 2000², des organisations de faux Métis naissent de part et d'autre du Québec. Bien qu'ils se réclament du même statut que celui des Métis de l'ouest des Grands Lacs et de Sault Ste. Marie, ces regroupements conçoivent souvent le fait métis comme le produit d'une simple ascendance personnelle mixte, et non comme le fait d'appartenir à une communauté métisse culturellement distincte³. Les membres de ces organisations se définissent comme métissé·es en raison de leur ascendance « mixte » canadienne-française et innu·e, mi'kmaw ou w8banaki, par exemple.

Toutefois, dans la majorité des cas, ces traces généalogiques autochtones remontant au XVIII^e siècle sont très minces et monnayées à mauvais escient. Les travaux de Darryl Leroux, professeur en science politique à l'Université d'Ottawa, montrent qu'en général, l'arbre généalogique des membres de ces regroupements ne présente qu'une seule ancêtre autochtone ou dite autochtone. Qu'à cela ne tienne: cette seule ancêtre suffit à intégrer ces regroupements – tant qu'on s'acquitte des frais d'adhésion, bien entendu.

Pourquoi donc se regrouper sur la base d'une ascendance mince et s'identifier, du jour au lendemain, comme Métis?

LÉGITIMER LA RÉACTION

Au début des années 2000, les conseils de bande de Mashteuiatsh, Pessamit, Essipit et Nutashkuan négocient l'Approche commune, une entente de principe en matière de revendications territoriales avec Québec et Ottawa, qui devait mener à la signature d'un traité parfois comparé à la Convention de la Baie-James et qui sera éventuellement connu sous le nom de Traité Petapan.

Face à l'avancement des négociations, des membres de groupes de défense des droits des blancs et des opposant·es à l'Approche commune et aux revendications territoriales des Innu-es, dont



la Fondation équité territoriale et l'Association pour le droit des blancs, s'organisent pour dénoncer ce qui, à leurs yeux, menaçait l'existence de la « communauté canadienne-française ». Selon eux, le traité était un moyen pour les Innu-es de prendre le contrôle de territoires qui appartiennent aux Blancs, allant parfois jusqu'à comparer la situation des Québécois-es de la région à celle des Palestinien-nes en territoires occupés par Israël.

Selon les recherches de Darryl Leroux, ce sont ces mêmes individus – qui ne s'identifient comme Métis qu'à partir de 2005, après la signature de l'Approche commune entre les conseils de bande innus, Québec et Ottawa – qui fonderont la Communauté métisse du Domaine du Roy et de la Seigneurie de Mingan. Leur stratégie, face aux « menaces » de pertes de territoires et de droits au profit des Innu-es, et devant leur incapacité à intervenir dans les négociations en tant que non-autochtones, est de devenir Autochtones⁴.

En plus de chercher à donner une plus grande légitimité à leurs oppositions aux droits innus, les fondateurs de la Communauté métisse cherchent à obtenir des droits autochtones protégés par la constitution, en l'occurrence des droits de subsistance par la chasse et la pêche. Au moment de rédiger ce texte, le site Web de l'organisation disait compter plus de 5000 membres, mais l'organisation métis, comme les autres au Québec et dans les provinces maritimes, n'est pas reconnue par Ottawa.

D'autres organisations de chasseurs ailleurs au Québec ont aussi usé de cette stratégie de réaction à l'avancement des droits territoriaux de communautés autochtones. C'est le cas de la Nation Métis du soleil levant en Gaspésie, qui est née pour s'opposer à un projet de création d'une pourvoirie administrée par la nation mi'kmaw de Gesgapegiag. À deux occasions, en réponse à la pression exercée par la Nation Métis du soleil levant, Québec a réduit les frais d'entrée à la pourvoirie.

LES PETITES MAINS RÉACTIONNAIRES DU COLONIALISME

Les analyses de Darryl Leroux montrent l'absurdité et la dangerosité des récits promus par ces faux Métis, qui servent à la fois à donner de la légitimité à leurs revendications territoriales, de chasse et de pêche, et à miner la légitimité des Autochtones sur ce même territoire. En particulier, un discours véhiculé par les membres de la Communauté métis du Domaine du Roy et de la Seigneurie de Mingan voudrait qu'eux, en tant que Métis, seraient des « Autochtones plus authentiques » que les Innu-es pour avoir refusé la vie des réserves, en plus d'avoir lutté pour leur liberté, au prix d'une « invisibilisation historique » de laquelle ils se libéreraient enfin.

Après s'être dits Autochtones, puis s'être dits de meilleurs Autochtones que les Innu-es, et finalement avoir avancé que les Innu-es sont, tous comptes faits, eux aussi « de simples » Métis, ces organisations et les « anciens » militants pour les droits des Blancs et contre les droits des Innu-es ont finalement fait la promotion de la thèse disparitionniste. Cette thèse veut que les « vrai-es » Innu-es seraient disparu-es après le contact avec les Européens et que les seul-es Autochtones qui existent encore à ce jour sur la Côte-Nord et au Saguenay–Lac-Saint-Jean sont eux, les « Métis ».

OUVRAGES CITÉS

Philippe Blouin, « Part of the Landscape: Quebecois Nationalism and Indigenous Sentience », dans *Sentient Ecologies, Xenophobic Imaginaries of Landscape*, dirigé par Alexandra Coțofană and Hikmet Kuran, Berghahn Books, 2023, 266 p.

Darryl Leroux, *Ascendance détournée: quand les Blancs revendiquent une identité autochtone*, Sudbury, Prise de parole, 2022, 349 p.

Mathieu Arsenault, « Historiographie d'une histoire commune : le temps des origines et la décolonisation de l'histoire du Québec », dans *Québécois et Autochtones. Histoire commune, histoires croisées, histoires parallèles ?*, dirigé par François-Olivier Dorais et Geneviève Nootens, Boréal, 2023, 280 p.

Sans en douter, diffuser cette théorie est utile à qui veut faire obstacle à l'avancement des droits territoriaux des Innu-es et à leur autodétermination.

Comme le note Mathieu Arsenault, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, ce type de discours sert à renforcer le projet colonial en donnant de la légitimité à l'occupation territoriale de la société dominante et à la dépossession des Autochtones: « À partir de ce récit, on affirme que la population coloniale, au même titre que la population autochtone, entretient une relation organique avec le territoire ». De l'aveu même de dirigeants de la Communauté métisse du Domaine du Roy et de la Seigneurie de Mingan dont les témoignages ont été analysés par Darryl Leroux, devenir « Métis » était « la voie politique la plus stratégique pour eux en tant qu'opposants aux droits des Innus dans la région ».

Si l'État colonial est le principal agent de vulnérabilisation et de précarisation des Premiers Peuples, il ne faut pas oublier que ses structures juridiques et politiques peuvent être autant d'outils employés par des organisations de la société civile pour faire de l'obstruction politique. 

1. La graphie « Inlus » est celle privilégiée par les PekuakamiInnuatsh, les Innu-es du Lac-Saint-Jean. Pour faciliter la lecture, j'utilise seulement « Innu-es » dans la suite du texte.

2. Cela s'explique par la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Powley contre Canada, qui a reconnu en 2003 les droits des Métis de chasser pour se nourrir, en plus de créer un processus d'identification juridique des Métis. Sur le site Web du gouvernement du Canada, on peut lire « le terme Métis, à l'article 35 [de la Constitution], n'inclut pas toutes les personnes ayant un patrimoine mixte autochtone et européen. Il désigne plutôt un groupe distinct de personnes qui, en plus de leur ascendance mixte, ont développé leurs propres coutumes et une identité de groupe distincte de celle de leurs ancêtres indiens [sic] ou inuits et européens ».

3. Une confusion subsiste parfois entre le terme Métis, désignant le peuple métis des Prairies et de l'Ontario, et le fait d'être « métissé-e », né-e de parents d'origines différentes. Voir la note précédente pour plus de précisions sur la reconnaissance juridique du peuple métis. Il est à noter que la majorité des historien-nes s'entendent pour dire qu'une telle nation n'existe pas à l'est des Grands Lacs.

4. Ces organisations n'ont pas la reconnaissance d'Ottawa en tant que communauté métisse au sens de l'arrêt Powley.

DE LA LABATT BLEUE, POUR TOUT LE MONDE

Élisabeth Béfort-Doucet, conseillère syndicale et membre du collectif Lutte commune

Longtemps un point d'ancrage dans les mouvements progressistes au Québec, le mouvement ouvrier s'étiolle face aux discours de droite. Afin de s'organiser pour gagner, il nous faut comprendre le pouvoir qu'utilisent les organisations de droite pour rejoindre les travailleuses et les travailleurs et ainsi diviser les salarié-es.

Au sein des syndicats, des citoyen·nes participent aux mouvements complotistes et élisent la Coalition avenir Québec, pourtant déterminée à rejeter du revers de la main leurs revendications pour de meilleures conditions de travail. Deux des stratégies utilisées par la droite réactionnaire attireront notre attention, soit le populisme et l'utilisation du cadre électoral. Puis, nous proposons une stratégie vitale à la promotion des idéaux de gauche : la solidarité.

POPULISME DE DROITE

Au moment d'écrire ces lignes, plus d'un demi-million de travailleuses et travailleurs des secteurs public et parapublic du Québec ont adopté, à hauteur de 95 %, des votes de grève générale illimitée dans le cadre du renouvellement de leurs conventions collectives. Or, le premier ministre François Legault demande aux syndicats de renoncer à «*la Labatt bleue pour tout le monde, le mur à mur, la même augmentation*».

Une analogie certes boiteuse, mais représentative de la première stratégie, le populisme de droite. Le populisme de droite consiste en une tentative des élites d'imposer un référent qui serait au plus près des préoccupations du «vrai monde», afin de détourner l'attention des véritables causes des problèmes sociaux, mais aussi pour décrédibiliser les revendications syndicales. Cette stratégie est utilisée tant par le gouvernement provincial caquiste que le Parti conservateur canadien.

En faisant référence à la boisson classique, notre premier ministre ose non seulement nous dire que les demandes syndicales correspondent à une dévalorisation des catégories d'emploi par une standardisation du salaire, mais rappelle également qu'il sait ce que c'est, une bière de dépanneur, et donc qu'il est proche du petit peuple. Avec le sous-texte général selon lequel les syndicats ont des demandes déraisonnables (une bière pour tout le monde, voyons donc!), le gouvernement peut poursuivre les négociations collectives avec comme stratégie médiatique de réduire les demandes syndicales à une canette en aluminium.

Durant sa campagne à la chefferie du Parti conservateur canadien, Pierre Poilievre mentionnait que la classe ouvrière le soutenait puisqu'il s'oppose aux élites. «*Les travailleurs s'enthousiasment pour ma campagne pour la même raison que les chiens de garde de l'élite s'en désintéressent: je vais redonner aux gens le contrôle de leur vie*», écrivait-il sur Twitter en mai 2022. Ces références vagues à une classe monolithique de travailleur·euses

et à une élite imprécise qui lui serait opposée sont un incontournable du populisme de droite afin de dévier l'attention des véritables dominants et du système qui les sert personnellement : le capitalisme. Il nous semble pertinent de relever ici que le Parti conservateur compte parmi ses donateurs de grandes compagnies immobilières cherchant à racheter des logements abordables : on peut difficilement faire plus loin de l'opposition aux élites. Plutôt, Poilievre s'est attaqué à une «idéologie» qui serait défendue par les libéraux pour soutenir l'augmentation des seuils d'immigration, sans vraiment détailler cette même idéologie. Ses stratégies de communication sont alors directement en phase avec une tentative de mousser une frustration vécue par des travailleur·euses en raison de la crise du logement et de la stagnation des salaires, pour mieux la diriger vers des migrant·es précarisé·es, sans trop d'explication.

LE CADRE ÉLECTORAL

La deuxième stratégie mise de l'avant par la droite est l'utilisation du cadre électoral. S'ajoutant aux déclarations frustrantes promues par notre gouvernement pour discréditer l'action syndicale, les règles électorales actuelles empêchent les syndicats de participer au débat public lorsqu'il y a élections afin de promouvoir leurs propres revendications. En octobre 2022, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) avait publié un tableau sur son site Web comparant simplement les cinq principaux partis, mais la centrale syndicale s'est fait demander par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) de le retirer. Pourtant, aux élections générales de 2007, la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ) avait appuyée publiquement le Parti québécois. Les syndicats se retrouvent donc autorisés à appuyer par voie démocratique le parti politique de leur choix, mais ne peuvent plus critiquer leurs propositions. Le gouvernement, le plus grand employeur du Québec, part donc avec un coup d'avance pour promouvoir son discours réactionnaire sans confrontation. Nul besoin de rappeler que les règles électorales sont dictées par des lois qui ne peuvent être modifiées que par les élu·es en place.

Les employeurs et les partis politiques de droite, dont les visées attaquent les droits des travailleur·euses, utilisent des stratégies de communication et électorales afin de promouvoir uniquement leur discours et le poser comme étant le plus raisonnable. Il peut même

arriver que des centrales syndicales participent à des stratégies minant leurs propres droits : nous retenons ici l'exemple des United Automobile Workers (UAW), aux États-Unis, qui représentent près d'un demi-million de personnes dans l'industrie automobile. Il y a à peine quelques années, les dirigeants syndicaux avaient accepté des échelles salariales à progression selon l'ancienneté. Mais, le 15 septembre 2023, une grève générale illimitée a été déclenchée, entre autres pour que tous les membres obtiennent enfin un salaire équivalent pour un travail équivalent : une hausse de 36 % sur quatre ans, au même taux horaire, peu importe l'ancienneté. Le syndicat a d'ailleurs justifié ses demandes salariales sur la base que les trois plus grands fabricants automobile américains avaient vu leurs profits augmenter de 40 % dans les dernières années. Le président américain Joe Biden a alors annoncé se joindre le temps

d'une journée aux lignes de piquetage pour rendre visite aux travailleur-euses et appuyer leur lutte s'opposant aux entreprises automobiles, en pourfendant ces derniers au passage de ne pas partager leurs profits astronomiques depuis la pandémie.

Notons ici l'importance de la solidarité afin de faire face aux discours patronaux visant à miner nos demandes. Si nos employeurs se permettent, eux, d'obtenir des hausses salariales «*mur à mur, la même augmentation pour tout le monde*» en se votant des augmentations salariales de 30 % à l'Assemblée nationale ou en se partageant des profits astronomiques générés par le dur labeur des travailleur-euses, les salarié-es du secteur public sont en droit, elles et eux aussi, d'y avoir accès.

Même Joe Biden le dit, qu'il y en aura, de la Labatt bleue pour tout le monde. 



Illustration: Alex Fatta

L'ANTIFASCISME COMME PRATIQUE QUOTIDIENNE

Montréal Antifasciste

En dépit des pics et des vallées observés ces dernières années, il est évident que nous assistons actuellement à un retour en force de l'extrême droite un peu partout en Occident. Que faire ?

Le collectif Montréal Antifasciste (MAF) s'est constitué au printemps 2017 en réaction directe aux discours xénophobes et islamophobes décomplexés portés dans l'espace public par des organisations nationales-populistes, comme La Meute, et des formations franchement néofascistes, comme Atalante Québec. Au cours des années suivantes, le collectif a exercé une veille constante de ces courants et de ses protagonistes, cartographié l'extrême droite québécoise et exposé au public un certain nombre d'individus et de groupuscules fascistes et néonazis, en plus de publier périodiquement sur son site Web¹ des analyses de la conjoncture et des synthèses sous forme d'état des lieux. Bien que MAF se soit en même temps employé à coordonner de nombreuses mobilisations pour faire barrage aux fachos, le travail de

veille et d'information est devenu au fil des ans l'activité centrale du groupe.

À l'origine, l'intention explicite, formulée notamment à l'occasion d'une assemblée de fondation à l'été 2017, était de sortir des circuits militants habituels dans un effort de « construction d'un mouvement ». MAF a toujours insisté sur l'importance de tendre collectivement vers une extension de l'action antifasciste. Nous en sommes arrivés à la conclusion qu'avant d'envisager la constitution d'un mouvement antifasciste dit « de masse », les mouvements progressistes (féministes, syndicaux, queers, de défense des droits, etc.) doivent nécessairement *assumer pleinement leur caractère antifasciste*, et agir en conséquence de manière soutenue.

Pour ça, il faut dans un premier temps reconnaître la nature et l'imminence de la menace.

RESSACS

L'actualité récente aux États-Unis, au Canada et au Québec ne laisse aucun doute: l'extrême droite remonte en Occident. Des partis d'extrême droite participent déjà aux gouvernements dans plusieurs pays d'Europe, en Israël, en Inde et ailleurs dans le monde. Donald Trump mène actuellement dans les intentions de vote aux États-Unis; idem pour le Parti conservateur du Canada, qui a pris un virage de droite populiste aux accents extrémistes sous le leadership de Pierre Poilievre. Dans la province, le Parti conservateur du Québec est parvenu à faire une percée sous la houlette d'Éric Duhaime, qui a fait revivre ce parti moribond en

Illustration: Alex Fatta



lui injectant un cocktail toxique de libertarianisme et de confu-sionnisme plaisant particulièrement aux courants complotistes.

À la faveur des multiples crises imbriquées, les mouvements complotistes ont accéléré au cours des dernières années leur rapprochement naturel avec l'extrême droite. Les adeptes des fantasmes de complot ont notamment charrié jusqu'ici les obses-sions des «fascistes américains», lesquels exercent une influence de plus en plus forte sur la politique institutionnelle de nos voisins du sud. Ces réseaux fondamentalistes, qui prônent une théocratie chrétienne, s'emploient à éliminer systématiquement les droits acquis au fil des décennies par diverses populations marginalisées, en particulier par le mouvement des femmes et les mouvements pour la libération et la protection des minorités sexuelles et de genre. C'est dans ce mouvement de fond que s'inscrivent ceux qui, ici et ailleurs au Canada, mènent depuis des mois une croisade pour diaboliser les communautés queers et trans, notamment en s'opposant aux lectures du conte en drag et à l'éducation sexuelle de manière générale.

Puis il y a les nazis, qui reviennent dans l'actualité... Pour l'es-sentiel, les fascistes et les nazis d'ici sont encore endigués, mais comme nous le démontrons dans notre État des lieux de l'extrême droite au Québec en 2023², ces courants trouvent toujours le moyen de se reformer dans l'ombre pour contester leur effacement de l'espace public. C'est ce qu'illustre le cas récent d'Alexandre Cormier-Denis, l'histriion raciste qui a réussi à promouvoir sa marque de commerce en se faisant inviter, puis désinviter des audiences de la commission parlementaire sur l'immigration à Québec, et qui s'inscrit en plein dans ce renouveau ethnonationaliste aux accents fascistes. On retrouve ici des idéologues et groupuscules d'inspi-ration fasciste et ultracatholique qui cherchent à réhabiliter un nationalisme ethnique canadien-français, avec tout ce que cela implique de recul social, en particulier pour les femmes, les per-sonnes immigrantes et les minorités.

Il y a bien sûr lieu de s'inquiéter de cette conjoncture, mais au-delà de la peur légitime, il faut agir concrètement.

NORMALISER L'ANTIFASCISME

L'antifascisme radical, comme tous les mouvements jugés radi-caux, a parfois des rapports tendus avec les mouvements sociaux, mais il en a toujours fait intégralement partie et a toujours eu un rôle (souvent ingrat) à y jouer. En réalité, ces fameux «antifas» de caricature sont parmi vous: iels participent aux mouvements populaires pour la défense des droits, militent dans les syndicats, travaillent ou s'impliquent bénévolement dans les comités de quar-tier, le milieu communautaire et ailleurs dans la «société civile». Ce sont vos collègues, parents et camarades de lutte et de vie. Vous en croisez probablement tous les jours.

Il est utile à cet égard de rappeler que l'antifascisme occupe en fait une position d'arrière-garde, c'est-à-dire qu'il remplit dis-crètement son rôle spécifique – soit de débusquer et de combattre l'extrême droite par tous les moyens nécessaires. L'objectif est de défendre des mouvements sociaux qui, chacun à leur manière et dans leur créneau propre, font tendre la société tout entière vers la

justice sociale et l'égalité écono-mique, mais aussi vers l'antiracisme, le féminisme et l'anticolonia-lisme. S'il n'y a pratiquement plus de fascistes et de néonazis dans les rues à Montréal depuis les années 1990, si les communautés traditionnellement victi-misées par l'extrême droite peuvent y vivre relati-vement à l'abri de la menace qu'elle faisait jadis peser, et si les organisations progressistes peuvent accomplir leur mandat sans craindre d'être ciblées, c'est en partie parce qu'un patient et rigoureux travail a été effectué et maintenu pour chasser les fascistes de nos rues et de nos espaces. On oublie trop facile-ment que Montréal est l'une des rares villes de cette importance au monde où une telle situation prévaut, et cela est dû en grande partie aux antifascistes et à leurs méthodes parfois controversées.

L'antifascisme est avant tout un cadre de référence et une praxis que chacun-e de nous doit assumer là où iel se trouve, dans nos milieux de travail, d'étude et de vie, nos quartiers, nos espaces associatifs et culturels. Si tout le monde n'a pas la possibilité de s'engager directement dans l'action antifasciste, tout le monde peut en revanche en faire valoir l'importance dans ces milieux, y combattre les préjugés à son égard, diffuser l'information qu'elle produit et diriger des ressources vers les organisations antifas-cistes et alliées lorsque cela est possible.

Le vent de droite souffle fort à nos portes, de plus en plus de politicien-nes s'y montrent sensibles, et les mouvements réac-tionnaires prennent du galon. Les multiples crises qui s'exacerbent ne pourront qu'encourager ce mouvement, jusqu'au cœur même du système capitaliste et des États qui le maintiennent artificiel-lement en vie. Nous croyons que l'autodéfense populaire, la néces-saire résistance aux forces de l'extrême droite, est le seul rempart possible, et que ce rempart dépend entièrement de ceux qui adhèrent encore radicalement aux valeurs de justice et d'égalité.

Il nous incombe plus que jamais d'agir en conséquence, tous les jours. 

1. montreal-antifasciste.info/fr/

2. Disponible en accès libre sur notre site Web : montreal-antifasciste.info/fr/2023/06/27/etat-des-lieux-lextreme-droite-au-quebec-en-2023/

UNIVERSITÉ DES MOUVEMENTS SOCIAUX À PARIS

LE POINT SUR LES LUTTES SOCIALES

Alice Galle et Ronald Cameron*

Plus de 2 000 personnes provenant de dizaines d'organisations et de mouvements sociaux ont convergé à la fin du mois d'août au campus de Bobigny de l'Université de la Sorbonne Paris Nord. Elles venaient assister à plus de 200 ateliers, plénières et activités culturelles dans le cadre de l'Université d'été des mouvements sociaux et de solidarité (UÉMSS). Ces participant·es provenaient d'une trentaine de pays, et la délégation franco-québécoise comptait une vingtaine de personnes.

Du Québec, on dénombrait douze jeunes pour la plupart soutenu·es par Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ). Huit jeunes Français·es lié·es à l'Office franco-québécois de la jeunesse (OFQJ) se sont ajouté·es. Le *Journal des Alternatives – Plateforme altermondialiste* était associé à l'AQOCI et à Katalizo dans le but de participer à l'événement, d'y faire écho et d'accompagner la délégation. Leur mission: rendre compte des contenus des discussions. Il en résulte une trentaine d'articles, publiés sur le site alter.quebec. Un bulletin entier a été consacré à leur travail à la mi-septembre.

L'UÉMSS 2023 a été initiée par l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC), une organisation de 10 000 militantes et militants qu'on retrouve sur tout le territoire français, et par le Centre de recherche et d'information sur le développement (CRID), qui fédère des organisations de coopération et de solidarité internationale en France.

En France, les partis politiques, les associations et les mouvements sociaux profitent de la fin de l'été pour tenir des universités d'été. Celles-ci sont des exercices de formation et de réflexion sur l'année qui s'achève, mais aussi permettent d'envisager les luttes futures. Voici comment Ananda Proulx, de la délégation québécoise, explique l'université d'été des mouvements sociaux:

L'UÉMSS est un forum intergénérationnel et international qui vise à rassembler et à permettre la concertation des militantes



Visuels : UÉMSS

et militants des réseaux, à créer une relève, à favoriser un apprentissage de manière horizontale qui s'inscrit dans une approche d'éducation populaire. L'UÉMSS favorise les échanges par l'intermédiaire d'ateliers, de plénières et de parcours sur différentes thématiques. Finalement, l'événement vise à favoriser l'intersectionnalité des luttes et leur convergence, ainsi qu'à promouvoir la solidarité internationale dans son ensemble.

L'ÉTENDUE DES PRÉOCCUPATIONS

L'événement se déroulant à Bobigny, une banlieue au nord-est de Paris, une place importante a été laissée aux luttes locales. Un atelier du collectif Saccage 2024 témoigne de la mobilisation face à l'impact des Jeux olympiques de 2024 sur les territoires de la Seine-Saint-Denis dont fait partie Bobigny. Des activités extérieures étaient également proposées aux participant·es pour leur



permettre de découvrir le territoire et son histoire.

Au niveau national, les questions de précarité ont été abordées sous différents angles, notamment la problématique d'accès au logement et la dégradation des conditions d'accueil des personnes migrantes. La question de la violence d'État et du racisme systémique a également occupé une place importante dans les discussions. De nombreux ateliers ont alerté sur les atteintes répétées aux droits humains et aux libertés fondamentales, en France et partout dans le monde, en rappelant l'importance de défendre l'espace démocratique et les libertés. L'UÉMSS a également été l'occasion de mettre en discussion les modèles de société existants et les alternatives désirables pour les citoyen·nes du monde, que ce soit sur la question de l'énergie ou de l'intelligence artificielle dans le monde du travail.

Les échanges ont aussi permis d'identifier des enjeux similaires sur différents continents, ce qui invite à penser une réponse globale pour sortir du système capitaliste néolibéral pour nous orienter plus vers la décroissance. Les rencontres entre militant·es venu·es des quatre coins du monde a permis d'interroger les relations nord-sud, notamment la responsabilité des grandes multinationales comme Total Energies, les accords de libre-échange comme l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur, ou encore les effets de l'évasion fiscale sur les inégalités.

En réponse à tous ces enjeux, la posture des acteur·rices de la solidarité internationale a été débattue, en mettant notamment la lumière sur les pratiques d'ingérence abusives et iniques de la part des États et des ONG à Haïti. Autant de discussions qui ont fait ressortir la nécessité

de confronter nos responsabilités et décoloniser nos pratiques. La question des espaces, des modes d'action et des moyens d'apprentissage nécessaires pour favoriser une transformation sociale globale a également été abordée. À travers différents espaces d'expression artistique et culturelle, l'UÉMSS a permis de valoriser l'importance de la culture comme levier de changement. Les mobilisations syndicales ont également eu leur place dans les échanges, en lien avec l'importante mobilisation contre la réforme des retraites françaises en 2023.

LE PRINCIPE DE LA CO-CONSTRUCTION

Dans une volonté de correspondre aux préoccupations des mouvements et d'approfondir une culture de pratiques démocratiques, les deux organisations à l'initiative de l'UÉMSS ont permis à d'autres réseaux et collectifs d'organiser leurs activités.

Par exemple, on retrouvait non seulement ATTAC et le CRID dans l'organisation des activités, mais aussi des groupes paysans, féministes, environnementaux, comme Les Amis de la Terre France, Alternatiba Paris, Plateforme Logement des mouvements sociaux, la Fondation Danielle Mitterrand, ainsi que des organisations de solidarité avec l'Amérique latine, Haïti, l'Ukraine, la Palestine, la Syrie, et autres points chauds des luttes anti-impérialistes sur la planète et les réseaux syndicaux Solidaires, FSU et CGT.

L'année 2022-2023 en France a vu la population se mobiliser massivement contre l'injuste réforme des retraites dans une unité du mouvement social inédite face à l'autoritarisme du pouvoir. Elle a aussi vu les populations les plus précarisées et stigmatisées se révolter face aux discriminations, aux violences policières et à la relégation sociale. Un nouveau conflit est né autour des projets de bassines¹, qui illustrent le déni et les contradictions des autorités et des pouvoirs productivistes en matière d'écologie. À cela s'ajoute un contexte international marqué par les interventions militaires et la progression de l'autoritarisme.

Ainsi, dans les salles comme dans les corridors, tous ces enjeux politiques

essentiels étaient débattus. Non partisane, cette université populaire témoigne de l'importance de l'action et l'éducation politiques pour les mouvements. Dans son communiqué final, le comité organisateur de l'UÉMSS soutient que l'événement constitue une dynamique politique au service des résistances:

«En faisant dialoguer des organisations très diverses, l'UÉMSS reste cet espace de convergence et de construction d'alliances (...) pour imposer et faire vivre des alternatives répondant aux besoins de l'immense majorité de la population».

VERS LE FORUM SOCIAL MONDIAL 2024 À KATMANDOU

Enracinée dans des organisations fondatrices des mouvements altermondialistes, l'UÉMSS n'a pas manqué d'aborder les démarches pour les Forums sociaux à venir. Un Forum social mondial thématique sur les intersections est ainsi prévu en mai 2025 à Montréal. Le 16^e Forum social mondial, quant à lui, aura ainsi lieu du 19 au 25 février 2024 à Katmandou pour poursuivre le combat des idées. D'ores et déjà, 400 réseaux, organisations et mouvements sociaux de différents pays asiatiques appellent à y participer. L'université d'été fera une pause l'an prochain. Les Jeux olympiques rendront impossible la tenue d'un tel événement populaire. Prochain rendez-vous en août 2025. 

* Alice Galle est chargée de mission ECSI et formation au CRID. Ronald Cameron est animateur du *Journal des Alternatives/Plateforme altermondialiste*

1. Des méga réserves d'eau qui, entre autres problèmes qu'elles créent, pompent d'eau de nappes souterraines.

POUR EN SAVOIR PLUS

Louise Nacet, « France : La bataille de Sainte-Soline », *À bâbord !*, n° 97, automne 2023, p. 58.

CHEVALIER, BARBIE... ET RICHELIEU

LE CINÉMA DES BONNES INTENTIONS

Claude Vaillancourt ◀

Certains films, portés par de bonnes intentions, devraient spontanément susciter l'adhésion par les valeurs qu'ils défendent. Tout le monde sait cependant que l'appui à des causes justes n'assure en rien la qualité d'une œuvre. Deux films hollywoodiens récents, *Chevalier* et *Barbie*, en sont de bons exemples.

Chevalier de Stephen Williams s'appuie sur une excellente idée: raconter l'histoire de Joseph Boulogne, chevalier de Saint-Georges, né esclave à Saint-Domingue d'un père français et d'une mère de descendance africaine, qui s'est hissé dans les plus hautes sphères de la société française grâce à ses talents extraordinaires comme escrimeur, musicien et militaire. Un personnage fascinant, donc, qui a affronté de forts préjugés racistes et qui a laissé derrière lui une œuvre musicale digne d'intérêt.

Bien qu'on l'ait oublié pendant de longues années, comme plusieurs compositeurs de son temps par ailleurs, Saint-Georges suscite un intérêt nouveau, tant par sa destinée singulière que par la volonté des ensembles musicaux d'ajouter ses compositions au répertoire musical du XVIII^e siècle. Si bien que la documentation à son sujet ne manque pas et qu'on en sait beaucoup sur sa vie et son époque, ce dont n'ont toutefois pas semblé tenir compte le réalisateur du film et sa scénariste Stefani Robinson.

En effet, les affronts à la réalité historique abondent: anachronismes, invraisemblances, invention d'événements qui ne se sont jamais produits, etc. Le vrai Saint-Georges doit s'effacer devant ce qu'on a fait de lui. Lorsqu'il prend son violon, il ne joue même pas ses compositions, mais une musique sirupeuse d'aujourd'hui, moins bonne que la sienne, dans un style irrecevable. Ses talents d'escrimeur, auxquels il devait sa renommée autant qu'à la musique, sont beaucoup trop escamotés.

Mais surtout, ce film, comme trop souvent dans le cinéma, refuse de se plonger dans le passé. Le XVIII^e siècle décrit dans

Chevalier ressemble en tous points au monde d'aujourd'hui: le racisme, les relations familiales, la création artistique, l'expression de la colère et des émotions, tout cela se vit comme si les mentalités étaient les mêmes depuis plus de deux cents ans. En fait, le seul changement marquant est que les gens portaient de drôles de costumes et d'étranges perruques.

Cette méconnaissance profonde de l'époque et ce refus fondamental de chercher à comprendre la France pré-révolutionnaire viennent ainsi bousiller les bonnes intentions initiales. Sensibiliser le public au racisme et faire renaître un personnage particulièrement inspirant en faussant la réalité ne sert aucune cause. Le racisme d'aujourd'hui se comprendrait mieux si on acceptait d'en examiner les racines et d'en suivre l'évolution. Et le pauvre Saint-Georges, tellement malmené dans cette histoire, en sortirait plus fort si on ne le montrait pas autant en victime, mais en personnage qui, en vérité, a su remarquablement s'imposer et vaincre les préjugés.

BARBIE ET LE CINÉMA INDÉPENDANT

Il est bien connu que le film *Barbie* porte un message féministe explicite. Étant produit par la puissante compagnie Mattel, dont l'objectif ultime est de vendre davantage de ses poupées et de ses produits dérivés, il devient évident que ce choix relève d'une importante stratégie de marketing.

Celle-ci n'est pas sans intérêt. Elle révèle que dans un pays politiquement divisé comme les États-Unis, Mattel a fait le pari qu'un point de vue progressiste et féministe serait mieux pour ses ventes

que de tenter une difficile neutralité ou de pencher du côté conservateur. Cela vaut aussi pour les nombreux autres pays où se trouvent d'importantes clientèles de la compagnie. Selon les conclusions de ses expertes, Mattel s'assure ainsi de vendre davantage de ses produits à son public essentiellement féminin et préoccupé par son émancipation. La firme parvient aussi à déjouer un certain discours féministe accusant Barbie de donner l'image d'une femme-objet, consommatrice, blonde stéréotypée, aux proportions invraisemblables.

Mattel a aussi fait le choix audacieux d'engager une cinéaste provenant du cinéma indépendant, Greta Gerwig, qui a réalisé des films d'une grande qualité (*Lady Bird* et *Little Women*). Elle a écrit le scénario avec Noam Baumbach, qui vient de la même école, lui aussi réalisateur de films remarquables (*Frances Ha*, *Marriage Story*). La présence de ces deux personnes ajoute à *Barbie* un label de qualité. Par contre, on peut aussi se demander pourquoi ces artistes ont embarqué dans une telle galère, et s'ils n'ont pas vendu leur âme au diable...

LA STRATÉGIE DE MATEL

Le film *Barbie* posait de prime abord sa part de difficultés. Comment faire du cinéma respectable avec une poupée sans histoire, dont les aventures sont celles que les petites filles inventent en jouant avec elle? Comment cette œuvre, produite par la compagnie qui fabrique la poupée en question, pouvait-elle faire semblant d'échapper à sa véritable destinée, celle d'être aussi une longue publicité pour Barbie?



Illustration: Ramon Vitesse

La firme fait une habile diversion en intégrant dans son histoire les critiques que l'on formule à son égard: une adolescente exprime de sévères reproches contre la poupée (ceux que j'ai exprimés plus haut); le conseil d'administration de la compagnie, de façon caricaturale, est uniquement masculin; on va jusqu'à mentionner la puissance des corporations et leur tendance naturelle à tenter d'échapper à l'impôt. En apparence, donc, la firme n'est pas épargnée. Mais ces reproches semblent bien secondaires, laisse-t-on entendre, devant l'exploit d'avoir créé une merveilleuse poupée, un jouet révolutionnaire favorisant l'émancipation des femmes.

La diversion sera encore plus grande par l'orientation féministe du film. Dans la bonne vieille tradition manichéenne d'Hollywood, le monde féminin de Barbie, dans lequel s'épanouit une belle diversité d'individus, se trouve confronté à un brutal retour du patriarcat, qui montre à nouveau du muscle après que

Ken ait découvert que dans le « vrai monde », les hommes dominent encore. L'opposition entre le féminin et le masculin se nourrit ici de stéréotypes et s'exprime par de gros traits qui offrent au jeune public du film une compréhension superficielle et rassurante des enjeux abordés. La morale de l'histoire est dite clairement, après qu'un putsch patriarcal ait été défait: chacun doit trouver son identité autonome... et les femmes ne doivent pas prendre toute la place, sinon les hommes vont se fâcher.

Dans ce film, les bonnes intentions tournent plutôt mal. Une vision simpliste du monde, même pour les enfants, et l'abus de stéréotypes servent mal le propos alors que dans le fond, c'est Mattel qui s'en sort le mieux. La firme a rendu encore plus visible son principal produit, dans un film très populaire, et s'est offert un beau succès commercial avec une gentille fable féministe (tout de même positive, n'oublieront pas certain-es).

AU-DELÀ DES BONNES INTENTIONS, *RICHELIEU*

Aux antipodes de ces deux grosses productions hollywoodiennes, *Richelieu*, de Pier-Philippe Chevigny, un film québécois avec un budget restreint et une diffusion plus que limitée en comparaison, évite totalement ce type de piège. Ici aussi, cette œuvre est motivée par de bonnes intentions: il s'agit ici d'exposer les éprouvantes conditions de travail de Guatémaltèques venus combler les besoins de main-d'œuvre temporaire dans une ferme québécoise. Mais jamais ces bonnes intentions ne l'emportent sur le réalisme, la rigueur du développement, la justesse du propos.

Film très bien documenté et alimenté de témoignages bien sentis, *Richelieu* émeut davantage en montrant sèchement la réalité: celle d'un système d'exploitation global dont les principaux maillons sont exposés. D'une part, on voit une multinationale avide de bons rendements, et d'autre part, il y a des travailleurs qui fuient une misère injustifiable dans leur pays pour connaître à peine mieux dans une entreprise agricole étrangère. La force de ce système est de ne rendre personne responsable, d'imposer cruellement sa logique froide, alors que les travailleurs, et même les petits patrons, s'échinent à le faire fonctionner, même s'il les détruit.

Une des grandes qualités du film est d'avoir choisi, comme personnage principal, une traductrice œuvrant auprès des travailleurs étrangers, une Québécoise d'origine guatémaltèque. Se trouvant entre deux feux, entre patrons québécois et employés guatémaltèques, elle découvre progressivement le fonctionnement d'un grand rouleau compresseur et fait ce qu'elle peut pour humaniser les travailleurs. Son regard devient aussi celui des spectateurs et spectatrices, dont l'indignation provient de ce qui est montré sans fard.

Les bonnes intentions s'effacent alors derrière des personnages qui vivent tout simplement, alors que le public, qui ne se sent pas pris par la main, en tire ses propres leçons. Une performance que ne parviennent pas à faire *Chevalier* et *Barbie*, malgré le spectacle éblouissant qu'ils offrent. 

RECENSIONS



IL FALLAIT SE DÉFENDRE
Maxime Aurélien
et Ted Rutland,
Mémoire d'encrier,
2023, 263 p.

Fruit d'une collaboration entre Maxime Aurélien et l'universitaire et activiste Ted Rutland, *Il fallait bien se défendre* raconte l'histoire des Bélanger, le premier gang de rue haïtien de Montréal. L'essai prend la forme d'un récit écrit au «je» où Aurélien raconte sa jeunesse et comment il

est devenu, sans trop s'en rendre compte, le chef d'un gang de rue.

Ayant grandi au cœur de la communauté haïtienne de Saint-Michel, dont ses parents sont des figures rassembleuses, Aurélien se retrouve jeune adulte sans famille au début des années 1980 alors que son père veuf le quitte pour New York avec ses frères et sœurs. L'appartement d'Aurélien devient alors le quartier général informel d'une bande d'amis partageant un vécu marqué par les défis de la pauvreté et du racisme, ainsi que diverses tactiques pour subvenir à leurs besoins – comme des vols par effraction. Habités de subir constamment la violence sous forme de discriminations, d'insultes et de menaces racistes, les amis décident un jour de s'organiser pour riposter. Adoptant une tactique de défense de groupe, ils battent de leurs poings les racistes qui les insultent. De tels moments leur procurent fierté et exaltation: ils n'acceptent plus les menaces, ils se défendent et défendent leur place dans cette ville.

Mais de telles batailles finissent par faire les manchettes. Dès lors, qualifiés de gang de rue et ciblés par la police comme des criminels durs, baignant dans un milieu social offrant peu d'espace à des aspirations individuelles légitimes et faisant face à la violence liée à l'émergence d'autres gangs rivaux, Aurélien et certains de ses amis quittent les Bélanger tandis que d'autres, galvanisés par la répression policière et le visionnement de vidéocassettes du *Parrain*, s'engagent dans une criminalité plus sophistiquée.

Ce livre est exemplaire dans sa capacité à rendre compte des effets de la violence et du racisme systémique ordinaire. Aussi, au

récit de Maxime Aurélien, déjà fascinant, s'ajoutent divers éléments d'information et de mise en contexte amenés par Rutland – lequel présente ses questionnements et constats théoriques dans l'introduction et l'épilogue. Nous invitant à renverser notre compréhension habituelle des gangs de rue, largement influencée par le récit des autorités que relaient les médias, les auteurs mettent en évidence le rôle joué par le racisme ambiant et la répression policière dans la consolidation de ces gangs de rue – un terme symptomatiquement appliqué exclusivement à la criminalité perpétrée par des groupes de jeunes racisés. Bref, cet ouvrage nous permet d'accéder à une version de l'histoire que nous entendons rarement, et il est en cela précieux.

Seule ombre au tableau: le souci de conserver quelque chose de l'oral dans le récit (qui fut rédigé par Rutland à partir d'entrevues avec Aurélien) donne parfois lieu à des difficultés de lecture.

Christian Goyette



LA NATURE DE L'INJUSTICE
Sous la direction
de Sabaa Khan et
Catherine Hallmich,
Écosociété,
2023, 276 p.

Avec raison, il y a péril en la planète, les changements climatiques sont en tête des préoccupations de notre monde, en effet, nous sommes sur une pente savonneuse et, en persistant dans notre course capitaliste à la consommation et à l'exploitation effrénée, les dommages et les

contrecoups, parfois appelés «catastrophes naturelles», sont notre lot. Notre lot!? Ce regroupement de textes remet les pendules à l'heure: encore une fois, nous ne sommes pas égaux, loin de là, puisqu'en matière d'environnement, pas plus qu'en matière d'emploi ou de logement, on n'échappe pas aux discriminations économiques et raciales. Particulièrement avec le principe pas dans ma cour, mon quartier (ou même mon pays), «*les systèmes politiques et*

juridiques fondés sur le capitalisme et le colonialisme» agissent pour pelleter hors de notre vue des déchets dignes de Frankenstein, des axes routiers exponentiels, l'exploitation vorace des ressources et de belles usines propres, propres, propres, pour ne donner quelques exemples de ce qui se trouve au sommaire de cette vingtaine de textes, d'autant de plumes acérées, qui éclairent nos lanternes vacillantes; ne sommes-nous pas à l'ère des informations généralistes et la prolifération de la publicité. L'urgence climatique appelle à fourbir des perspectives intergénérationnelles. La première partie de ce livre, auquel est associée la Fondation David Suzuki, pose d'emblée cet enjeu des discriminations climatiques, avec des chapitres comme «Racisme et environnement dans les communautés afro-néo-écossaises: un héritage de lutte, de résistance et de survie» et «Réalités Inuit au Nunavik, disparition des terres et incidence sur la subsistance». Les claims miniers, la pollution dans l'Arctique canadien, la menace de disparition des quartiers chinois, mais aussi, à l'international, l'économie de l'arachide au Sénégal ou les questions liées aux gens du voyage. Ce panorama de textes aux analyses étayées démultiplie notre regard, voire notre appui vis-à-vis de luttes d'autant de personnes qui refusent de se taire devant de nouveaux pillages ou de nouvelles dérives liées à l'environnement et choisissent plutôt de toujours augmenter la pression sur les damnés de la Terre.

Valentin Tardi



RÉSISTER ET FLEURIR

Jean-Félix Chénier
et Yoakim Bélanger,
Écosociété,
2023, 171 p.

Que sont devenues nos luttes depuis 2012? Où en sont les mouvements sociaux aujourd'hui? Voilà des questions qui préoccupent plusieurs d'entre nous. *Résister et fleurir*, la bande dessinée du politologue Jean-Félix Chénier et

de l'artiste Yoakim Bélanger, permet d'entrevoir des éléments de réponses et de documenter la force des mouvements sociaux émergents.

En pleine pandémie, Chénier doit enseigner à distance au Collège de Maisonneuve son cours intitulé «Pensées et cultures politiques». Où trouver l'espoir de la transformation sociale quand tout s'arrête? semble se demander l'enseignant. En nous invitant à pénétrer dans son quotidien pédagogique, cette BD nous fait

découvrir comment il a amené ses élèves à explorer le potentiel politique que recèle l'univers des utopies et des dystopies, au cœur du cours.

Résister et fleurir mobilise le bagage intellectuel et les réminiscences liés à une série d'œuvres de fiction, rendues populaires grâce à différents supports: livre, cinéma, télé, peinture, etc. Les aquarelles de Yoakim Bélanger décuplent le pouvoir évocateur de ces œuvres, mobilisées afin de mieux se saisir du langage critique généré par les utopies ou les dystopies.

Le chapitre le plus important concerne le moment où le cours se déplace *in situ*, plus exactement sur le territoire qui est au cœur d'une lutte citoyenne menée dans Hochelaga-Maisonneuve, pour la préservation d'un des derniers grands espaces verts de l'Est de Montréal. Le destin de cette terre en friche où la nature a repris ses droits est menacé par une dystopie, celle de la croissance ininterrompue de la production et des profits. Le livre fournit des pistes de compréhension de la lutte menée par Mobilisation 6600 Parc nature MHM et par Mères au front à l'aide de plusieurs notions de sciences sociales comme les communs, la décroissance, l'écoanxiété, la dialectique sphère privée/sphère publique... Le combat pour épargner cette Zone à défendre (ZAD) permet de saisir les jalons de l'apparition d'une utopie à la fois significative et porteuse pour le quartier. «*Le paysage est politique*», peut-on lire. *Résister et fleurir* propose de déconstruire le regard qu'on pose sur le monde. Il nous dit de refuser de voir un vulgaire terrain vague là où s'épanouissent la nature et la vie. Le silence aussi a une grande valeur; il est partie prenante des communs lorsqu'on choisit collectivement de cesser d'externaliser les coûts de la pollution sonore. Le silence est la condition permettant d'apprécier le chant de l'une ou l'autre des 140 espèces d'oiseaux peuplant ce parc en devenir.

Un mot sur la grande maîtrise des pinceaux par Yoakim Bélanger. L'aquarelle est une technique difficile, que l'artiste mobilise ici avec talent et succès. La beauté des planches ajoute beaucoup de lumière à ce récit consacré à un sujet qui peut paraître exigeant. Le travail pictural dans son ensemble cherche à dépendre un maximum de sensibilité chez les protagonistes de cette belle aventure citoyenne, notamment les personnes étudiantes, les activistes, l'enseignant et le site à protéger.

Philippe Boudreau



RAPAILLER NOS TERRITOIRES. PLAIDOYER POUR UNE NOUVELLE RURALITÉ
Stéphane Gendron,
Écosociété,
2022, 144 p.

L'auteur de *Rapailier nos territoires. Plaidoyer pour une nouvelle ruralité* est un personnage surprenant. Ex-maire de la petite municipalité de Huntington, Stéphane Gendron fut un temps polémiste populiste, un «*homme en colère*» comme il se décrit, qui

n'avait pas fait parler de lui pour les bonnes raisons. Rien à voir avec le contenu de cet essai publié chez Écosociété dans lequel il offre une analyse percutante de la situation actuelle des régions rurales au Québec.

Reconnaissant que notre modèle de développement a atteint ses limites, Gendron affirme qu'il est nécessaire de repenser la ruralité en intégrant les enjeux environnementaux et en favorisant la mixité sociale, la renaissance de la paysannerie et les nouvelles technologies. Son constat sur l'état du monde rural, qu'il connaît et documente très bien, est sans appel: un changement de cap est nécessaire.

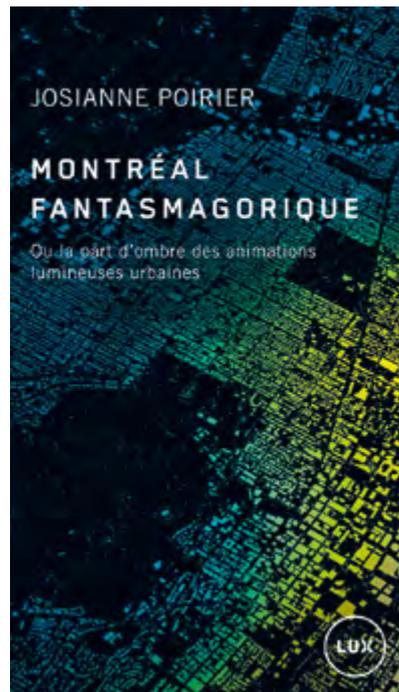
Il rappelle ainsi que si l'on souhaite une occupation dynamique du territoire québécois, il est nécessaire de renverser la tendance à la baisse du nombre de fermes plutôt que d'encourager des mégaexploitations visant les marchés extérieurs. En plus de devoir faire face à cette déstructuration, le monde agricole devra également s'adapter aux changements climatiques et au manque de main-d'œuvre. Si l'auteur semble prendre le pari (risqué?) des nouvelles technologies, il insiste également sur l'importance de prendre conscience de l'inévitable évolution de la population. Entre néoruraux (favorisés par le télétravail) et travailleurs étrangers, la mixité ne serait plus seulement un sujet urbain. L'auteur rappelle en effet que le tiers de la main-d'œuvre agricole du Québec est constitué de travailleurs étrangers qui sont passés de 7800 en 2014 à 17000 en 2019.

Outre sa sensibilité particulière pour le monde agricole, Stéphane Gendron lance un pavé dans la mare de la démocratie municipale en région en appelant à une nouvelle vague de fusions. En plus du faible taux de participation aux élections, l'auteur pointe du doigt plusieurs problèmes, notamment en ce qui concerne les 711 municipalités (sur 11107) qui comptent moins

de 2000 habitant-es. Il qualifie ces dernières de «micro-entités» qui manquent à la fois de légitimité et de ressources pour pouvoir faire face aux défis à relever. L'auteur insiste donc sur la nécessité de réformer la gouvernance, mais également le financement des collectivités municipales, principalement basé sur l'impôt foncier, ce qui perpétue les inégalités entre les régions riches et pauvres.

Gendron met en lumière un élément trop souvent mis de côté, soit le besoin de repenser le rôle des municipalités rurales en les encourageant à devenir des acteurs politiques capables de mobiliser leur communauté par la participation citoyenne. *Rapailier nos territoires* est un essai ambitieux et bien documenté qui incite à réfléchir sur l'avenir des régions rurales du Québec. Ce livre est donc une lecture plus que conseillée pour tous ceux et celles qui s'intéressent à ces enjeux cruciaux.

Pierre Avignon



MONTRÉAL FANTASMAGORIQUE. OU LA PART D'OMBRE DES ANIMATIONS LUMINEUSES URBAINES
Josianne Poirier,
Édition LUX,
2022, 195 p.

Les grandes villes du monde compétitionnent entre elles pour se tailler une réputation de destination touristique de choix et de centre économique dynamique attractif pour les investissements. Plusieurs procédés sont utilisés pour créer ce

«branding» urbain, mais il est marquant de constater que toutes les villes utilisent les mêmes éléments pour façonner leur image de marque. L'un de ces procédés est l'utilisation d'installations lumineuses qui mettent de l'avant des monuments ou des moments de l'histoire de la ville en question. De la tour Eiffel au pont Jacques-Cartier, nous nous retrouvons donc avec la même iconographie. Or, ces installations lumineuses cachent les inégalités sociales qui traversent le tissu urbain pour suggérer une image de la ville pacifiée. C'est en ce sens que Josianne Poirier explore plusieurs exemples de l'utilisation de la lumière et des techniques numériques à Montréal pour révéler l'envers du décor de ces propositions artistiques. Tout d'abord, l'autrice s'attarde à retracer l'histoire de l'éclairage urbain pour démontrer que ce désir d'illuminer les rues montréalaises a été pensé dans une optique de surveillance

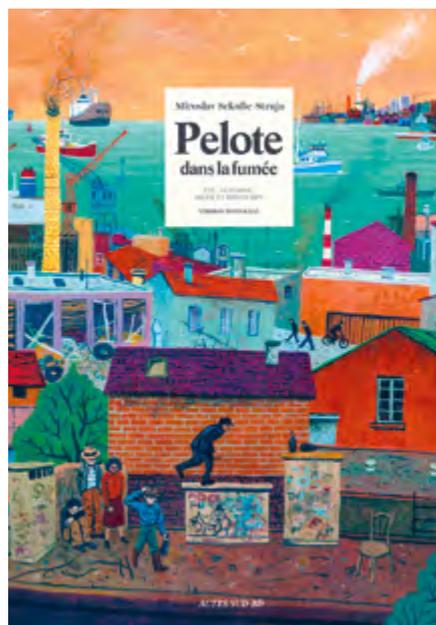
et de contrôle des populations marginalisées vues comme dangereuses. Encore de nos jours, ces installations lumineuses ont bien souvent comme conséquence de repousser certaines populations des espaces publics maintenant destinés aux touristes et aux consommateur·rices.

À travers des exemples concrets comme l'illumination du pont Jacques-Cartier, le parcours historique Connexion vivante du Vieux-Montréal ou la signature visuelle du Quartier des spectacles, l'autrice montre comment ces projets occultent plusieurs tensions résultant du colonialisme et des rapports de classe. De fait, dans le parcours historique de Connexion vivante, la place des Autochtones est réduite à un seul tableau, soit la Grande Paix de Montréal. Le Quartier des spectacles, en utilisant l'imaginaire visuel associé au Red Light, soit une boule de lumière rouge qui s'affiche sur l'ensemble du quartier, nie spécifiquement la présence du travail du sexe qui existe toujours sur son territoire.

De façon plus globale, l'autrice remet en doute l'utilisation des nouvelles technologies associées à ce que la Ville de Montréal nomme «la créativité numérique», concept central à sa politique culturelle de 2017. Dans celle-ci, tout contenu culturel produit à partir d'un support numérique devient une façon de faire rayonner la ville. Pour l'autrice, il s'agit à la fois d'une marchandisation de la culture soumise aux impératifs économiques ainsi qu'une instrumentalisation de la culture où la démarche créative n'est plus une fin en soi, mais un moyen d'encourager le développement économique et touristique.

Bien que ce phénomène de «branding» urbain soit mondial, l'étudier à travers la réalité montréalaise permet aux lecteurs et lectrices une meilleure compréhension des exemples proposés. Il est d'autant plus facile de suivre la thèse de l'autrice quand les installations lumineuses qui y sont décortiquées nous sont connues. Dans cette étude des animations numériques urbaines, l'autrice nous rappelle que celles-ci créent toujours des pans d'ombre qu'il convient de dévoiler pour mieux comprendre les réalités qui sont mises en lumière.

Valérie Beauchamp



PELOTE DANS LA FUMÉE – INTÉGRALE Miroslav Sekulić-Struja, Actes Sud BD, 2023, 240 p.

Cette intégrale des deux doubles saisons de *Pelote dans la fumée*, I. *L'automne/L'été* (2013) et II. *L'hiver/Le printemps* (2016) s'imposait dans la mesure où la publication de *Petar & Liza* (Actes Sud BD, 2022) a créé une onde de choc en mettant à l'avant-plan un auteur

croate à nul autre pareil : Miroslav Sekulić-Struja. Cet artiste, à l'origine un peintre curieux d'autres médiums dont la BD et le cinéma d'animation, a gagné un concours de jeunes auteur·es à Angoulême en 2010 avec un style très précis, ménageant mille détails (graffitis, déchets, «laideur», errants atypiques et autres choses sur lesquelles les créatifs font plutôt l'impasse) et un sens narratif ancré dans le social, et un réalisme dans la lignée d'un Otto Dix. Véritable électrochoc, le propos de cet auteur recoupe les malmené·es de la Terre, des relents dantesques dans un quotidien où les enfants, ici dans un orphelinat dépassé par la guerre et une pauvreté galopante, se trouvent piégé·es. Assurément, Sekulić n'est pas que visionnaire : il a bel et bien été dans cette misère qui nous rattrape peu à peu à force de persister dans un programme où les démesures pharaoniques ne gavent que les ultra-capitalistes de par le vaste monde !

Valentin Tardi

À TOUT PRENDRE !

Ramon Vitesse ◀

Sur les ondes de CKUT 90.3 FM, *Pirate & libre !*
www.ckut.ca

L'ANIMAL EN SOI



Boum, *La méduse, Pow Pow, 2023, 225 p.*

Joana Mosi, *La mangouste, Pow Pow, 2023, 187 p.*

Chez l'éditeur Pow Pow, des femmes publient de fichus bons livres (Zviane, Julie Delporte, Iris, etc.). En voici deux nouveaux à dévorer ! Boum, connue notamment en cinéma court métrage et pour ses *Boumeries*, revient avec un

livre qui mélange fiction et autobiographie. En une année et quatre saisons, l'œuvre graphique s'avère aussi immersive qu'exceptionnelle avec ses méduses métaphoriques qui viennent obstruer la vision d'Odette (Boum souffre elle-même de diverses maladies oculaires et a récemment perdu l'usage d'un œil), mais viennent aussi judicieusement interférer dans la lecture. Avec des hauts et des dépressions, Odette parviendra à entrevoir quelque chose... Une rare beauté où l'amitié surgit – Boum cite la sienne avec Cab (bédéiste et complice). La Portugaise Mosi n'est pas en reste avec une œuvre en noir et blanc. Le morcellement des cases et des pages rend audibles les disruptions dans le cheminement de cette enseignante, en pause, qui tente de se reconstruire après la disparition inopinée de son amour. La famille – son frère, sa mère et les autres – ne facilite rien, pas plus que sa fixation envers une mangouste qui ravage sa tentative de jardin...

COMBATTRE POUR LA NATURE



Rochette, *La dernière reine, Casterman, 2022, 238 p.*

Jean-Félix Chénier et Yoakim Bélanger, *Résister et fleurir, Écosociété, 2023, 176 p.*

La dernière reine de Rochette démarre sur les chapeaux de roues avec deux exécutions : celle d'Édouard Roux, le fils d'une sorcière et d'un ours, et celle du dernier ours présumé du Vercors survenu quand Roux était gamin. Ce

télescopage temporel ouvre sur un roman graphique, sombre de couleurs, qui marque la domination de l'humain sur la nature, notamment avec l'essor de l'industrialisation et des éternels

va-t-en-guerre. Édouard Roux est une gueule cassée (la face littéralement arrachée par des engins de mort) pour une guerre qu'il conspuait autant que les exploités de tout acabit : « *Le drapeau, la patrie. Tout ça, c'est de la merde* ». Ce rebelle écorché vif rencontrera la bien nommée Jeanne Sauvage, une sculptrice aussi indépendante et forcenée, qui moule, pour rien, des masques de cuir souple à des estropiés. De part en part, ce livre fulgurant n'est que combat. Celui pour une nature vive, notamment en amenant la traque des bien-pensant-es envers un résistant humain et... la dernière reine – une ourse survivante envers et contre toute attente. Toustes deux seront occi-es. *Résister et fleurir* ancre et enracine la lutte dès le terrain vague qui, momentanément, aurait été oublié de ce développement à tout crin. À la fois éveil à la nature qui vivote autour de nous, mais qu'il faut défendre d'urgence afin de la laisser respirer, manuel de militantisme direct, et explosion de couleurs enflammées qui sont à l'avenant d'un propos révolutionnaire. Oui, ce bouquin frappe fort en galvanisant les résistances créatrices.

DÉAMBULER OU VIVRE



Christian Robert de Massy et Éric Pessan, *Samedi, Moelle Graphik, 2023, 249 p.*

Didier Tronchet et Christian Durieux, *La vie me fait peur, Futuropolis, 2023, 80 p.*

Étrange plongée dans un abysse s'appuyant sur une collaboration aussi improbable qu'irradiante entre un dessinateur évocateur (illustrateur

de la couverture et du dossier *Une autre ville est possible* du numéro 89 d'*À bâbord!*) de Montréal et un écrivain tout terrain de Nantes. La finale de cet ouvrage, où le texte et le dessin s'interpellent sans jamais se confondre, pourrait tout autant en être la prémisse : « *20000 révolutions à accomplir. Même si c'est encore samedi aujourd'hui, il n'est jamais trop tard pour commencer* ». Une femme médecin rencontre une femme-oiseau. Il faudra toutefois s'enfoncer dans les méandres du temps et des désirs autant que des angoisses pour deviner quelques fils conducteurs... Roland Gori écrit en postface : « *Pour se convertir à soi-même, il faut renverser le gouffre* ». En termes de métamorphoses, le dessin ouvre ici des horizons inespérés. La lecture prend des tours interactifs, puisque déstabilisé et envouté par la duelle spirale graphique et écrite, nous sommes tout autant conviés à remuer notre parcours, ne

serait-ce qu'en suggérant une vigilance sur nos rêves et utopies! Tronchet adapte fougueusement le roman de Jean-Paul Dubois (Prix Goncourt 2019) en compagnie du dessinateur Christian Durieux – au trait élégant qui entremêle joie et tristesse indicible. Cet art sied à un redécoupage fluide et implacable du destin d'un jeune homme qui se fera en partie voler sa vie. L'auteur des *Jean-Claude Tergal* et du *Petit Traité de vélosophie* a le don de l'école buissonnière en matière de pas de côté.

SE RESSOURCER



Phoebe Wahl, *Hazel la petite sorcière*, Des éléphants, 2023, 96 p.
Joan Sénéchal et Yves Dumont, *Opération mange-gardiens*, 2023, Isatis, 56 p.

Ce livre jeunesse charme par son côté sauvageonne tout en ayant le chic de remettre en question des poncifs d'hier, comme les prescriptions de genre. Par exemple, la jeune sorcière, industrielle, replète et qui laisse sa pilosité tranquille, découvrira les bienfaits du farniente grâce à ses amitiés. L'autrice, qui a grandi librement sans aller à l'école, offre ici quatre histoires, une pour chaque saison, dont quelques belles surprises narratives ou féériques. Avec le néologisme «mange-gardiens», nous voici au cœur d'un livre à la fois documentaire et pratico-pratique qui appelle à s'impliquer maintenant, comme le souligne le sous-titre: «*Non au gaspillage alimentaire!*» Du champ jusqu'au détaillant en passant par notre frigo et les océans, on ne nous abandonne pas avec un constat désastreux. Au contraire, voici un puissant moteur de changement et d'implication qui appelle à l'action dans nos communautés. Qui plus est, l'équilibre entre des dessins et une organisation des pages époustouflantes favorisent une lecture passionnée.

FEMMES VRAIES



R. Kikuo Johnson, *Hawaï solitudes*, Gallimard BD, 2022, 105 p.
Wauter Mannaert, *Yasmina 3. Les plantes contre-attaquent!*, Dargaud, 2022, 56 p.

Maui, qui fait l'actualité en ayant été dévastée, est également l'île d'origine de l'auteur et le lieu où évolue cette femme, son personnage, qui se trouve au cœur d'une tempête personnelle. Elle se débat pour reprendre du pouvoir sur sa vie, ses rêves. Une poésie tellement réaliste. Quant à Yasmina, on y trouvera, sur le mode écolo commando, des débats qui collent à des enjeux planétaires. Pourtant, la contre-attaque se déroule dans le quartier de ces jeunes audacieuses autant que curieuses.

MUSIQUE



Voivod, *Morgoth Tales*, Century Media, 2023

Début 80, soit il y a quelque quarante ans, à Jonquières, et peu à peu la planète métal, vit naître et se développer ce groupe au long cours – des zombies ou un chat aux vies multiples?! Suite au récent *Syncro anarchy*, revoici ces démons qui jouent, avec inventivité, des pièces issues de leur parcours subversif en les recrachant avec une phénoménale énergie. Ce seizième album convient pour les découvrir ou s'étonner d'un énième rebond vigoureux.



Veranda, *Là-bas, Big in the garden*, 2022

Je les ai appréciés cet été en concert estival bluegrass, country et folk et j'ai été charmé par leurs compositions et leurs quelques reprises. Le français est à peu près partout sur cet album célébrant la nature et faisant preuve d'autodérision. Un broquet acoustique de guitares, violon, banjo et contrebasse fort communicatif. Le couple à la base du projet, Catherine-Audrey Lachapelle et Léandre Joly-Pelletier, transpire l'amour et propage les énergies essentielles de la forêt. **▲**





Pour le réseau collégial

IRIS

**Institut de recherche
et d'informations
sociéconomiques**

1710, Beaudry, bureau 3.4
Montréal, Québec, H2L 3E7

secretariat@iris-recherche.qc.ca
514.789.2409

appuyez l'IRIS, devenez membre :
www.iris-recherche.qc.ca/membres

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

 Conseil central du Montréal
métropolitain-CSN

www.cmm-csn.qc.ca

Pour se syndiquer :
1-800-947-6177



«OUIN...» ÇA VEUT DIRE NON.

Si tu doutes de la sécurité d'un chantier,
d'un environnement de travail ou d'une tâche,
tu as le droit de dire non.

L'article 12 de la LSST prévoit qu'un travailleur ou une travailleuse a le droit de refuser d'exécuter un travail s'il a des motifs de croire que l'exécution de ce travail l'expose à un danger pour sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique ou psychologique ou peut avoir pour effet d'exposer une autre personne à un semblable danger physique ou psychologique.

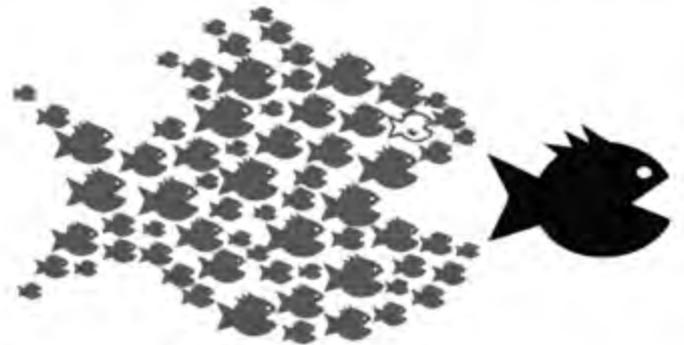


EN SAVOIR PLUS
ftq.qc.ca/droit-de-refus



Passez à l'ATTAC !

paradis fiscaux - taxe sur les
transactions financières - libre-échange



Devenez membre
dès aujourd'hui !

www.quebec.attac.org



Avec vous à chaque
étape de la vie

Infirmières | Infirmières auxiliaires |
Inhalothérapeutes | Perfusionnistes cliniques

à babord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

Tout le monde à bord !

Abonnez-vous en ligne
ababord.org/abonnement

ou en remplissant ce formulaire
et en le retournant à l'adresse ci-dessous :

Abonnements d'un an / 4 numéros

- | | | |
|--------------------------|--------------------------------------|-------|
| <input type="checkbox"/> | Abonnement individuel | 45 \$ |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement de soutien | 60 \$ |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement individuel 2 an | 85 \$ |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement étudiant et faible revenu | 30 \$ |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement électronique | 30 \$ |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement institutionnel | 70 \$ |
| <input type="checkbox"/> | Don de soutien | _____ |

CES TARIFS SONT TAXES INCLUSES

Nom _____

Organisation / Institution _____

Adresse _____

Ville _____ Code Postal _____

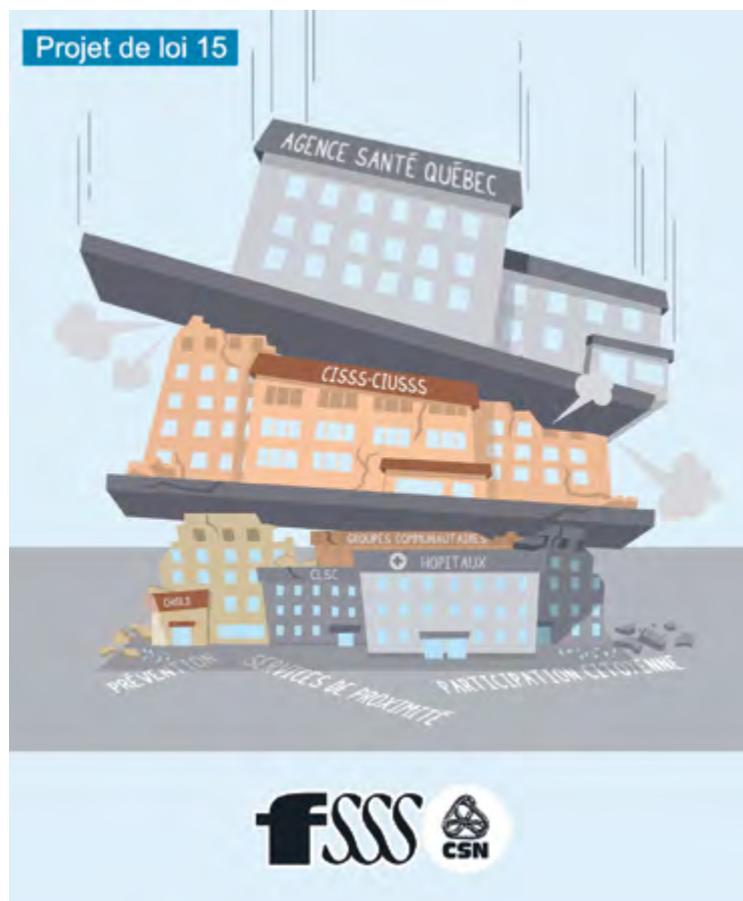
Tel. _____

Courriel _____

Faites parvenir votre coupon et votre chèque à l'ordre de

SODEP (Revue *À Babord* !)
Service d'abonnement
7420 rue St-Hubert
Montréal (Québec) H2R 2N3

**TÉLÉCHARGEZ LE COUPON D'ABONNEMENT-CADEAU
ET ENVOYEZ-LE PAR LA POSTE**



VRAIE INTELLIGENCE VRAI ENSEIGNEMENT



fneeq 
Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec



Pour être bien accompagné dans vos finances

Une caisse dédiée aux
travailleuses et travailleurs
syndiqués affiliés à la FTQ.

Prenez rendez-vous
dès aujourd'hui avec
un membre de notre
équipe-conseil en
balayant le code QR.



La Caisse des Travailleuses et Travailleurs unis c'est:

- Les travailleuses et travailleurs représentés par un syndicat affilié à la FTQ;
- Les employés, retraités et dirigeants de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et de ses organisations affiliées ou qui lui ont été affiliés;
- 15 membres du conseil administration représentant le milieu syndical;
- Assurance de groupe avec La Personnelle : Tarifs de groupe exclusifs en assurance auto, habitation et entreprise

Découvrez les nombreux avantages de faire affaire avec Desjardins!

Desjardins est une coopérative de services financiers qui appartient à ses [membres](#).

- Une force humaine et collective représentant **7,5 millions de membres et clients et clientes!**
- Un levier pour le mieux-être économique et social de tous les membres et le développement économique de leur milieu.
- Des excédents qui retournent en grande partie aux membres et à la collectivité sous forme de ristournes individuelles et collectives, pour un total de 518 M\$ en 2022¹.

Données marquantes de la Caisse pour 2022

16 085
membres particuliers
et entreprises

Actif de
693 M\$

Excédents d'opération de
8,1 M\$

1,3 M\$
retourné à la collectivité dont
1,1 M\$
en ristournes

Excédents avant ristournes
aux membres de
7,1 M\$



Sous ses multiples visages, la réaction demeure fuyante. Les réactionnaires sont passés maîtres dans l'art du demi-mot et de la langue de bois. C'est pourquoi il est impératif d'appeler un chat un chat.

à  babord !

POUR NOUS SUIVRE, NOUS JOINDRE ET S'ABONNER
ABABORD.ORG - INFO@ABABORD.ORG